

armée qui ramena Philippe V triomphant dans sa capitale, dont il était sorti en fugitif. C'est dans cette glorieuse campagne de 1710 que, le roi de toutes les Espagnes manquant de lit pour se coucher, Vendôme s'écria : — « Sire, je me charge, moi, de vous en faire un comme jamais aucun roi n'en a eu de sa vie ! »

Et il fit apporter les drapeaux conquis par ses soldats sur l'ennemi.

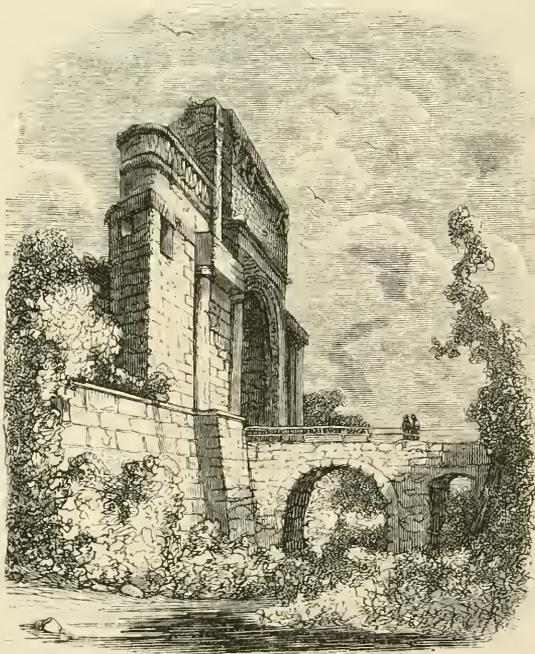
Philippe V était replacé sur son trône, Vendôme avait accompli sa tâche, et il semblait que désormais il pouvait revenir en France se délasser de ses fatigues dans son château d'Anet. Aussi bien il touchait de près à la vieillesse, le temps du repos était venu pour lui, du repos et du repentir peut-être ! Mais le Ciel lui refusa l'un et l'autre. Peut-être, en lui imposant une fin aussi funeste que celle qui l'attendait à Rignaros, Dieu voulut-il donner un exemple effrayant des châtimens qu'il réserve à ceux qui violent ses lois les plus sacrées. Le 11 juin 1712, l'arrière-petit-fils de Henri IV, l'orgueilleux châtelain d'Anet, l'heureux capitaine devant lequel les rois s'inclinaient en lui demandant l'aumône de son épée, mourut sur un grabat, abandonné de tous, même de ses serviteurs, qui, le voyant à la dernière extrémité, lui enlevèrent, s'il faut en croire Saint-Simon, jusqu'à sa couverture et ses matelas, pendant qu'il leur criait pitoyablement de ne pas le laisser expirer nu sur la paille. Quand il fut mort, son cadavre fut enlevé et porté en grande pompe à Madrid, pour être inhumé à l'Esenrial dans le tombeau des infants d'Espagne, et Philippe V ordonna que tout son royaume porterait le deuil. Cette mort et ces funérailles ne résumaient-elles pas bien toute la vie du dernier duc de Vendôme ?

Il ne laissait point d'enfants ; et après la mort de sa veuve Marie-Anne de Bourbon-Condé, avec laquelle il n'avait été marié que deux ans, le château d'Anet passa successivement, par héritage, entre les mains du duc et de la duchesse du Maine, du prince de Dombes et du comte d'Eu, jusqu'à ce qu'enfin toute cette race des enfants légitimés de Louis XIV venant à s'éteindre, le roi Louis XV fit don de leur héritage au dernier survivant d'entre eux, le duc de Penthièvre.

Étrange destinée que celle du château d'Anet qui, après avoir appartenu au petit-fils de Charles VII et d'Agnès Sorel, puis à la maîtresse de Henri II, devait passer à la postérité d'une autre favorite, Gabrielle d'Estrées, jusqu'à ce qu'enfin les rejetons des amours adultères de

Louis XIV et de Montespan vinssent y trôner à leur tour, avant de descendre pour jamais dans la tombe!

On raconte que celui qui leur survécut à tous, et qui, seul de toute cette triste famille dont il avait mené le deuil, était encore debout avec tous ses châteaux, le château d'Anet, le château de Sceaux, les châteaux de Vernon, d'Eu et tant d'autres, lorsque sonna le tocsin de 95, aimait à promener tour à tour dans tous ces beaux domaines la sombre mélancolie qui lui rongait le cœur. Était-ce un pressentiment prophétique qui l'avertissait que bientôt il faudrait quitter toutes ces merveilles des arts pour la plupart destinées à tomber sous le marteau des démolisseurs? Qui sait si ce n'est pas au château d'Anet, dans ce lieu tout plein des souvenirs des fastueuses prodigalités de Henri II, que fut écrite la lettre fameuse où le duc de Penthièvre conseillait au roi Louis XVI et à la reine Marie-Antoinette d'échanger les splendides oripeaux de la royauté contre des vêtements de serge et de bure? Le roi et la reine en rirent de bon cœur; aveugles qui ne voyaient pas qu'en effet le temps était venu de faire pénitence!

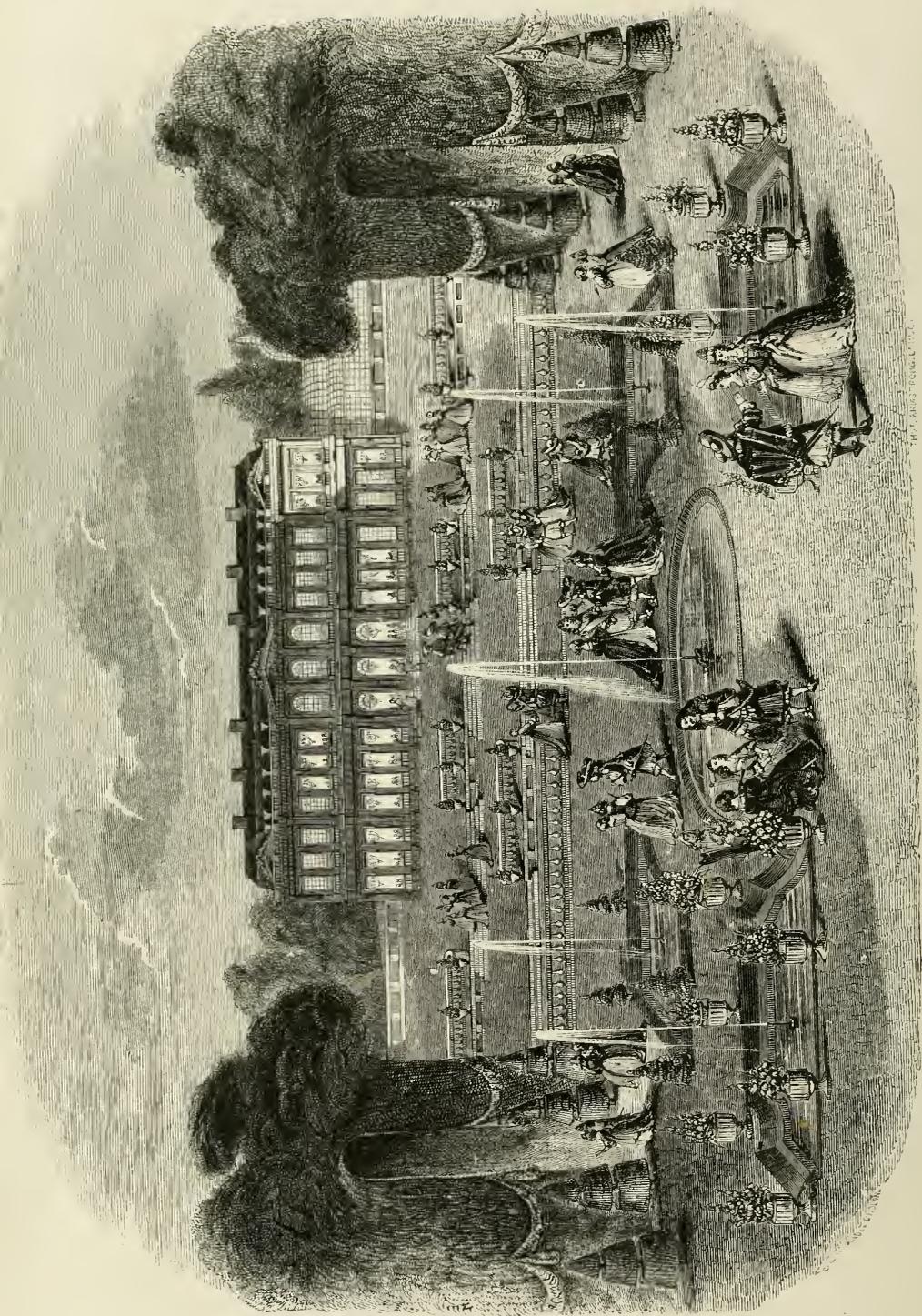




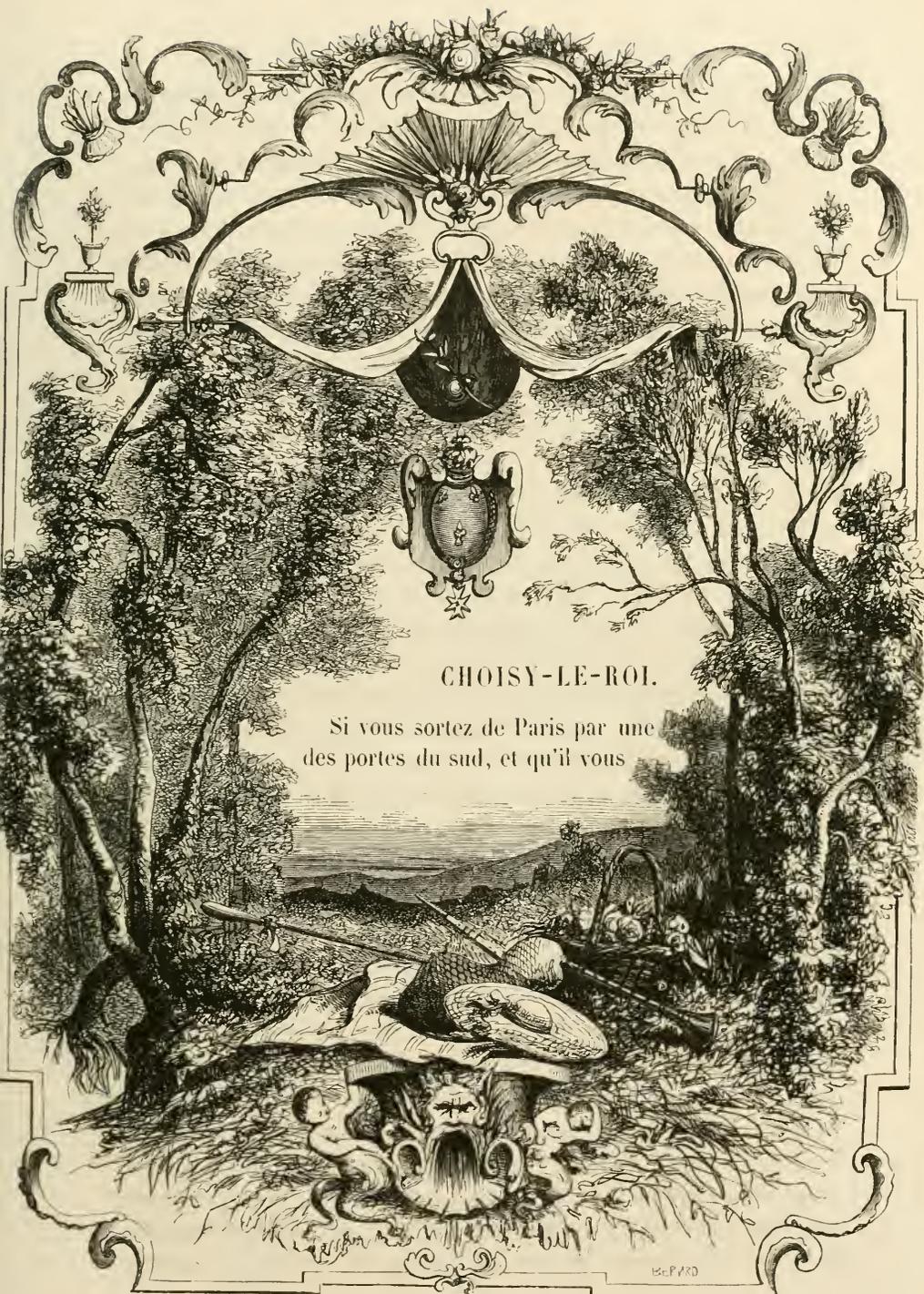
T. FREDE

A. POILLET





CHOISY - LE - ROI.



CHOISY-LE-ROI.

Si vous sortez de Paris par une
des portes du sud, et qu'il vous

arrive de monter sur un des coteaux entre lesquels la vaste capitale se trouve encaissée de toutes parts, vous apercevrez devant vous à l'horizon, non loin des bois de Verrières, et dans la direction de l'orient, comme un large ruban se détachant en gris pâle sur les vertes prairies d'alentour. A mesure que votre vue se concentrera sur cet objet, il deviendra plus distinct, et pour peu qu'un rayon de soleil vienne éclairer le paysage, bientôt apparaîtra devant vous dans toute sa majesté, entre la double rangée d'ormes séculaires plantés sur ses bords, la magnifique route royale qui conduit de Versailles à Choisy-le-Roi, d'un palais désert à un château ruiné.

Quel silence sur cette route! Voyez comme l'herbe en désunit incessamment les pavés! C'est miracle si, par hasard, vos yeux peuvent distinguer dans toute sa longueur quelque pauvre villageoise cheminant sur son âne pour aller gagner la croix de Berny, et le plus souvent vous n'y apercevrez que les loups chassés des bois de Verrières par le bruit des *steep-chase*, ou des profondes retraites du val d'Aulnay par les sous du cor qui retentit chez le grand veneur du feu roi Charles X. Ne dirait-on pas, à voir comme cette route est déserte et désolée, comme la ronce et l'ivraie y croissent de toutes parts, qu'elle conduit à quelque vieux manoir abandonné, tel qu'on en rencontre dans les riantes féeries dont on berce notre jeune âge, un manoir où repose depuis bien des siècles, enchaînée par un sommeil surnaturel, quelque belle châtelaine au milieu de ses femmes, de ses pages et de ses valets, jusqu'à ce qu'un chevalier fidèle vienne rompre le charme qui pèse sur toute cette foule endormie? Et pourtant, il y a à peine un demi-siècle, que de bruit! que de gais éclats de rire! que de propos galants retentissaient sur cette route! que de beaux carrosses armoriés, que d'élégants attelages la sillonnaient en tous sens! Dans les antiques castels de l'Auvergne ou de la Saintonge, dans les hôtels délabrés du Marais ou du faubourg Saint-Germain, vous trouveriez sans peine quelque douairière surannée, quelque vieux chevalier de Saint-Louis au chef branlant, dont le front s'illuminerait encore d'une auréole de bonheur en vous racontant une des fêtes de Choisy-le-Roi.

Laissons derrière nous Versailles qu'on restaure, Versailles qui est encore debout dans toute sa pompe solitaire; et, sans nous inquiéter des ronces du chemin, prenons, si vous voulez, cette large route sur

la gauche qui doit nous conduire à Choisy. Si vous n'y trouvez pas au bout la Belle au bois dormant, si vous n'y trouvez pas même un château, vous y rencontrerez du moins la Muse de l'histoire, qui s'y est endormie un beau matin, au sortir d'une orgie du roi Louis XV. Suivons le milieu du pavé; aussi bien le carrosse à six chevaux de madame de Pompadour ne nous forcera pas de nous déranger. Avançons, la route est bien belle; mais cette double rangée d'arbres tirés au cordeau, avec Bicêtre et les crayeuses vallées couchées à ses pieds pour éternel point de vue, est d'une désolante uniformité. Heureusement vous allez voir bientôt scintiller au soleil les flots de la Seine, puis surgir au-dessus les sveltes arcades d'un pont. Voilà Choisy!

Un jour, — il n'y a pas loin de deux cents ans de cela, et ce chemin que nous venons de parcourir n'existait pas, car peu importait alors d'aller de Choisy à Versailles, puisque Louis XIV n'avait pas encore fait construire son prodigieux palais; — un jour, dis-je, mademoiselle de Montpensier, l'aventureuse petite-fille de Henri IV, pensa que tous ces beaux châteaux qu'elle possédait, le château d'Eu, le château d'Anmale, le château de Thiers et tant d'autres, étaient bien loin; Mademoiselle voulait pouvoir aller respirer l'air des champs sans perdre de vue les tours de la cathédrale et ce donjon de la Bastille témoin de sa gloire, d'où elle avait fait tirer son canon sur les troupes royales. En allant à Fontainebleau, elle avait remarqué sur la rive gauche de la Seine, auprès du bourg de Choisy, des prés fleuris, entourés d'une fraîche ceinture de saules et de peupliers; ce lieu lui parut propre au but qu'elle se proposait, et elle y fit construire un château: les bords de l'eau sont favorables à la mélancolie. Pauvre princesse! avait-elle donc prévu qu'un jour elle viendrait s'y promener solitaire et désolée, pendant que le beau Lauzun s'en irait languir loin d'elle dans les cachots de Pignerol?

Que de fois elle a parcouru ces rives le soir, à la clarté des étoiles, en versant des larmes amères et en murmurant le nom de son amant, pendant que son cousin le roi de France donnait des fêtes à Athénaïs de Mortemart, et que le palais de Versailles s'illuminait pour le bal! Sans doute alors, elle aurait voulu ressusciter la Fronde, si la Fronde avait pu lui rendre Lauzun. Une fois pourtant, mademoiselle de Montpensier reçut dans son château de Choisy une visite inattendue: c'était

la belle Montespan, qui avait voulu lui apporter elle-même cette grâce tant souhaitée : mais à quelles conditions, bon Dieu ! le duché d'Aumale, le comté d'Eu, la principauté de Dombes, les trois fleurons les plus précieux de cette couronne de princesse du sang royal qu'elle avait été si heureuse de déposer sur le front de son amant, il fallait qu'elle en fit don au jeune duc du Maine. Hélas ! elle aurait donné plus encore, elle aurait donné tous ses diamants, son palais du Luxembourg, son château de Choisy même, pour revoir son beau Lauzun.

Après dix années d'une cruelle séparation, Choisy reprit une face nouvelle ; tout y respira un air de fête : la châtelaine voulait recevoir dignement son fidèle servant d'amour. Mais, las ! elle avait oublié ce que pèsent dix années sur la tête d'une femme ; Lauzun s'en aperçut, lui, et bientôt il délaissa la princesse pour ses filles d'honneur. Alors commença pour le château de Choisy une de ces fatalités qui s'attachent à une demeure et en deviennent, pour ainsi dire, le caractère distinctif.

C'est à Choisy que Mademoiselle, la grande Mademoiselle, comme dit Bossuet, s'est jetée aux pieds de l'ingrat Lauzun, en lui disant : « Reviens à moi, je t'aime tant !... » et qu'il a répondu, lui, avec un affreux juron : « Louise d'Orléans, tu as tort de pleurer, car tu me parais plus vieille et plus laide que jamais. » Oh ! si Louis XIV avait entendu cette réponse, il n'aurait pas jeté sa canne par la fenêtre de peur d'en frapper un gentilhomme.

Après mademoiselle de Montpensier, c'est le grand dauphin qui hérite de Choisy. Là, où un cadet de Gascogne avait vu à ses pieds la petite-fille d'un de nos rois, n'était-il pas juste qu'un dauphin de France vint à son tour se prosterner devant une comédienne ? Du moins Lauzun était gentilhomme, mais la Raisin ?... Oh ! l'amour est un terrible niveleur, et pendant un siècle entier qu'il a secoué son flambeau sur le château de Choisy, quelles tyranniques dynasties s'y sont succédé, à commencer par Lauzun et à finir par les trois cotillons !

Cependant il y eut un interrègne : Louis XIV, jaloux de voir se former à Choisy une petite cour où il ne dominait pas, voulut que ce château cessât d'être une résidence royale, et il enjoignit à son fils le dauphin de venir habiter Meudon, offert en échange par la veuve de Louvois. Alors l'amour ne trouvant plus à Choisy que des rides, n'entendant plus murmurer dans les bosquets que des prières, s'envola

pour quelque temps. Aussi bien, que faire alors en France? c'était le règne de madame de Maintenon.



Il était réservé à Louis XV d'opérer à Choisy une restauration. Il était las du grand jour de Versailles ; le parc aux cerfs à peine institué commençait déjà à lui déplaire ; tous les seigneurs de sa cour avaient leur petite maison dans les faubourgs de la capitale. Il voulut avoir la sienne, où il pût, en compagnie de Richelieu, Boufflers et tous les dignes émules des roués de feu son oncle le régent, aller se distraire de temps à autre des soucis de la royauté, sans que tous les regards fussent fixés sur lui. Il lui fallait aussi son Marly, à lui, non point pour aller y faire de pieuses retraites et courre le cerf après la messe, mais pour un tout autre usage. A cet effet, il jeta les yeux sur Choisy, alors en possession, par héritage, du duc de Lavallière. Son aïeul le dauphin y avait laissé des souvenirs qu'il se promettait bien de faire revivre. Dès ce moment, Choisy-Mademoiselle, comme on l'appelait alors, devint Choisy-le-Roi. Jadis on avait eu les Marly, maintenant on eut les Choisy de Sa Majesté, et ce fut aussi un grand honneur de s'y trouver convié. Seulement il est juste de dire que si les plus grands seigneurs du royaume étaient seuls admis aux voyages de Choisy, le roi ne se montrait pas aussi rigoureux pour les femmes. La noblesse pour elles, c'était la beauté.

Si la fantaisie de Louis XIV, d'avoir un simple ermitage à Marly, avait absorbé bien des centaines de millions, on juge de ce que dut coûter la petite maison de son successeur. Le château de Mademoiselle, qui comptait déjà près d'un siècle d'existence, était bien suranné avec ses murailles en brique, ses hautes fenêtres, ses tourelles, son architecture sombre et sévère tout empreinte de la gravité de la vieille Fronde ; on n'en garda que les fondations pour en faire ce que l'on appela le petit château. Puis après on bâtit un superbe édifice qui fut le grand château. Ainsi, dans Choisy même, il y eut le grand temple ouvert au commun des fidèles, et le sanctuaire exclusivement réservé au pontife et à quelques sacrificateurs d'élite qu'il appelait à venir y encenser avec lui, loin des regards profanes, la divinité que vous savez. Cette divinité était-elle bien l'Amour, et, de peur de l'outrager, ne faudrait-il pas lui donner un autre nom ?

Quel que fût alors le culte qu'il s'agissait de mettre en honneur à Choisy, tous les arts furent appelés à doter ce séjour de leurs plus merveilleux prestiges. A l'extérieur, ce n'étaient partout que statues, que bosquets, qu'eaux jaillissantes dans des bassins de marbre ; les murs eux-mêmes étaient surchargés de mille ornements divers sculptés dans la pierre de taille ; vous n'auriez pu fixer vos regards sur une partie quelconque de l'édifice sans rencontrer aussitôt quelque amour joufflu se détachant en relief pour vous présenter, le plus gracieusement du monde, une énorme guirlande de roses. Pas un encadrement de fenêtre qui ne fût surmonté de cet inévitable couronnement. A l'intérieur, c'était bien mieux encore : pas un panneau de boiserie sur lequel le pinceau des Boucher et des Vanloo n'eût jeté, au milieu des emblèmes les plus gracieux, toutes les nymphes et tous les satyres de la mythologie ; pas un lambris, pas une corniche où l'or ne ruisselât à grands flots ; et puis c'étaient des myriades de glaces les plus belles qu'on eût pu trouver, afin de réfléchir toutes ces têtes charmantes qui sont venues s'y mirer.

Que vous dirai-je de plus ? C'est dans le château de Choisy que sont nées et se sont épanouies toutes les magnificences de ce style rococo, dont quelques-uns aujourd'hui cherchent avec tant de soins et d'efforts à ressusciter les moindres vestiges.

Pourtant, si, placé à une égale distance de Versailles et du Louvre, on pouvait espérer échapper à Choisy aux regards de la foule et de la

plus grande partie de la cour, il y avait encore les valets, témoins obligés des écarts de leurs maîtres, dont il était difficile de se débarrasser. Heureusement le siècle était à la mécanique, ce siècle qui a produit Vaucanson. Vous vous rappelez la fameuse cheminée qui permettait à un grand seigneur de s'introduire incognito chez la femme d'un fermier général qu'il avait distinguée. Ne pouvait-on trouver un moyen aussi ingénieux d'empêcher les laquais de donner pâture aux déclamations des philosophes et des encyclopédistes, par le récit des orgies auxquelles ils avaient assisté, la serviette en main ? Ce moyen fut trouvé. Par un mécanisme des plus habiles, il y avait dans le petit château une salle disposée de telle sorte, qu'à un signal convenu le parquet s'entr'ouvrait, et alors, comme si une fée bienfaisante eût étendu sa baguette, un souper servi par des esprits invisibles se dressait tout à coup du sein de ces innocentes oubliettes. O monseigneur le régent ! s'il est vrai, comme le disent les vieilles légendes, que du fond de leurs tombes les morts se relèvent à minuit et viennent errer sur la terre, combien vous avez dû gémir de n'avoir pas tourné vos talents sur l'étude de la mécanique plutôt que sur celle de la chimie ; vous auriez, je n'en doute pas, inventé le secret de cette table.

Un soir, au château de Choisy, un peu avant l'heure du souper, madame de Pompadour, qui se piquait d'encourager les lettres et qui avait fait nommer M. de Voltaire gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, voulut ménager à Louis XV une agréable surprise. Un jeune homme d'un physique plein de grâce et de noblesse entra dans le salon. Il tenait à la main un rouleau de papier serré par un ruban rose et qui ressemblait fort à un manuscrit.

« Quel est donc ce monsieur ? se demanda-t-on de toutes parts.

— Encore un bel esprit, sans doute ? murmura tout bas le roi en se penchant à l'oreille de la favorite. Ma chère, gardez cela pour Versailles : nous venons ici pour nous distraire, et non pour écouter les fadaïses de ces petits messieurs-là.

— Il n'a pas trop mauvaise façon, pour un homme de lettres, dirent quelques dames de l'assistance.

— Veuillez l'écouter, sire, et vous pourrez le congédier ensuite, si tel est votre bon plaisir, reprit la Pompadour, après avoir fait un léger signe de tête à son protégé.

— Mauvaise ! répondit le roi , ne fais-je pas tout ce que vous voulez ? Sont-ce vers ou prose ?

— C'est de la poésie, sire.

— Et comment nommez-vous votre poète ?

— Sire, c'est mon secret. »

Le roi s'assit d'un air un peu maussade : alors le poète, presque découragé de l'accueil qu'il recevait, commença d'une voix timide, mais dont le timbre était plein de charme et de mélodie, à réciter les vers suivants :

J'ai vu Coigny, Bellone et la victoire,
Ma faible voix n'a pu chanter la gloire.
J'ai vu Plutus, j'ai méprisé sa cour,
J'ai vu Daphné, je vais chanter l'Amour.

A ce doux mot d'amour prononcé presque en tremblant devant toutes ces belles dames si bien faites pour l'inspirer, il y eut un murmure flatteur dans l'assemblée. Alors chacun devint tout oreilles, et le poète, reprenant courage, lut d'une voix sonore le premier chant d'un poème bien fait pour être récité sous les lambris de Choisy, et où les équivoques les plus licencieuses n'étaient pas toujours bien déguisées sous le voile diaphane de l'allégorie ou de la périphrase. Le roi applaudit à plusieurs reprises ; il était connaisseur, et l'assemblée l'imita avec enthousiasme.

Sur ces entrefaites, une musique mystérieuse annonça que le souper allait être servi. Le poète prenait son chapeau pour s'en aller, non sans avoir reçu de tendres œillades de plus d'une beauté, trop sensible peut-être au charme de certains vers.

« Que faites-vous ? s'écria Louis XV : vous resterez à souper avec nous, monsieur ; quand on parle si bien le langage des dieux, on peut s'asseoir à la table des rois, et c'est vous, monsieur, qui dérogerez. Comment vous nommez-vous ?

— Sire, Gentil-Bernard.

— L'auteur de l'*Art d'aimer* ! s'écrièrent d'une seule voix les belles dames de l'assemblée. Oh ! vous nous lirez le second chant, n'est-ce pas, monsieur ? »

Gentil-Bernard s'inclina.

« Eh bien, reprit le roi, pour que vous puissiez satisfaire au vœu de ces dames toutes les fois qu'il leur sera agréable de vous entendre avant le souper, nous vous nommons bibliothécaire du château de Choisy.

— Acceptez-vous? s'écria madame de Pompadour, triomphante pour son protégé.

Ah! madame la marquise!... sire!... comment vous remercier? balbutia le poète.

— En nous lisant après le souper les autres vers que vous savez bien, » répondit la marquise.

Cette motion fut appuyée avec chaleur; le poète n'avait garde de refuser, et on se mit à table. Permettez-moi de ne pas vous parler du souper, qui se prolongea, dit-on, fort avant dans la nuit, pas plus que des autres vers de Gentil-Bernard.

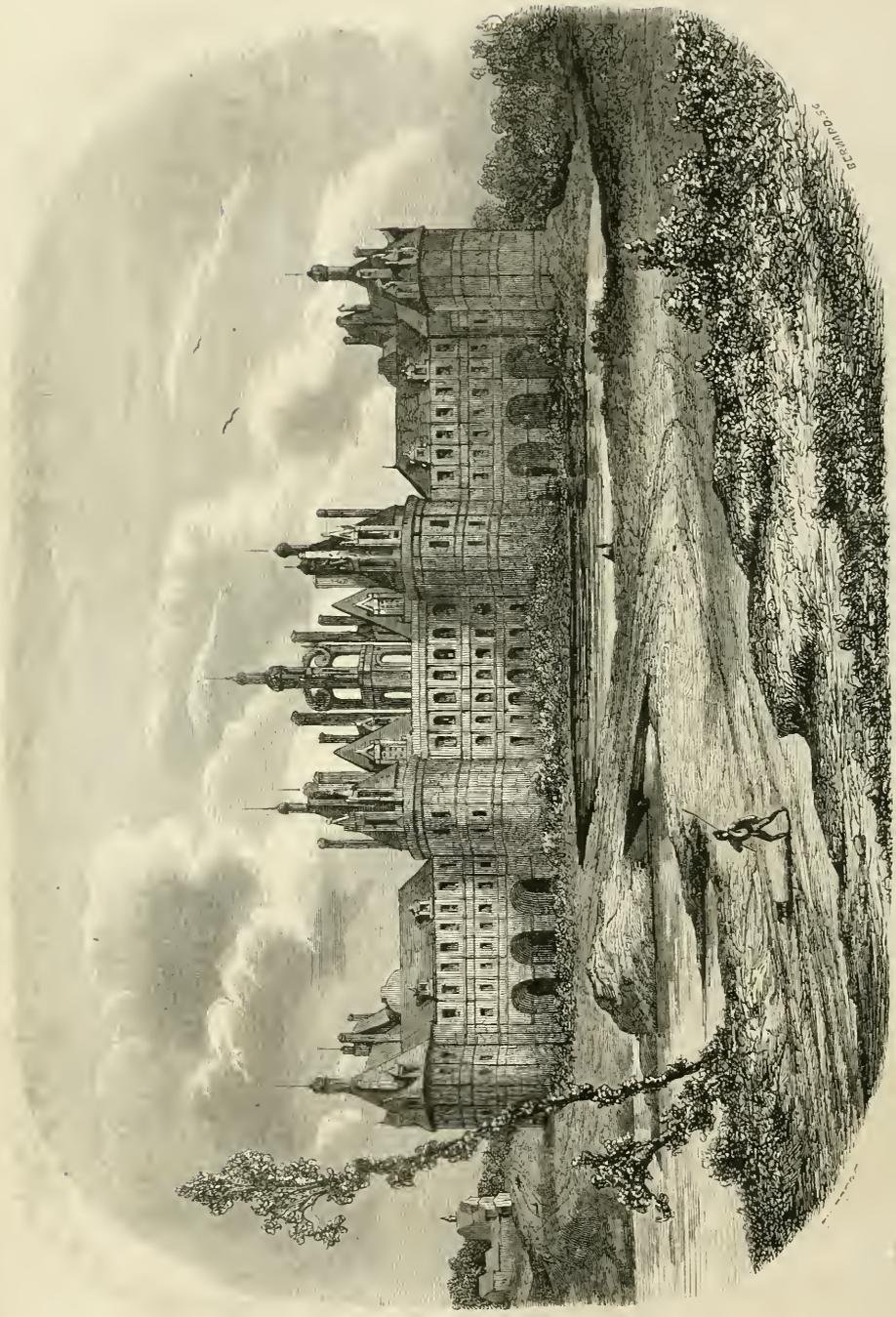
Quand Louis XV fut descendu dans la tombe, quand les grands seigneurs eurent cessé d'avoir de petites maisons, quand tout ce corrompu dix-huitième siècle eut disparu avec sa poudre, ses petits soupers et ses romans licencieux, emporté par l'ouragan révolutionnaire, que vouliez-vous que devint Choisy-le-Roy? C'était désormais un anachronisme dans notre histoire. Aussi, le grand et le petit château ne tardèrent pas à disparaître sous le marteau des démolisseurs : les statues furent renversées, les marbres brisés, et tous les matériaux vendus à l'encan. Aujourd'hui, les riches panneaux de boiserie qui décoraient ce royal séjour figurent peut-être dans le cabinet de quelque antiquaire. Choisy-le-Roi n'est plus, et de tous ses fastueux bâtiments il ne reste que le Grand-Commun, livré à des fabriques.

Une population industrielle a succédé à toute cette foule de bas officiers, de pages, de valets. Allez à Choisy, vous entendrez retentir le soufflet d'une forge ou la roue d'une machine à vapeur, et vous verrez à travers les fenêtres du Grand-Commun quelque malheureux ouvrier de la verrerie au front hâve, à l'œil terne, s'épuisant à façonner sous son souffle je ne sais quelle fusion rougeâtre qui, refroidie, deviendra du verre. Oh! comme alors s'enfuit loin, bien loin de nous toute cette poésie de souvenirs qui s'attache à la résidence royale de Choisy! Le soir seulement, à l'heure où ces bruits ont cessé, où toute la population est endormie, il est doux de se promener à Choisy sur les rives de la

Seine, veuve aujourd'hui du château qui, pendant un siècle et demi, s'est miré dans ses ondes, et dont le sourd murmure est peut-être un gémissément.







CHAMFURD



CHAMBORD.

L'un des premiers jours du printemps de
l'an 1525, un grand bruit



FRERE

BERNARD

de chasse retentissait dans les bois qui avoisinent l'une des plaines les plus vastes et les plus fertiles de la Sologne, sur la rive gauche de la Loire, et à quatre lieues environ de la ville de Blois. Un magnifique cerf dix cors, sortant de la forêt de Russy, venait de s'élançer, poursuivi par la meute, dans la petite rivière de Cosson, l'un des affluents de la Loire.

A la pompe toute royale de l'équipage qui suivait les hardis chasseurs, à l'ardeur surtout avec laquelle le cerf avait été traqué, on voyait bien que le jeune roi de France, François I^{er}, était là, animant la chasse, comme il eût animé une sanglante lutte sur le champ de bataille. Pourtant, il s'arrêta tout à coup, contint d'un geste rapide son cheval écumant, aux veines gonflées et au poitrail couvert de sueur ; et, laissant tomber son regard dans la prairie voisine sur un château fort demantelé, dont les tours massives dentelaient inégalement l'horizon, il s'écria en s'adressant à l'amiral de Bonnivet, son favori :

« Gouffier, c'est grand dommage que cette ancienne demeure des comtes de Blois soit si indigne d'un roi de France ; car j'aime ce pays et y élirais volontiers séjour.

— Sire, ce pays est riant en effet, reprit Bonnivet ; mais votre beau royaume de France ne vous offre-t-il pas mille autres paysages qui puissent rivaliser avec l'aspect de cette plaine ?

— Il y a pour moi dans les environs de ce château abandonné plus qu'un paysage, Gouffier, il y a des souvenirs. Non loin d'ici est Cognac où je suis venu au monde ; Romorantin, dont le château m'a vu élever. C'est à travers ces champs que, tout enfant, je fus emporté par une haquenée dont le maréchal de Gié m'avait fait don. On me erut perdu. Quand je revis ma mère, elle n'eut plus même la force d'être joyeuse. Bonne mère !... »

Le roi était ému ; il y eut un moment de silence ; mais bientôt il reprit en baissant la voix et se penchant à l'oreille de son favori :

« Et puis, ces bois, ces prairies m'ont vu, la nuit, me rendre furtivement auprès de la belle comtesse de Toury, de la charmante châtelaine de Montfauult : car ce pays est pour moi celui des premières amours. Comment veux-tu que je ne me sente pas attaché à ces vertes campagnes où j'ai ressenti deux des impressions qui restent le mieux gravées au cœur de l'homme, le péril et le bonheur ? »

Sous l'influence de tous ces souvenirs, François I^{er} en vint bientôt à cette conclusion :

« Au fait, qui m'empêche de jeter bas ce manoir que rien ne défend contre moi, pas même une armée ! La main qui reconstruit le Louvre, Fontainebleau, Saint-Germain, ne peut-elle réédifier Chambord ? »

Comme il parlait ainsi, on entendit retentir à peu de distance un hal-lali triomphal. Harcelé par les chiens, le cerf s'était embarrassé dans les roseaux qui bordent la petite rivière de Cosson ; sa dernière heure était venue. François I^{er} piqua des deux, et, suivi de son favori, il rejoignit la chasse, ne voulant pas perdre le spectacle de la curée.

Un désir de roi reste rarement sans satisfaction. A peu de jours de là, les créneaux et les machicoulis du vieux château fort des comtes de Blois tombaient sous le marteau des démolisseurs ; à peu de jours de là, l'un de ces glorieux artistes, comme il semble qu'il n'ait été donné qu'à la féconde Italie d'en produire, un homme à la fois peintre, architecte, sculpteur même, ainsi qu'avant lui l'avait été Michel-Ange, le Primaticci arrivait à Chambord, et avec lui cette immortelle pléiade d'ouvriers créateurs entre lesquels rayonnent encore aujourd'hui, à travers la nuit des âges, les noms de Jean Goujon, Germain Pilon, Pierre Bontemps, pour ne citer que les plus illustres seulement.

Alors, au milieu d'un parc de huit lieues de circonférence, on vit s'élever un véritable palais de fée. Ce palais, dont on chercherait vainement le pareil dans toute l'Europe, fut une sorte de compromis entre l'architecture imposante, mais un peu sévère du moyen âge, et les gracieuses fantaisies de l'art italien qui s'étudiait à marier les dentelles et les arabesques de l'Alhambra aux poétiques débris du Parthénon et du Propylée pour les greffer sur le donjon féodal.

Figurez-vous, en effet, un vieux manoir du temps des croisades, flanqué de quatre énormes tours, quatre tours chacune de soixante pieds de diamètre, avec des fossés remplis d'eau vive. Voilà Chambord, tel qu'il apparaît de loin dans la brume du matin ; mais qu'un joyeux rayon de soleil vienne à percer cette brume, et, sur la masse imposante et presque lugubre qui noireissait uniformément l'horizon, vous verrez se détacher des terrasses, des galeries sculptées à jour, des pilastres à trois rangs d'une élégance exquise et d'une légèreté vraiment aérienne, des fenêtres en saillie, blasonnées à la base et au sommet de toutes

sortes d'amonreux emblèmes : puis, au centre même de l'édifice, entre des myriades de clochetons et de cariatides, surgira tout à coup devant vous cette merveilleuse lanterne fleurdelisée qui couronne l'escalier célèbre où deux rampes, se croisant l'une sur l'autre, s'enroulent autour d'une même vis de pierre, si bien que deux visiteurs peuvent monter ensemble jusqu'au faite, sans parvenir à se rencontrer.

Nulle part mieux qu'à Chambord l'art des sculpteurs n'a détaillé en quelque sorte le génie sur la pierre ; nulle part, Léonard de Vinci, Jean Cousin ne se sont montrés mieux inspirés, en semant sur les murailles leurs fresques immortelles. C'est là surtout qu'il faut aller étudier dans tout l'épanouissement de sa glorieuse aurore l'époque qu'on a si justement surnommée la renaissance des arts.

Était-il en effet rien de trop triomphal et de trop splendide pour le vainqueur de Marignan qui, la main incessamment placée sur la garde de son épée, savait pourtant l'en détacher avec une grâce si charmante quand il s'agissait de la tendre aux artistes, aux poètes et aux belles ? Roi jeune, enthousiaste, somptueux, vraiment digne d'une si radiieuse trinité ! Henri IV, moins peut-être la bonhomie familière ! Louis XIV, plus la chevalerie ! et comme eux grand et vénéré tant qu'il y aura dans notre France des poètes, des artistes et des belles !

François I^{er} faillit ne voir jamais achevé ce château dont il avait confié la construction aux maîtres de l'art, et auquel se rattachaient dans sa pensée tant de souvenirs et peut-être aussi quelques espérances. Ce n'est qu'à son retour d'Espagne, après qu'il eut échappé au carnage de Pavie et aux prisons de Madrid, qu'il put rassembler à Chambord ses gentilshommes favoris et inaugurer une nouvelle ère pour la société française, en appelant à sa cour leurs femmes et leurs filles jusqu'alors confinées dans le fond de leurs manoirs.

Le roi avait dit : *Une cour sans dames est une année sans printemps et un printemps sans roses.* Dès lors commença à régner à Chambord un éternel printemps. Pourtant, au milieu des fêtes dont ce séjour enchanté fut le théâtre et qui solennisèrent le retour du roi captif, on entendit retentir les rudes paroles d'un vieux et franc serviteur.

Comme François I^{er}, revenant sur la fatale journée de Pavie, attribuait son salut, dans ce combat mémorable, à la bonté de son cheval et de son armure :

« Vous étiez bien monté, sire, lui dit le vieux Vivonne ; mais vous aviez à dire à la meilleure partie de votre harnais.

— Et laquelle ? répliqua le roi.

— Le cœur de votre noblesse, sire, que par ci-devant vous n'aviez reconnue et traitée comme vous deviez : car vous n'avez reconnu, traité et contenté que quatre ou cinq favoris qui, seuls, se sont ressentis de vos faveurs, bienfaits et dignités ; et les autres, non ! »

Peut-être en toute autre circonstance le roi n'eût pas supporté aisément cette remontrance de son vieux sénéchal ; mais alors il se contenta de sourire, car son cœur était trop plein d'un bonheur ignoré de tous pour qu'un autre sentiment pût y trouver place. Au nombre des filles d'honneur que la duchesse d'Angoulême, sa mère, avait amenées au-devant de lui, se trouvait la belle Anne de Pisseleu (mademoiselle de Heilly), et déjà s'étaient noués entre le roi et elle des liens d'autant plus charmants que le souvenir encore récent de la mort de la reine, Claude de France, exigeait plus de mystère.

C'est à cette époque de la vie de François I^{er} qu'il faut rapporter la construction de cette galerie souterraine, placée au-dessous de l'appartement royal, dans la tourelle du nord, et renfermant un escalier à deux montées qui conduit, par une issue secrète, dans les fossés du château.

Chambord, à l'époque du voyage de Charles-Quint en France, fut témoin de la généreuse vengeance de François I^{er} qui se borna à multiplier les fêtes et les spectacles pompeux sur les pas de celui dont il avait été le captif et presque la victime, et en qui il ne voulait voir qu'un hôte. Charles-Quint, au témoignage des contemporains, *admira Chambord comme un abrégé de ce que peut effectuer l'industrie humaine. Il y passa quelques jours pour la délectation de la chasse aux daims qui étaient là dans un des plus beaux paires de France et à très-grande foison.*

Ce ne fut pas là le seul trait de générosité royale dont Chambord fut le théâtre. Un certain Guillaume de Saxe, parent de la duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er}, avait formé le projet d'assassiner le monarque. C'était naturellement à la chasse que l'on devait chercher l'occasion de frapper le prince qui fut surnommé le *père de la vénerie*. François I^{er} en est instruit et, attirant seul sur ses pas Guillaume de

Saxe au plus épais du bois, il tire son épée et lui offre une réparation



pour les griefs qu'il peut avoir contre le roi de France, daignant ainsi élever jusqu'au duel l'assassinat tramé contre lui. Mais le poignard recule devant cette loyale épée, et l'obscur conspirateur accepte en tremblant la honte que, pour tout châtiment, lui impose François I^{er}.

Il existe au château de Chambord, dans l'escalier de Faïe d'Orléans, au-dessous du dôme, une cariatide fort curieuse qui représente la figure de François I^{er} placée entre celles de la comtesse de Chateaubriand et

de la duchesse d'Étampes. Faut-il attribuer à une fantaisie de roi ou d'artiste cette association singulière de deux beautés qui, à deux époques bien distinctes de la vie du royal fondateur de Chambord, ont le plus complètement régné sur son cœur? On n'a à cet égard aucune donnée positive. Aussi bien ni la tendre et malheureuse Françoise de Foix que le roi aima bien avant de songer à reconstruire Chambord, ni la fière Anne de Pisseleu dont le souvenir se rattache plus particulièrement à cette résidence, n'exercèrent à aucune époque sur leur amant un empire sans partage. On sait, à n'en pouvoir douter, que les portes secrètes, les escaliers dérobés, les galeries souterraines que le Primatice s'était plu à multiplier dans le château avaient pour objet de favoriser les nombreuses infidélités de François I^{er}; mais on sait aussi que, par de justes représailles, pour lesquelles la couronne elle-même n'a point d'inviolabilité, toutes les précautions assurées d'avance aux galantes perfidies du roi par le génie inventeur de son architecte tournèrent un beau jour contre lui.

Arrivé à un âge où les grâces de la jeunesse ont disparu, où les forces même de l'âge viril commencent à s'éteindre, on vit, dans l'automne de 1545, le roi François I^{er} parcourir une dernière fois, pensif et en proie à une sombre mélancolie, ce beau parc, ces mystérieuses galeries témoins de ses plus doux triomphes. Ce fut alors qu'il écrivit sur un vitrail, avec la pointe d'un diamant, ces deux vers célèbres :

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie¹.

Ce furent là ses adieux au château de Chambord. Il n'y revint plus : car il craignait sans doute que les ennuis et les amertumes du présent ne vissent à flétrir tous les charmants souvenirs du passé qui s'attachaient pour lui à cette poétique résidence. Peut-être aussi, dans ses

¹ C'est là le véritable texte de ces vers, bien que généralement ils aient été reproduits avec cette variante :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Nous avons pour nous l'opinion de M. de Chateaubriand, qui les rapporte ainsi dans son dernier chef-d'œuvre, la *Vie de Rance*.

campagnes d'Italie, avait-il entendu retentir à son oreille ce touchant distique du Dante :

Nessun maggior dolor che ricordarsi
Del tempo felice nella miseria.

Et François I^{er}, qui sentait venir les jours d'agonie de Rambouillet, ne voulait plus se rappeler tous ses jours heureux de Chambord.

Dix-huit cents ouvriers avaient travaillé sans relâche à ce château pendant douze années : on y avait dépensé 444,570 livres, somme équivalente alors à plus de cinq millions de notre monnaie, et pourtant cette œuvre gigantesque était loin de son achèvement. Mais patience, voici venir un continuateur.

Déjà, sur les parois des murs et le long des frises, on voit s'entremêler l'H couronnée à l'F royale : déjà le croissant apparaît à côté de la salamandre enflammée qui porte la devise à la fois terrible et protectrice du vainqueur de Marignan : *Nutrisco et extinguo*. Cette H nous annonce Henri II ; ce croissant est celui de Diane de Poitiers, cette favorite qui fut longtemps la véritable reine de France.

C'est dans le parc de Chambord que Brissac, complice de l'ingrate Diane, fut aperçu par Claude de Taïs, grand maître de l'artillerie, au moment où il sortait de chez la maîtresse du roi. La trahison de Brissac resta impunie ; et s'il n'éprouva point le sort d'Actéon pour avoir surpris le secret de Diane, le malencontreux Claude de Taïs n'échappa pas, du moins, à une disgrâce. Bien plus, ce fut ce même Brissac qui hérita de sa charge de grand maître de l'artillerie. Ainsi le voulut le roi. Au récit de cet étrange aveuglement, ne se prend-on pas à penser malgré soi, et presque sans oser le dire, que le croissant, arboré si audacieusement sur les murailles de Chambord, devait porter malheur à Henri II ?

C'est dans ce château que fut ratifié, le 7 janvier 1552, le traité qui valut au roi de France le duché de Lorraine, et les villes de Metz, Toul et Verdun, qui lui furent accordées à titre de vicaire de l'Empire.

Après la mort funeste et si prématurée de Henri II, Catherine de Médicis, désormais délivrée d'une rivale, vint s'établir à Chambord. Là, en compagnie de ces faciles beautés qu'elle s'accoutuma dès lors à traîner partout à sa suite, et qu'on avait surnommées l'escadron vo-

lant de la reine, elle s'exerçait à la chasse, au tir à l'arbalète et à l'équitation ; c'est par ces jeux qu'elle préludait aux agitations des trois règnes de ses fils, où elle devait avoir une si grande part.

Le premier, François II, n'a laissé aucun souvenir à Chambord, bien qu'il y soit venu avec la reine Marie Stuart.

Le second, Charles IX, a forcé un cerf dans le parc à course de cheval et sans le secours des chiens, et ce grand exploit a été chanté par le poète Baif.

Le troisième, Henri III, s'est montré sous ces beaux ombrages en compagnie de ses mignons, et il y a eu chasse à la sarbacane.

Laissons passer les Valois, et vienne maintenant la maison de Bourbon.

Il semble que le renom de galanterie de Henri IV, établi d'une façon si populaire, eût dû s'étendre à Chambord, où les myrtes de François I^{er} étaient bien de nature à empêcher son successeur de dormir. Il n'en est rien pourtant, et nous devons nous hâter de déclarer que toutes nos recherches pour découvrir à Gabrielle d'Estrées une rivale dans cette résidence d'amoureuse mémoire ont été vaines. Le Béarnais s'est montré à Chambord le digne père de Louis XIII, et il faut que pas une nonne des couvents voisins, pas même une gentille villageoise des bords de la Loire, ne se soit rencontrée sur son chemin.

Quant à Louis XIII, puisque nous l'avons nommé, il trouvait à satisfaire dans ce parc ombreux et mélancolique son double penchant pour la chasse et pour la solitude. Parfois le jeune Luynes venait y discourir avec lui sur l'art d'élever les faucons. C'était la seule conversation que le roi se permit ; et les filles d'honneur d'Anne d'Autriche le savaient si bien, que dès qu'elles le voyaient paraître, elles cessaient à l'instant leur caquetage et devenaient immobiles et muettes comme des statues. C'est à Chambord, dans un voyage de la cour, que l'une d'elles, la belle mademoiselle de Hautefort, celle-là même qui envoyait au poète Sarron des chapons du Maine et des pâtés de perdrix, plaça sous sa colerette un papier dont le roi désirait connaître le contenu. On sait que Louis XIII, n'osant porter une main indiscreète dans un pareil endroit, ne jugea rien de mieux à faire pour se procurer l'objet de sa curiosité que d'emprunter le secours d'une paire de pincettes.

Enfin voici venir Louis XIV, ce descendant si direct de François I^{er},

malgré la généalogie. Sous son règne, Chambord va reprendre une vie nouvelle. Déjà continué sous le règne précédent, d'après les plans de Sertio, le château reçoit de nouvelles modifications sous la direction de Mansard. A la duchesse d'Étampes, à la duchesse de Valentinois succède la duchesse de la Vallière. Guiche et Lauzun ont remplacé Bonivet et Brissac. C'est alors que, dans tout l'enivrement de l'amour heureux, Louis XIV, pour plaire à sa Louise adorée, donna, dit-on, l'ordre de détruire le vitrail où François I^{er} avait écrit son impertinent distique. Aussi bien le roi était trop jeune, trop beau, trop encensé pour craindre l'inconstance d'une maîtresse, et le moment était déjà proche où sœur Louise de la Miséricorde eût pu écrire à son tour sur les vitraux de Chambord, comme tant d'autres beautés après elle :

Souvent le roi varie,
Mal habil qui s'y fie.

Que de bruits joyeux, que de musique, que de fêtes dans la noble et magnifique maison royale de Chambord, durant toute la première et la plus glorieuse période du règne de Louis XIV ! Que de serments d'amour échangés à voix basse dans les bosquets, dans les parterres, dans les galeries, entre les rois du bel air et de la galanterie et toutes ces merveilleuses beautés, escorte ordinaire du grand roi ! Dans cette atmosphère parfumée des senteurs des forêts prochaines, et où il semble que les âmes si légères des filles d'honneur de Claude de France aient laissé comme une émanation de leurs tendres faiblesses, tout invite à l'amour et au plaisir, et la femme la plus sage, la plus dévouée à ses devoirs a peine à résister. C'est à Chambord que mademoiselle de Montpensier, la petite-fille de Henri IV, la grande Mademoiselle enfin, a avoué au beau Lauzun son amour pour lui, en soufflant sur une glace et en y écrivant avec le doigt le nom de l'heureux gentilhomme. A Versailles, à coup sûr, il n'en eût jamais été ainsi.

Il ne fallait rien moins que les ineffables délices d'un pareil moment pour effacer dans l'âme de la princesse l'impression de terreur qui s'était attachée pour elle, depuis sa plus tendre enfance, au château de Chambord, alors que Gaston d'Orléans, son père, se plaisait malicieusement à l'égarer dans le dédale du fameux escalier à double rampe entre-croisée, et qu'elle suivait en tremblant la voix qui l'appelait, sans

parvenir à retrouver la trace de celui qui lui échappait sans cesse. Oh ! sans doute, il lui arriva plus d'une fois, depuis lors, de gravir ce même escalier tendrement appuyée sur le bras de son amant, et d'évoquer, entre deux baisers, le souvenir de ses terreurs enfantines.

On peut lire dans les lettres de Pellisson à mademoiselle de Scudéry le détail des fêtes vraiment féeriques qui marquèrent, à diverses reprises, le séjour de Louis XIV à Chambord. C'est dans l'une de ces fêtes, au mois d'octobre 1670, que fut représenté pour la première fois, dans la salle de spectacle récemment construite, par ordre du roi, sur les plans de Mansard, l'un des immortels chefs-d'œuvre de Molière, le *Bourgeois gentilhomme*.

On sait que le jour de la première représentation, Louis XIV demeura muet et rêveur en écoutant cette satire si mordante et si vraie des travers de la noblesse et de la sottise de la bourgeoisie, et que, pendant cinq jours, le pauvre Molière fut en proie aux plus mortelles angoisses, tremblant d'avoir offensé son bienfaiteur et son roi. Déjà même les courtisans, irrités contre l'audacieux auteur, lui annonçaient ironiquement une disgrâce d'autant plus dure pour lui, que la chute de sa pièce venait s'y joindre. Enfin la seconde représentation a lieu. Un sérieux de glace règne sur tous les visages, et l'on se demande tout bas comment le grand roi a permis le renouvellement d'un scandale que, par son seul maintien, il avait paru hautement désapprouver. Tout à coup, le front de Louis XIV se déride, ses lèvres s'entr'ouvrent : il sourit, et bientôt il donne lui-même le signal des applaudissements, auxquels sa cour ébahie s'empresse de s'associer en s'écriant comme lui : « Bravo, Molière ! » Désormais un grand acte de justice littéraire est venu s'inscrire à côté de tous les souvenirs qui remplissent les annales de Chambord.

Au nombre des beautés qui ont été le plus fêtées dans cette royale résidence, il faut compter cette charmante Henriette d'Angleterre qui inspira, dit-on, à Louis XIV un coupable amour. Que cet amour ait été ou non partagé, il n'en est pas moins vrai que, du jour où l'écho apporta jusque dans cette enceinte que la jeune princesse avait animée si souvent de sa présence ces paroles lugubres : « Madame se meurt, Madame est morte ! » de ce jour, Louis XIV abandonna Chambord.

Une seule fois, à la fin de son règne, le grand roi eut un moment la

pensée d'y revenir. C'était à cette époque néfaste de notre histoire où la France environnée d'ennemis semblait toucher à son déclin. Chambord fut désigné pour servir d'asile au roi ; c'était la dernière citadelle où il avait résolu de s'ensevelir avec le reste de sa noblesse, sous les débris de la monarchie. Mais Villars vainquit à Denain l'Europe entière conjurée contre nous, et Chambord ne fut point réservé à cette célébrité fatale. Mais, silence !... à tout le bruit des fêtes de Louis XIV va succéder un calme religieux et presque monastique. Des scènes patriarcales vont remplacer à Chambord les tableaux d'une pompeuse dissipation. Le bon roi Stanislas, le compagnon d'armes de Charles XII, et sa femme, mère de la reine de France, viennent se consoler de la perte d'une couronne en acceptant l'hospitalité que Louis XV leur offre dans un de ses palais ; car, dans ce temps de pouvoir absolu, ce n'étaient pas les sujets, c'étaient les personnes royales elles-mêmes qui venaient chercher un refuge dans notre pays.

Pendant que la reine de Pologne fait élever à Chambord la délicieuse



chapelle qui garde son nom, son royal époux va s'asseoir familièrement

au foyer des paysans des environs, cause avec eux de leurs besoins, de leurs intérêts, tient leurs enfants sur les fonts de baptême; et l'on dit qu'aujourd'hui encore son nom, prononcé dans les chaumières de cette partie de la Sologne, y réveille les mêmes souvenirs que ceux qu'a laissés saint Louis à Vincennes, le bon roi René dans les campagnes de la Provence.

Maintenant, pourquoi le tambour a-t-il retenti dans ces cours où, du temps du roi Stanislas, on n'entendait guère que le son des cloches et les chants des prêtres? Quels sont ces bruits de guerre? Entre les arbres on voit briller des sabres et s'agiter des aigrettes; Chambord va-t-il donc soutenir un siège? Aussi bien voici venir sur son cheval de bataille le vainqueur de Fontenoy, de Lawfeld et de Rocoux, le maréchal de Saxe.

C'est que Chambord est devenu l'apanage de cet illustre bâtard d'un autre souverain de Pologne, de ce Maurice qui, privé d'un trône au pied duquel il naquit, s'est fait de sa gloire un immortel avènement.

Chambord n'est plus un palais à présent, c'est une caserne. Présider à l'exercice de ses deux régiments de hulans, élever ses chevaux de l'Ukraine qui, libres dans le parc, accourent d'eux-mêmes à l'heure de la manœuvre quand les trompettes en donnent le signal du haut des terrasses, tel est le seul repos dont veuille le maréchal de Saxe; c'est à peine s'il accepte les plaisirs que viennent lui apporter Favart et sa troupe dans la salle de spectacle immortalisée par Molière. Molière! Favart! deux noms séparés sans doute par un long intervalle de temps comme de gloire, mais entre lesquels il existe plus d'un curieux rapprochement.

C'est le 50 novembre 1750 que, jeune encore, Maurice de Saxe termina sa carrière à Chambord. Autour de son lit de mort on plaça seize drapeaux conquis par lui sur les ennemis de la France, et, pendant quarante jours, six pièces de canon tirèrent d'heure en heure dans les cours du château.

Notre France devait bien de tels honneurs à ce fils d'adoption qui s'était montré si digne d'une telle mère, à celui qui répondait au roi de Pologne Frédéric-Auguste, en lui refusant une avilissante cession de ses droits au duché de Courlande :

« J'occupe un emploi distingué dans les armées du roi très-chrétien, « où la trahison et la lâcheté ne souffrent ni interprétation ni déguisement. »

En 1777, la famille de Polignac obtint de Louis XVI la possession de Chambord ; puis la révolution vint, et, avec cette rage aveugle qui fait les choses responsables pour les idées, laissa sur le magnifique château de François I^{er} de terribles empreintes.

Toutes les grandes secousses politiques enfantent de ces furieux qui mettent la dévastation à la suite d'une victoire, et perpétuent brutalement la lutte par le pillage. La cupidité ne fut pas étrangère aux ravages exercés dans Chambord ; le mobilier fut vendu à l'encan aux fripiers des villes voisines, et l'on alla chercher jusque dans les tapisseries des appartements de tant d'illustres hôtes le peu d'or qu'elles contenaient.

En 1790, Chambord avait été déclaré domaine de l'État, et l'on y avait établi un dépôt de remontes, sans doute en souvenir des chevaux de l'Ukraine que le maréchal de Saxe avait essayé d'y acclimater. En l'an x (messidor), cette résidence devint le chef-lieu de la 15^e cohorte de la Légion d'honneur, et le brave Augereau vint s'y établir. Sous l'empire, elle fut réunie à la couronne, le 28 février 1807 ; et Napoléon, après avoir fait à Berthier un titre avec une de ses victoires, constitua pour lui Chambord en apanage.

On sait que, comblé des bienfaits de l'empereur, Berthier, successivement prince de Wagram et de Neufchâtel, vice-connétable, grand veneur, chef et grand cordon de la 1^{re} cohorte de la Légion d'honneur, abandonna, comme tant d'autres, au retour des Bourbons, la cause de son impérial frère d'armes.

Bientôt, appelé par Napoléon qui l'aimait toujours, engagé envers Louis XVIII, boursé à la fois par son ambition et sa conscience, il se retira à Bamberg en Bavière. Là, se précipitant d'un balcon dans un accès de fièvre chaude, ou poussé, dit-on, par la main d'assassins inconnus, il périt d'une de ces fins mystérieuses que la Providence envoie aux hommes comme un châtement, et quelquefois comme une délivrance.

Aurait-il osé jamais, s'il eût vécu, rentrer sous les voûtes du palais qui lui fut donné pour prix d'une fidélité si fatalement démentie ? Dans

L'ombre des galeries de Chambord, n'aurait-il pas tremblé de voir se dresser cette silhouette vengeresse qui lui était tant de fois apparue, à travers la fumée d'un champ de bataille, comme un présage assuré de victoire ?

Sous la restauration, la princesse douairière de Wagram obtint de Louis XVIII l'autorisation d'aliéner Chambord. Ce fut alors qu'une commission de hauts dignitaires se réunit pour l'acquisition de ce domaine, au moyen d'une souscription nationale, afin de l'offrir au jeune duc de Bordeaux. Ce projet, qui se réalisa dans le cours de l'année 1820, donna lieu à un écrit de Paul-Louis Courier qui eut alors un grand retentissement.

Les partisans de la monarchie avaient jeté le gant à leurs adversaires : le vigneron de Veretz pensa qu'il lui appartenait de le ramasser. Le pamphlet qu'il publia à cette occasion est l'une des œuvres les plus spirituelles et les plus incisives qui soient sorties de cette plume célèbre. Jamais peut-être jusque-là l'attaque n'avait été plus violente : était-elle juste ? La postérité en décidera.

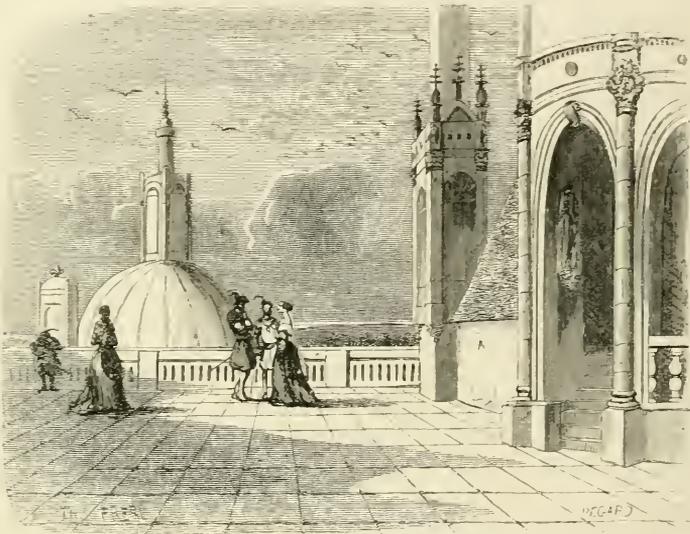
Pour nous, dont l'intention ne saurait être, dans une publication exclusivement historique et littéraire, de réveiller des dissensions politiques qui, à dix ans de là, devaient se résoudre par la guerre civile, ne fût-ce qu'au nom des arts, nous devons remercier les souscripteurs de 1820 d'avoir sauvé le magnifique château de Chambord du marteau des démolisseurs de la bande noire, cette dévastation organisée, ce sacrilège en commandite.

Aujourd'hui que la maison de Bourbon ne possède plus rien en France que le domaine de Chambord dont nos pères ont voulu la doter, laissons ce monument du passé au prince déchu, sans souhaiter, dans son intérêt même, que jamais il y reparaisse en maître. Ne lui disputons pas cette noble ruine, apanage de la proscription.

Chambord, en son absence, ne doit plus avoir d'autres hôtes que l'écrivain, l'artiste ou le voyageur.

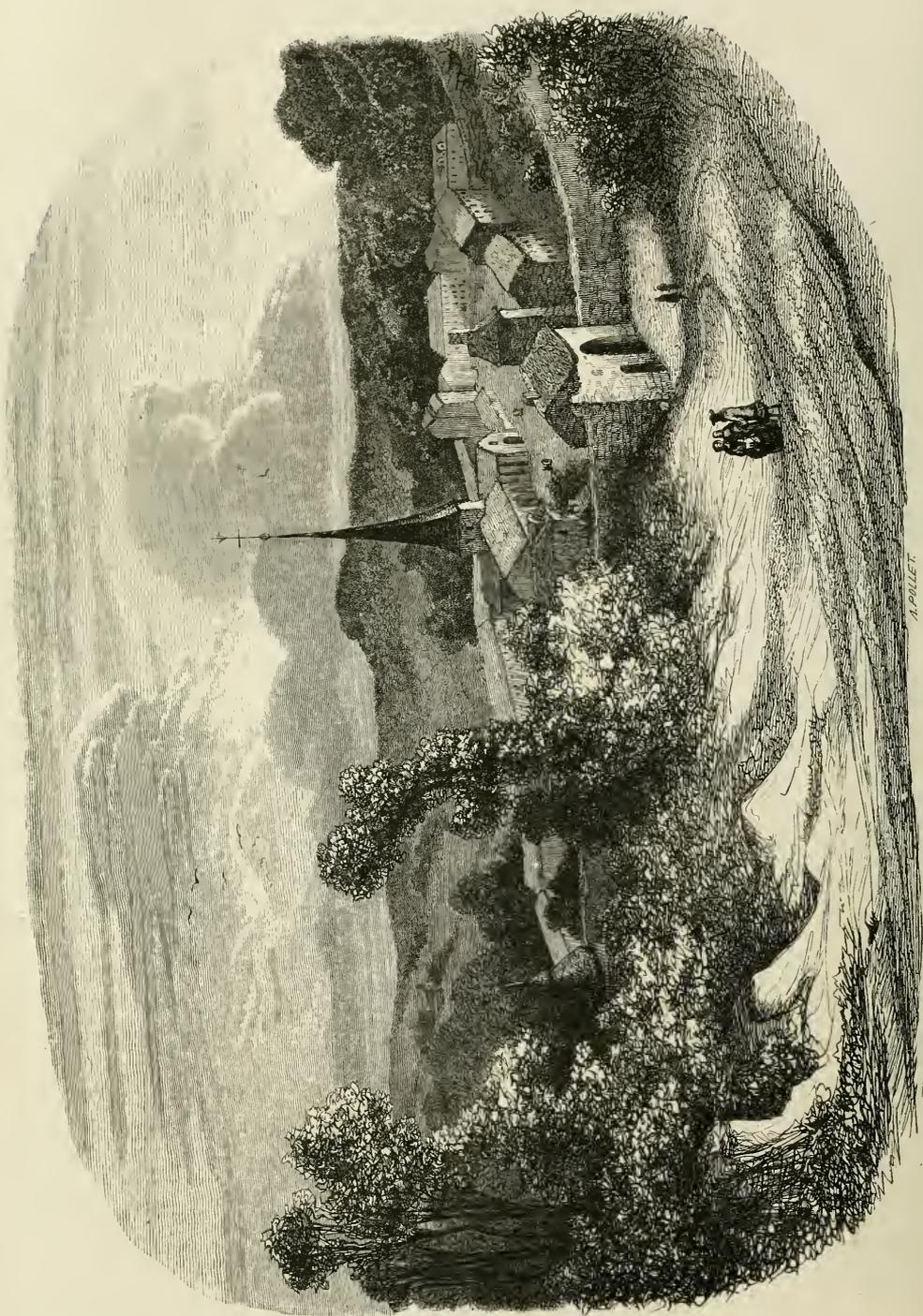
Ne touchons pas à ce donjon confident de l'histoire de trois siècles, qui conserve la mémoire de tant de splendeurs et de tant d'infortunes, qui nous parle successivement de gloire et de deuil, d'amour et de guerre, d'avènement et d'abdication ; monument où chaque époque a apporté son travail, où chaque dynastie a laissé sa trace, se résumant

d'une façon tout architectonique. François I^r par son double escalier, Louis XIV par la salle des spectacles, la reine de Pologne par un oratoire, et Maurice de Saxe par une caserne.

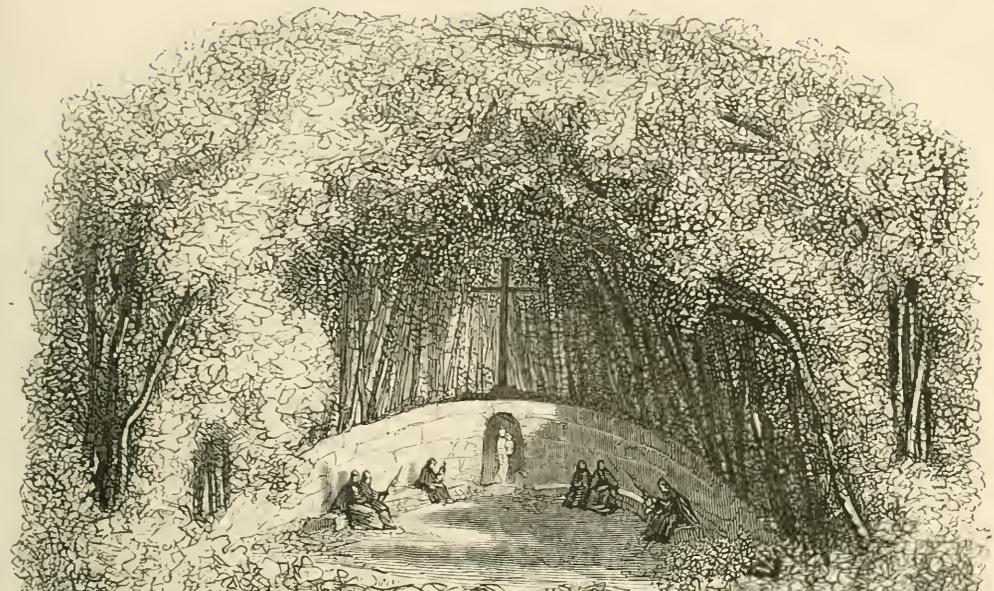






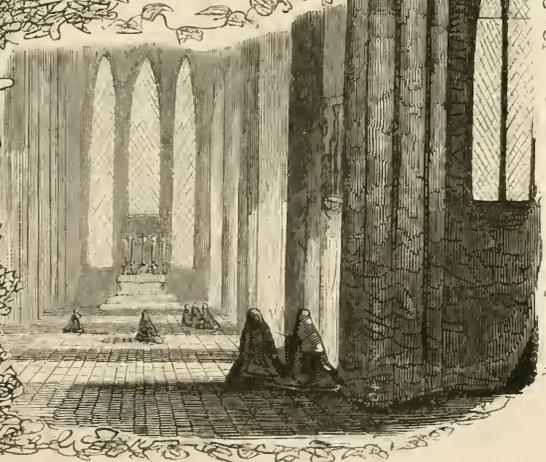


PORT-ROYAL-DES-CHAMPS.



A. COLLET.

PORT-ROYAL.
Non loin de Chevreuse,



petite ville située à sept lieues au sud-ouest de Paris, et dont le nom réveille le souvenir d'une gracieuse héroïne du temps de la Fronde, au milieu d'une plaine solitaire qu'une ceinture de forêts environne de tous côtés d'ombre et de silence, il existe une portion de sol assez considérable recouverte d'une pauvre et maigre végétation; çà et là on rencontre sous l'herbe quelques pierres moussues, quelques vestiges informes de matériaux de construction. C'est qu'il y a cent trente ans, à cette place, aujourd'hui nue et qui semble frappée de stérilité, s'élevait une abbaye.

Ce n'était point une de ces riches et grasses abbayes, séjours de luxe et de bonne chère dont Rabelais nous a légué la mémoire dans ses joyeux écrits; ce n'était point Jumièges avec ses prodiges d'architecture gothique ni Saint-Trophyme avec les ogives hardies de son cloître, ni Fontevrault où tant de têtes royales sont venues se cacher sous le voile; c'était un assemblage de bâtiments bas et humides, la plupart dans un état complet de dégradation, où tous les styles d'architecture se trouvaient confondus.

De loin, on aurait été assez tenté de prendre ces bâtiments pour une ferme que le propriétaire laissait tomber en ruines, si l'on n'avait remarqué sur le sommet de la grille d'entrée une grande croix de fer rouillé, d'un travail assez curieux, et où apparaissaient encore au soleil quelques vestiges de dorure. Aux bâtiments attenait un jardin dont la culture et le dessin, peu en rapport avec la symétrique magnificence que le célèbre Lenôtre avait introduite à cette époque, attristaient l'œil; un peu plus loin, au nord de l'église, un humble et étroit cimetière. Mais ce jardin avait été planté par les hommes les plus savants du dix-septième siècle, Arnould, Lancelot, Lemaitre de Saey; Blaise Pascal était venu méditer sous ses ombrages naissants le livre sublime des *Pensées*. Mais dans cet humble et étroit cimetière reposaient les restes d'un grand poète, de Jean Racine... Cette solitude se nommait Port-Royal des Champs.

Port-Royal! que de souvenirs attachés à cette abbaye qui semble projeter son ombre sur toute l'histoire du dix-septième siècle! Religion, politique, sciences et arts, amour même, durant une période de cent années, de 1608 à 1709, Port-Royal a tout envahi. Son nom se trouve mêlé à chaque page de nos annales, ce nom qui a empêché Louis XIV

de dormir, et qui plus d'une fois est venu le troubler au milieu de ses fêtes, comme le spectre de Banquo s'asseyant au festin de Macbeth ; Port-Royal, personnification vivante de l'opposition telle qu'elle pouvait exister sous le gouvernement absolu du grand roi, c'est-à-dire à l'état de commentaire mystique et d'ascétique argumentation sur le dogme, car, politiquement parlant, elle était impossible ; hydre aux cent têtes encapuchonnées que Louis XIV essaya, mais en vain, de museler, et qu'il se résolut un beau jour à étouffer.

Si jamais histoire a présenté les conditions du drame, ce fut à coup sûr celle de Port-Royal des Champs durant les cent années dont il s'agit ; drame touchant et sévère où l'unité antique est fidèlement observée, où le chœur lui-même apparaît par intervalles et vient saluer tour à tour par des chants de triomphe ou des gémissements les phases diverses de l'abbaye, où, à la suite d'un des plus merveilleux prologues qu'il soit possible d'imaginer, l'action se noue d'une manière tragique et imprévue, et se continue au milieu de toutes les alternatives d'une lutte pleine d'angoisses, pour se terminer par un dénoûment plus pathétique peut-être que tous ceux qu'a pu enfanter l'imagination fiévreuse des plus grands poètes dramatiques.

Fondée en 1204 par Eudes de Sully, évêque de Paris, en un lieu qui, dit-on, dans une partie de chasse, avait servi au roi Philippe-Auguste de retraite et d'abri contre l'orage, l'abbaye de Port-Royal des Champs était l'une des plus anciennes communautés de femmes de l'ordre de Cîteaux.

Elle comptait au nombre de ses principaux bienfaiteurs les seigneurs de Montmorency, les comtes de Montfort et le saint roi Louis IX. De plus, elle tenait de sa munificence de grands privilèges, comme, entre autres, celui de pouvoir célébrer l'office divin, quand même tout le pays serait en interdit. Il était aussi permis aux religieuses de donner retraite à des séculières qui, dégoûtées du monde, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans se lier par des vœux. Néanmoins, vers la fin du seizième siècle, le monastère de Port-Royal des Champs, comme tant d'autres, avait suivi la pente générale que le relâchement des mœurs, les désordres enfantés par les guerres civiles, et la corruption de la cour sous les derniers Valois, avaient propagée jusque dans les communautés religieuses. Là, comme ailleurs,

la règle de Saint-Benoit avait été mise en oubli, la clôture même n'était plus observée, et, il faut bien le dire, de tous les vœux prescrits par le célèbre fondateur de l'ordre de Cîteaux, celui de chasteté était peut-être le moins pratiqué.

En 1602, Marie-Angélique Arnauld d'Andilly, jeune fille issue d'une illustre famille de robe, fut faite abbesse de Port-Royal des Champs, Elle n'avait pas encore onze ans accomplis, et il y avait peu d'apparence que le convent fût destiné à se régénérer sous le sceptre abbatial de cette enfant. Aussi le désordre continua toujours à régner dans l'enceinte consacrée au Seigneur. Aux austérités de la règle avaient succédé toutes les somptuosités du luxe le plus mondain. Ce n'était tous les jours au monastère que fêtes et joyeux banquets. Le velours et la soie avaient remplacé dans la toilette des nonnes la serge et la bure. Dans chaque cellule s'épanouissait sous les plus riches tentures, se reflétait dans les plus beaux miroirs de Venise, tout l'attirail de la coquetterie la plus raffinée. Bien plus, le moment n'était pas éloigné peut-être où, cédant à la contagion de l'exemple et à la voix impérieuse des sens que l'âge allait éveiller en elle, la jeune abbesse s'associerait elle-même aux coupables égarements de celles qui l'entraînaient en riant, sur leurs pas, par des chemins semés de fleurs, vers le précipice de la damnation éternelle. Qui sait même si ce moment n'était pas venu en 1608? Car, à cette époque, l'abbesse de Port-Royal des Champs venait d'entrer dans sa dix-septième année; elle était belle, elle avait l'âme sensible et aimante; le joyeux Henri IV régnait encore, et les parties de chasse de la cour s'étendaient des bois de Versailles dans les bois de Chevreuse voisins de l'abbaye; et les mignons de Henri III n'étaient pas tous morts sans postérité comme Quélus et Saint-Mégrin. Plusieurs avaient laissé des fils non moins entreprenants qu'eux auprès des belles dames et des jolies filles, soit qu'il fallût assiéger pour parvenir jusqu'à elles des châteaux forts ou des monastères, des chambrettes ou des cellules. Or on sait déjà qu'à Port-Royal des Champs, en 1608, les cellules n'étaient pas imprenables.

Par une soirée oragense de l'automne de cette même année 1608, à l'heure où la communauté était rassemblée au réfectoire pour le souper, on sonna à la grille de l'abbaye. La tourière, troublée dans l'occupation à laquelle elle se livrait d'ordinaire avec le plus de ferveur, prit sa lan-

terne et se mit en devoir, avec une mauvaise humeur évidente, d'aller reconnaître quel visiteur pouvait se présenter au monastère à une pareille heure. Chemin faisant, elle pensait en elle-même que ce pourrait bien être quelque jeune seigneur de la cour qui s'en venait demander



asile, car l'orage menaçait; le roi était alors à Rambouillet, dont la forêt, comme on sait, confine aux bois de Chevreuse, et toute la journée on avait entendu retentir dans le lointain les sons du cor. D'après cette induction, la tourière, qui avait depuis longtemps passé l'âge où les femmes sont le plus accessibles aux requêtes de toute espèce, se promit bien que, en punition d'avoir troublé son repas, le beau chasseur en serait pour le produit de sa chasse de la journée, et c'est dans cette disposition qu'elle arriva à la grille du couvent.

A la double lueur projetée d'un côté par sa lanterne et de l'autre par les éclairs qui sillonnaient la nue, elle aperçut, à travers les barreaux, un personnage enveloppé dans une vaste robe de laine grise, dont les plis grossiers ne dissimulaient qu'avec peine une taille pleine de

richesse et d'élégance. Sous le capuchon rabattu sur la tête de ce personnage étincelaient deux grands yeux qui voulaient paraître humbles et contrits, mais dont l'éclat mal voilé trahissait bien des convoitises, et peut-être de mauvaises passions. Cet homme s'écria d'une voix lamentable :

« La paix du Seigneur soit avec vous, ma très-chère sœur, et avec toute votre sainte communauté !

— Que voulez-vous, mon frère ? dit la tourière en lançant à l'inconnu un regard narquois.

— Ne le voyez-vous pas, ma sœur ? répondit celui-ci, je suis un pauvre moine de l'ordre de Saint-François qui vient vous demander un gîte pour la nuit et un peu de nourriture ; car il se prépare un violent orage, et je n'ai encore rien mangé de la journée.

— Oui-da, mon très-cher frère capucin, reprit la tourière, si vous avez faim et soif, m'est avis que ce n'est pas le pain et le vin de la communauté de Port-Royal des Champs qui vous attirent ici, et si vous venez y demander un gîte, m'est avis également que ce n'est pas pour y dormir.

— Que je sois excommunié dans cette vie et damné dans l'autre, si j'ai menti ! Voyez, ma chère sœur, je me soutiens à peine. Laissez-moi tôt entrer dans votre sainte maison, si vous ne voulez pas que je tombe en défaillance devant vous.

— Ouais ! beau frère mendiant, faites-le, si bon vous semble, mais cela ne me persuadera nullement. Tenez, ne cherchez pas davantage à me tromper, car je vous avertis que ce serait peine perdue. Faites mieux : dites-moi qui vous êtes, là, en bonne vérité, et peut-être me laisserai-je attendrir, si vous me donnez votre foi de gentilhomme que vous n'avez que d'honnêtes intentions ; mais autrement je ne vous ouvrirai pas. »

En s'entendant parler ainsi, le capucin, ou du moins le soi-disant tel écarquillait les yeux et demeurait la bouche béante, absolument comme si on lui eût parlé hébreu ; à la fin il s'écria avec une grande vivacité :

« Ma très-chère sœur, je ne suis point un laïque, ainsi que vous le supposez ; je suis un capucin, un véritable capucin. »

Et en même temps il rejeta en arrière le capuchon sous lequel sa tête était comme ensevelie, et montra aux yeux de la tourière un visage en-

core jeune et d'une beauté remarquable, mais où l'on eût pu croire que la débauche avait imprimé de hâtives flétrissures, s'il n'eût été plus naturel de les attribuer aux macérations du cloître. Sa tête presque entièrement rasée, sauf le cilice de cheveux qui l'entourait en forme de couronne, semblait indiquer, au surplus, d'une manière positive, qu'il appartenait en effet à l'ordre de Saint-François, à moins de supposer, ce qui n'était guère admissible, que cette coiffure même était un déguisement. La tourière parut ébranlée; toutefois, comme elle exerçait depuis longues années, et qu'elle avait été à même de se convaincre combien l'esprit des jeunes seigneurs était inventif, elle fit un retour sur elle-même, et frappée d'une pensée subite :

« Si vous êtes réellement un capucin, dit-elle, il y a tout proche d'ici un couvent de cet ordre, une demi-lieue au plus; prenez le chemin tout droit devant vous, et pressez-vous un peu, vous arriverez avant l'orage. Dieu vous garde, mon frère! »

En parlant ainsi, elle fit volte-face, et se disposa à rentrer dans le couvent, car la pluie commençait à tomber, et les sourds grondements de la foudre redoublaient d'intensité. Quelques minutes encore, quelques secondes peut-être, et l'orage allait se déclarer; tout annonçait qu'il serait terrible. L'infortuné capucin, menacé d'en subir toute la violence, puisqu'à une demi-lieue à la ronde il ne se trouvait pas un abri, pas un arbre même pour le garantir, s'attacha aux barreaux de la grille, par un effort désespéré, et les secouant dans une étreinte convulsive, s'écria d'une voix étouffée :

« Ma sœur, ma sœur! ayez pitié de moi; ne me laissez pas ainsi exposé au feu du ciel: je jure Dieu que j'ai dit vrai. »

A peine il avait prononcé ces derniers mots, qu'une lueur blafarde inonda l'atmosphère, et la foudre éclatant avec un grand fracas vint tomber à quelques pas de distance; la tourière et le capucin furent renversés du coup; cependant ni l'un ni l'autre ne furent atteints, et la nonne, voyant peut-être dans cet événement un avertissement du ciel qui s'indignait de son inhumanité, s'empressa, en se relevant, d'aller ouvrir la grille au jeune moine, qui entra plus mort que vif dans le réfectoire du monastère.

Moins d'un quart d'heure après, notre homme, entouré d'une bonne partie des nonnes, entre lesquelles les plus jeunes, et l'abbesse sur-

tout, se faisaient remarquer par leur curiosité, était attablé devant un copieux souper, auquel il faisait honneur de toutes les forces de ses mâchoires. Il semblait qu'il eût à cœur de prouver à la tourrière de Port-Royal des Champs que, sous le rapport de la faim et de la soif, il n'avait point menti, et, dans sa préoccupation gastronomique, il ne donnait pas le moindre signe d'attention aux charmantes Hébé embéguinées qui se disputaient la faveur de remplir son verre et son assiette. Tout à coup on sonna de nouveau à la grille de l'abbaye : le convive tressaillit comme par un instinctif pressentiment, et, baissant les yeux sur la table avec une terreur mal dissimulée, il laissa sa fourchette et ses mâchoires oisives. Il se fit un grand silence dans la salle du réfectoire, on eût dit que toute la communauté était dans l'attente de quelque événement extraordinaire. La tourrière, qui était sortie, revint peu après, amenant avec elle un frère lai, porteur d'un message.

« C'est, dit-elle à haute voix, une lettre du prieur du couvent des capucins pour madame l'abbesse. »

Cette fois, le jeune moine devint pâle comme un mort et tomba à genoux.

Marie-Angélique décacheta la lettre et la lut avec avidité : lorsqu'elle eut terminé sa lecture, elle annonça l'intention de demeurer seule avec son hôte. C'était la première fois peut-être que cette jeune fille de dix-sept ans avait occasion d'exprimer une volonté ; et bien qu'à Port-Royal des Champs, au milieu du naufrage de toutes les croyances et de tous les devoirs, la subordination eût disparu comme le reste, toute la communauté se retira sans murmurer, car il y avait dans l'attitude de l'abbesse quelque chose qui annonçait qu'elle était faite pour commander et qu'elle en était digne. Restée seule avec le moine, elle eut avec lui le dialogue suivant :

« C'est vous qui êtes le frère André ?

— Oui.

— Vous avez été chassé de votre couvent ? »

Le moine baissa la tête.

« S'il faut en croire la lettre que j'ai sous les yeux, votre conduite est indigne d'un chrétien. On vous reproche de vous livrer au libertinage et à la débauche ; on vous accuse d'avoir voulu mettre à mort une jeune fille qui avait résisté à vos séductions ; et c'est pour ne point déshono-

rer leur ordre, en vous livrant au bras séculier, que vos supérieurs vous ont banni de leur maison, en vous signifiant de sortir sans délai du royaume : tout cela est-il vrai ? »

Le moine se frappa la poitrine en soupirant.

« Ainsi, vos supérieurs ont raison en me demandant, au cas où vous vous présenteriez à Port-Royal des Champs, de vous refuser l'hospitalité. »

Le moine se leva et croisa les bras avec résignation. L'orage, qui s'était apaisé un instant, recommençait à gronder au dehors ; la pluie fouettait avec furie les vitres de la salle, et l'on entendait par intervalles le grincement funèbre des girouettes que le vent chassait incessamment dans mille directions contraires. L'abbesse demeura quelques instants pensive et recueillie, puis elle reprit :

« Que ferez-vous en sortant d'ici ?

— Je compte gagner la frontière en demandant l'hospitalité de couvent en couvent, suivant la règle de mon ordre.

— Et quand vous serez en pays étranger... »

Le moine roula ses grands yeux noirs à droite et à gauche d'un air sombre, et il parut hésiter ; à la fin, s'armant de résolution, il répondit :

« Je me ferai apostat.

— Faites rentrer le messager ! » s'écria vivement l'abbesse.

Puis s'avançant au-devant de cet homme :

« Mon frère, ajouta-t-elle, vous direz à celui qui vous a envoyé vers moi avec ce message que je suis son humble servante, mais que je ne saurais pour cela renvoyer de mon abbaye l'homme qui y est venu chercher asile. Le frère André est mon hôte, et tant qu'il lui plaira de demeurer ici, il y sera le bienvenu. »

Le frère lai s'inclina et sortit précipitamment, non sans se signer plusieurs fois, comme si, semblable aux villes maudites dont parlent les saintes Écritures, l'abbaye de Port-Royal des Champs allait s'écrouler de fond en comble dès qu'il aurait le dos tourné.

Il n'en fut rien pourtant ; et le lendemain, lorsque la jolie petite abbesse ouvrit les yeux, après une nuit des plus agitées et sur laquelle le souvenir du jeune moine, si beau et si criminel, ne fut peut-être pas sans quelque influence, le temps était magnifique, et le soleil, brillant

dans un ciel sans nuages, illuminait l'abbaye des plus joyeux reflets.

Pendant ce temps-là retentissait dans toute l'étendue du monastère un bourdonnement assez semblable à celui d'une ruche d'abeilles; car, contre l'ordinaire, les nonnes s'étaient levées de fort bonne heure, non pas, comme on pourrait le penser, pour se rendre à matines, mais bien pour deviser sur l'hôte mystérieux de la veille, et Dieu sait toutes les conjectures auxquelles on se livrait à cet égard. Le célèbre Vert-Vért n'excita pas plus d'émoi cent cinquante ans plus tard chez les Visitandines. Les plus charitables, entre les religieuses, ne voulaient voir dans le jeune capucin qu'un amant déguisé venu tout exprès pour leur gentille abbesse; mais ce fut bien pis lorsque l'une d'elles, qui, poussée par sa curiosité, s'était rendue l'invisible témoin de l'entrevue particulière entre le frère André et Marie-Angélique, s'en vint raconter en confidence et à tour de rôle, à ses quatre-vingts sœurs en Jésus-Christ, ce que c'était réellement que ce frère André. Alors chaque nonne de rire en tapinois sur l'introduction de ce loup dans la bergerie et sur l'étrange prétention de la bergère, qui voulait faire un mystère au troupeau d'une pareille aventure. On était au plus fort de la partie, lorsque la tourière parut. Elle fut immédiatement environnée par toute la communauté, et assaillie de mille questions à l'endroit du frère capucin, chaque nonne désirant savoir comment ce beau moine avait passé la nuit, et s'il avait bien dormi, et quels rêves il avait eus..... Que sais-je? La tourière demeura fort ébahie de ce déluge de paroles, car elle ignorait complètement les détails de l'entrevue secrète, et lorsqu'une des sœurs, la prenant à part, lui demanda tout bas, avec malice, combien de temps le frère André comptait donner à la communauté de Port-Royal des Champs, elle répondit à haute voix, et sans se douter de l'effet prodigieux qu'allaient produire ses paroles :

« Le frère André, comme vous l'appellez, va quitter le couvent aujourd'hui même.

— Aujourd'hui! répétèrent les nonnes toutes d'une voix, c'est impossible. Vous avez mal entendu, ma sœur.

— J'ai si bien entendu, que je viens de voir, de sa part, madame l'abbesse pour la remercier de l'hospitalité qu'elle a bien voulu lui accorder, et lui dire qu'il demande à payer son écot. »

Ces derniers mots furent accueillis par un éclat de rire universel.

« Son écot ! s'écrièrent les nonnes en chœur. Ah çà ! est-ce qu'il se croit à l'auberge ? »

— Il faut qu'il ait perdu la raison, interrompit une vieille religieuse, pour oublier qu'il appartient à un ordre mendiant, et qu'en sa qualité de capucin, il ne saurait rien posséder.

— Si vous me laissez le temps de parler, reprit la tourière, vous sauriez que ce qu'il propose n'a rien de contraire aux statuts de son ordre.

— Que propose-t-il donc ?

— De prêcher. »

Jusqu'alors l'hilarité des nonnes, bien qu'assez vive, s'était renfermée dans des bornes convenables ; mais, à cette suprême révélation de la tourière, elle ne connut plus de frein et dégénéra en véritables convulsions. On eût dit que, comme dans les vieilles légendes, Satan en personne trônait invisible au milieu de la communauté, et animait chaque nonne du geste et de la voix.

« Ah çà ! s'écria étourdiment une jeune novice, est-ce que le frère André voudrait nous exhorter à apostasier comme lui et à le suivre en pays étranger ? Je serais curieuse d'entendre son sermon.

— Et moi aussi, répondirent, comme autant d'échos, toutes les voix depuis les plus jeunes et les plus fraîches jusqu'aux plus vieilles et aux plus cassées.

— Oh ! s'il en est ainsi, reprit la tourière, vous allez être satisfaites, car je viens de préparer la chapelle par ordre de madame l'abbesse, et le prédicateur est déjà en chaire. »

Les nonnes ne voulurent pas en entendre davantage, et, sans attendre même que la cloche eût sonné, elles se précipitèrent, avec un empressement et une confusion fort peu monastiques, dans la chapelle du couvent. Peu de temps après, le sermon commença. Lorsque le prédicateur éleva la voix pour annoncer, selon l'usage, le texte qu'il avait choisi, la communauté devint tout yeux et tout oreilles ; mais quelle ne fut pas la surprise générale lorsqu'on l'entendit articuler distinctement ces mots :

« Mes sœurs, je vais traiter du bonheur qu'on goûte dans la vie religieuse. »

Certes, il se serait mis à parler chinois ou hébreu que les nonnes

n'eussent pas été plus stupéfaites. Aussi ce fut au milieu d'un concert de chuchotements assez peu agréable qu'il dut commencer son sermon. Mais bientôt le charme de son organe, qui n'était pas moindre que celui de toute sa personne, commença à captiver son auditoire, et puis il y avait tant d'éloquence dans le jeu de sa physionomie et jusque dans ses moindres gestes, qu'il était difficile de ne pas être subjugué. Ce capucin, dans lequel Lewis aurait pu trouver plus d'un trait pour son livre célèbre du *Moine*, possédait au suprême degré toutes les ressources de l'art oratoire ; il avait de ces accents qui vont chercher au fond de notre cœur les fibres les plus secrètes, et y font passer tour à tour toutes les impressions les plus diverses, comme si celui qui parle était doué du don de magie. Ses mains tremblantes, ses yeux animés par une flamme surnaturelle, semblaient répandre à son gré sur tout son auditoire je ne sais quel fluide magnétique qui le retenait palpitant à ses pieds. Il y eut un moment surtout où les larmes coulèrent de tous les yeux, lorsque, se mettant lui-même en scène, lui qui s'était déshérité de ce bonheur paisible qui s'attache à la vie du cloître, il se représenta promenant de contrée en contrée, ainsi que le Juif errant, l'anathème inscrit sur son front, et comme lui partout repoussé. Il s'agenouilla en pleurant dans la chaire, et demanda grâce à Dieu pour avoir violé les saintes prescriptions de la règle ; et il n'y eut pas une de celles qui l'écoutaient dans la poitrine de laquelle sa prière ne trouvât un puissant écho. Mais quelle ne fut pas leur terreur lorsqu'elles le virent se relever tout à coup le front souillé de poussière, la bouche écumante, l'œil hagard, et qu'elles l'entendirent, évoquant lui-même l'arrêt de la justice divine, s'écrier par trois fois d'une voix menaçante qui fit vibrer la chapelle jusque dans ses fondements :

« Point de grâce ! »

A cette cruelle parole, toute la communauté éclata en sanglots, et la jeune abbesse tomba évanouie. On s'empressa auprès d'elle pour la secourir, et il s'ensuivit un moment de confusion inévitable en pareille occurrence. Dès que l'abbesse commença à reprendre ses sens, elle porta avec un inexprimable sentiment de pitié et de terreur ses regards sur la chaire ; mais la chaire était vide, et le prédicateur avait disparu...

Nul des serviteurs de l'abbaye n'avait vu passer le frère André ; nul ne put dire ce qu'il était devenu, et comme au temps de Henri IV les

idées superstitieuses trônaient aussi bien au couvent qu'à la cour, on ne manqua pas d'attribuer toute cette aventure à l'intervention de quelque esprit surnaturel, qui avait pris la forme d'un révérend capucin pour



s'introduire dans l'abbaye de Port-Royal des Champs. Cette opinion s'accrédita d'autant mieux, que le prier des capucins, interrogé sur l'existence d'un frère André qui aurait été expulsé de son couvent par une soirée orageuse de l'automne de 1608, s'attacha constamment à éluder toutes les questions qui lui furent adressées à ce sujet, et finit même par déclarer n'avoir point souvenance que ce religieux eût jamais fait partie de sa communauté. Mais il y a tout sujet de penser qu'il n'avait d'autre but dans cette circonstance que de maintenir sans flétrissure l'honneur de l'ordre auquel il appartenait; car on apprit bientôt

qu'un capucin du nom de frère André était passé en Turquie, et s'était fait musulman.

Quoi qu'il en soit du sort de ce misérable, dont l'aventure n'est point un roman forgé à plaisir et se trouve rappelée avec plus ou moins de détail dans toutes les histoires de Port-Royal, il n'en est pas moins vrai que de son introduction mystérieuse dans cette abbaye date pour elle une nouvelle ère, qui fut celle du rétablissement de la discipline ecclésiastique et de la règle de Saint-Benoît dans toute sa rigueur. Dès lors, tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans le régime intérieur de la communauté disparut pour faire place au jeûne, à la veille de nuit, au silence, et enfin à toutes les austérités de l'ordre de Cîteaux. Les poésies érotiques de Ronsard et de Baïf, qui avaient charmé les nonnes, furent brûlées en holocauste, au milieu du cloître, avec toutes ces parures, tous ces ornements qui avaient remplacé la serge et la bure et les cilices. Là, où avaient retenti si longtemps les sons du luth et les chansons profanes, on n'entendit plus que les solennelles harmonies du chant grégorien ; et l'ange des ténèbres, qui avait établi sa demeure entre les murs souillés du monastère, s'envola à tire-d'aile, chassé par l'éloquence d'un capucin apostat. En vérité, n'y a-t-il pas là un de ces grands enseignements dont parle Bossuet, et qui plongent l'âme dans une méditation profonde ?

La réforme de Port-Royal des Champs fit grand bruit ; elle eut la destinée que les plus saintes choses ont toujours eue, c'est-à-dire qu'elle fut pour les uns une occasion de scandale, et d'édification pour les autres. Elle fut extrêmement désapprouvée par un grand nombre de moines et d'abbés même, qui regardaient la bonne chère, l'oisiveté et le libertinage comme d'anciennes coutumes de l'ordre auxquelles il n'était pas permis de toucher. Tous déclamèrent avec beaucoup d'emportement contre les religieuses de Port-Royal, les traitant de folles, d'embéguinées, de novatrices, de schismatiques même, et ils ne parlaient de rien moins que de les faire excommunier. Mais Louis XIII venait de succéder à Henri IV, la dévotion à la galanterie ; et comme, dans l'ordre naturel des choses, une réaction est toujours d'autant plus violente que le régime qui l'a précédée a été poussé plus avant, bientôt toute la France catholique eut les yeux fixés sur Port-Royal. Ce fut le couvent modèle, choisi par Dieu lui-même pour servir d'exemple à tout

ce qui portait le froc ou la guimpe. Toutes les abbayes du royaume imploraient à grands cris l'assistance de Port-Royal pour se régénérer. Marie-Angélique et ses religieuses n'étaient occupées qu'à se transporter de couvent en couvent pour y vaquer à ce grand œuvre de régénération, et il en était plusieurs où elles avaient fort à faire, témoin ce qui leur arriva au monastère de Maubuisson d'où l'abbesse, escortée d'une troupe de jeunes gentilshommes le pistolet au poing, les força de sortir. Il est vrai que cette abbesse était sœur de madame Gabrielle d'Estrées, et que, comme bon sang ne peut pas mentir, elle s'était échappée du couvent des filles pénitentes, où elle avait été enfermée en expiation de sa vie passée, tout exprès pour venir accomplir ce nouveau méfait. C'était par une nuit pluvieuse du mois de septembre 1619. Destituées de tout secours, ne sachant où se retirer, les religieuses, les mains jointes et leur voile collé sur le visage, s'acheminèrent en silence vers la ville de Pontoise, où elles trouvèrent enfin un asile. N'y avait-il pas là comme un avertissement du ciel qui venait mêler un malheur prophétique à la gloire naissante de Port-Royal des Champs ?

Rien ne devait manquer à cette gloire. Lorsqu'en 1626, l'accroissement du nombre des religieuses força la communauté à se séparer en deux parties, dont l'une vint habiter à Paris la succursale de la rue Saint-Jacques, tandis que l'autre demeurait dans la maison des champs, une nouvelle consécration s'attacha à la vieille abbaye, et la science, encore personnifiée dans cette illustre famille des Arnauld, comme l'était déjà la religion, vint éclairer de son flambeau la régénération de Port-Royal des Champs. C'est alors que d'illustres solitaires, renonçant, à la fleur de leur âge, à un monde dont ils n'ont encore connu que les plaisirs, viennent consacrer leur vie dans ce désert au silence et à la retraite. D'abord c'est Arnauld d'Andilly ; puis Antoine Arnauld, l'immortel docteur de Sorbonne ; l'un frère, l'autre neveu de l'abbesse. Les lettres, les sciences, les arts, le barreau, les armes même, toutes les connaissances qui élèvent l'humanité, toutes les professions qui l'honorent, ont un représentant à Port-Royal : et quels représentants que Lemaître de Sacy, le célèbre jurisconsulte ; Lancelot, le fameux philologue ; Nicole, le grand théologien ; Philippe de Champagne, l'immortel peintre ; et le dernier venu de tous, le plus profond de nos philosophes, le plus hardi de nos penseurs, Blaise Pascal ! Là, pendant que les uns

prement connaissance du personnel de l'abbaye et travaillent à en rétablir les affaires, les autres cultivent la terre comme *de simples gens de journée* ; puis, quand le corps est fatigué de ces occupations matérielles, ils composent des livres pour l'instruction de la jeunesse, des livres qui deux cents ans plus tard serviront encore de bases à l'enseignement. Port-Royal des Champs devient école, et les plus grands seigneurs du royaume tiennent à honneur d'y faire instruire leurs enfants. — Attention ! L'un de ces enfants n'a point de blason, lui : c'est tout simplement le fils d'un bon bourgeois de la Ferté-Milon, mais il se nomme Jean Racine ! Il ne manquait plus à Port-Royal des Champs qu'un poète ; ce poète est trouvé. Que vous dirai-je de plus ? la reine Marie de Médicis a pris cette abbaye sous sa protection spéciale, et mademoiselle de Seudéry lui a consacré plusieurs pages dans son roman de *Clélie*.

Quel beau temps que celui-là où, dans cette humble retraite séparée par un si faible intervalle de tout ce bruit qui se fit autour de Louis XIV depuis son enfance jusqu'à son âge mûr, on voit se promener pensives et recueillies, dans cette prairie, au bord de cet étang, qui ont inspiré au chantre d'Esther et d'Athalie ses premiers vers, toutes ces nobles et grandes figures, objets de respect et d'admiration tant que la vertu et la science seront en honneur ! Aujourd'hui même tous ces illustres morts ne semblent-ils pas revivre encore dans ce tableau de la sainte Cène où Philippe de Champagne, ayant à retracer les traits des apôtres, ne crut pouvoir mieux faire que de prendre pour modèles les pieux solitaires de Port-Royal des Champs ? Plus tard, dans une circonstance funèbre et mémorable qui inspira au grand peintre, au déclin de sa vie, le tableau qui est peut-être son chef-d'œuvre, c'est encore un souvenir de l'abbaye qui devait prêter à ses pinceaux une nouvelle immortalité. Sa fille, religieuse à Port-Royal des Champs, était malade et à toute extrémité. Un jour, dans une hallucination sublime, Philippe de Champagne, alors âgé de soixante ans, saisit sa palette, et il esquisse à grands traits cet admirable *ex-voto* où la jeune religieuse est représentée agonisante sur une chaise longue, entre les bras de la mère Catherine-Agnès, et prête à paraître devant Dieu. Les deux nonnes sont en prières. Encore quelques minutes, quelques secondes peut-être, et la vie anra cessé d'animer ce corps défaillant : ces lèvres pâles et glacées qui sem-

blent murmurer tout bas quelque suprême oraison serōnt sans mouvement... O prodige ! voilà que sous les pinceaux que le vieillard promène sur sa toile d'une main tremblante, ce visage, déjà couvert des ombres de la mort, semble rayonner d'un éclat surnaturel ; le malheureux père essuie ses yeux baignés de larmes, car ce sont ses larmes sans doute qui l'empêchent d'apercevoir distinctement la teinte qu'il emploie, et il reporte son regard sur sa fille, sur sa fille qui est là mourante devant lui comme dans son tableau. Mais soudain le front de l'agonisante s'illumine de je ne sais quelle douce et mystérieuse auréole toute semblable à celle qui vient de jaillir sous les pinceaux du grand maître ; et une voix, une voix céleste sans doute, murmure à son oreille :

« Vieillard, va donc embrasser ta fille, elle a recouvré la santé ! »

Voilà, choisi entre mille, l'un des souvenirs qui s'attachent à l'abbaye de Port-Royal des Champs ; il est vrai que celui-là n'est pas le moins touchant de tous ceux qu'on pourrait évoquer. A quoi bon dès lors parler des autres ? Il faudrait des volumes pour cela. Aussi bien l'horizon si pur et si serein sous lequel le monastère vient de vous apparaître commence à s'obscurcir, et voici que plane déjà sur Port-Royal le nuage noir qui recèle dans ses flancs la foudre et la tempête. Voyez-vous passer sous les murs du convent le confident, l'espion, l'âme damnée du cardinal de Richelieu, l'homme qu'on a nommé l'Eminence grise, le fameux père Joseph ? Les prospérités de Port-Royal des Champs ne sauraient durer bien longtemps.

Entre tous les confesseurs de l'abbaye, un surtout était renommé par son savoir, sa piété, son éloquence : c'était le célèbre théologien Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. A la voix du père Joseph, jaloux de sa gloire, il est jeté dans les cachots de Vincennes ; et un fameux capitaine, Jean de Werth, peut s'écrier en retournant dans son pays que ce qui lui a paru le plus curieux en France, « c'est de voir les « saints en prison et les évêques à la comédie. »

Mais ce n'est rien encore d'avoir porté ombrage au père Joseph et au cardinal de Richelieu, voici venir pour la communauté de Port-Royal des Champs des ennemis bien autrement terribles. Les pieux solitaires ont oublié qu'en faisant des éducations et des livres, ils osaient marcher sur les brisées de la société de Jésus. Malheur ! malheur ! trois fois malheur à Port-Royal des Champs !

Menacés de voir s'anéantir pour eux tous les bénéfices d'une exploitation sur laquelle reposent la majeure partie de leur influence et la plus incontestable de leurs gloires, les jésuites commencent à miner sourdement l'édifice qu'ils ne peuvent encore songer à abattre. Dans cette vue, les livres émanés de la plume savante des solitaires sont soumis à une analyse minutieuse : car les bons pères se souviennent d'avoir entendu dire par le cardinal de Richelieu qu'il ne voulait que deux lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. Comment s'étonner après cela que dans les ouvrages dictés par la foi la plus éclairée, par la vertu la plus pure, ils soient parvenus à découvrir les germes de la plus effroyable hérésie ? Bientôt le livre fameux *de la Fréquente Communion* devient le signal d'une persécution qui ne s'éteindra désormais que sous les ruines de l'abbaye. Son auteur, Antoine Arnauld, décrété d'accusation, est forcé de s'enfuir ; ses parents, ses amis sont signalés à l'opinion publique comme des ennemis de Dieu et du roi. Bien plus, on va jusqu'à refuser les sacrements à un duc et pair du royaume, parce qu'il a recueilli chez lui un pauvre ecclésiastique de Port-Royal.

Alors retentissent pour la première fois les noms fameux de jansénistes et de molinistes, subtile et fatale distinction qui, en ressuscitant les querelles scolastiques du moyen âge, allait diviser en deux camps opposés les sectateurs d'un même culte. Une fois stigmatisé de la première de ces épithètes, le monastère de Port-Royal des Champs demeura frappé au cœur et ne se releva plus. C'était le drapeau noir qu'une main ennemie avait arboré sur ses murailles, et qui le signalait à tous comme un lieu infesté par la peste et dont on attend seulement, par un reste de pitié, que tous les hôtes aient succombé pour livrer les bâtiments aux flammes. Et cette comparaison n'est point ici une vaine fleur de rhétorique ; le fait est réel. Un jour Louis XIV, dont tous les confesseurs furent, comme on sait, des jésuites, céda aux sollicitations de ce parti puissant qui presque au même instant lui faisait signer la révocation de l'édit de Nantes, et il raya d'un trait de plume l'une des illustrations de son règne, en défendant aux religieuses de Port-Royal des Champs de recevoir à l'avenir aucune profession. Il voulut qu'avec les débris de cette glorieuse communauté tout ce qui restait d'elle descendit dans la tombe, afin de n'entendre plus retentir à ses oreilles un

nom qui l'importunait : et comme si ce n'était pas assez d'une sentence de mort dont l'exécution était nécessairement indéfinie, il y ajouta la torture, non point cette torture physique qui brise le corps et dont la durée ne peut excéder certaines limites, mais cette torture morale qui brise l'âme incessamment et sans relâche dans ses plus chères affections, dans ses sentiments les plus intimes.

Les religieuses de Port-Royal des Champs se consacraient à l'éducation de quelques jeunes filles de noble maison qu'elles aimaient d'un amour de mère ; un jour on força l'entrée de leur couvent, et on arracha ces jeunes filles de leurs bras. Elles avaient quelques biens légués par la piété d'illustres protecteurs : il parut un édit qui en attribua la possession à la communauté de Paris : elles avaient des confesseurs en qui reposait toute leur confiance, vénérables vieillards qui avaient assisté à la splendeur de l'abbaye, et qui les consolaient aujourd'hui de sa décadence : ces ecclésiastiques furent décrétés d'accusation, jetés dans les cachots ou forcés de fuir hors du royaume. A leur place on envoya des prédicateurs dévoués à leurs ennemis et qui leur prodiguèrent l'insulte et l'outrage ; et elles souffrirent tout cela sans proférer une seule plainte... Est-il donc nécessaire que le sang coule pour obtenir la palme du martyr ?

Mais ce n'était pas encore assez pour les ennemis de Port-Royal des Champs. Tant que ce monastère subsisterait, la société de Jésus ne pouvait dormir en paix. Aussi le père Tellier, confesseur du roi, lui répétait-il tous les jours que le seul moyen de faire son salut dans ce monde et dans l'autre était d'étouffer la rébellion et l'hérésie dans leur foyer, en brisant sur-le-champ, par un acte de sa volonté, une communauté orgueilleuse dont le cardinal de Retz avait osé jadis se déclarer le protecteur. C'était un argument sans réplique auprès de Louis XIV, qui avait en horreur tous les souvenirs de la Fronde, et qui n'avait pas besoin de celui-là pour haïr cordialement les jansénistes, lui qui avait dit un jour qu'il leur préférerait les athées. Cependant, soit qu'il voulût laisser au temps le soin d'accomplir l'œuvre de destruction qu'il avait lui-même si bien commencée, soit qu'il reculât devant une mesure que sa conscience lui représentait peut-être comme un sacrilège, l'abbaye de Port-Royal des Champs était encore debout dans les premiers jours d'automne de 1709 : mais ce n'était déjà plus qu'une ruine où l'on

pouvait lire, dans chaque dégradation, les terribles effets de la vengeance d'une secte qui n'a jamais pardonné à ses ennemis.

Des quatre-vingts religieuses qu'on y comptait jadis, il n'en restait plus alors que vingt-trois; car, par une sorte d'accord sympathique, le monastère et ses hôtes semblaient s'incliner en même temps vers une tombe commune. Le jour où la dernière abbesse était morte, une des chapelles latérales de l'église s'était affaissée sous le sol; quelque temps après, un ouragan avait renversé un pan de mur du dortoir que monseigneur le duc de Luynes avait fait construire en 1640. Privée de ses revenus temporels, la communauté n'avait aucun moyen de réparer ces désastres. Déjà l'herbe commençait à désunir les pavés des cours, et lorsque le vent faisait craquer les toits vermoulus, on voyait les oiseaux de nuit eux-mêmes s'enfuir épouvantés d'un séjour où ils ne se croyaient plus en sûreté.

Un nouvel été venait de s'écouler; à combien de religieuses serait-il donné d'en contempler un autre? combien même pourraient saluer le retour des feuilles? Encore si, dans leur détresse, des secours et des consolations leur fussent venus de l'extérieur! Mais non, c'était courir le plus grand danger que de se montrer leur ami, et leurs plus proches parents devaient renoncer à les voir: ainsi l'avait voulu Louis XIV, qui, par une de ces capitulations de conscience si communes aux dévots, espérait qu'en assujettissant les religieuses à une torture morale de tous les instants, sous laquelle leur âme saignerait sans relâche, il les forcerait à implorer sa clémence et à fléchir le genou devant la secte qui les écrasait.

A chacune de ces épreuves, un dignitaire de l'Église apparaissait sur le seuil de l'abbaye: c'était l'archevêque de Paris ou le vicaire général du diocèse. Ils étaient là comme le proconsul romain qui venait assister au supplice des premiers chrétiens, ou comme le lieutenant criminel près du patient dont on déchire les membres. Comme eux, ils avaient mission d'arracher une abjuration ou un aven aux convulsions de l'agonie; comme eux, ils employaient tour à tour les promesses ou la menace.

« Le roi est tout-puissant, disaient-ils, soumettez-vous à sa justice, et l'on vous rendra les jeunes filles que vous élevez, et l'on rappellera vos confesseurs qui gémissent dans l'exil ou dans les cachots, et vous

ne serez plus condamnées à mourir de faim et de froid au milieu de ces ruines.

— Que faut-il faire pour cela? répondaient-elles tristement.

— Pour cela, il faut renier les doctrines des réprouvés qui ont tenu l'éclat de cette sainte maison, les Arnauld, les Lancelot, les Pascal; il faut quitter ces murs que souille encore le contact de leurs ossements. Le voulez-vous? »

Pour toute réponse les religieuses levaient les yeux au ciel; puis elles rentraient dans leurs cellules, afin de puiser dans la prière la résignation à de nouveaux tourments. Un jour, le cardinal de Noailles s'indigna de cette résignation même, et il prononça contre Port-Royal des Champs la redoutable formule de l'excommunication.

Alors tout le courage qui animait encore ces pauvres filles les abandonna. Il faudrait pouvoir ressusciter à l'aide du flambeau de la foi tout un monde qui n'existe plus, tout un ordre d'idées qui est déjà loin de nous pour comprendre tout ce que durent éprouver ces femmes déshéritées tout à coup de la pratique des devoirs pieux qui constituaient toute leur existence. Plus de prêtres pour les consoler dans leurs misères, pour leur apporter le pardon du ciel; le confessionnal était vide! Plus de saints sacrifices de la messe, de cérémonies solennelles; nuit et jour l'autel était désert, nuit et jour l'église était muette. Elles s'y rendaient encore machinalement, comme si elles eussent espéré que Dieu dans sa miséricorde ferait un prodige en leur faveur et qu'elles verraient soudain surgir à l'autel, revêtu de l'étole consacrée, l'un de ces vénérables ecclésiastiques endormis à quelques pas de là de l'éternel sommeil; mais, hélas! c'est en vain qu'elles allumaient tous les cierges et qu'elles paraient le tabernacle des dernières fleurs de la saison, toujours l'autel était désert, toujours l'église était muette.

Tristes, abattues, on les voyait errer du matin au soir, les pauvres religieuses, dans le jardin et le long des cloîtres, soutenant d'une main débile leurs rosaires dont les grains échappaient souvent de leurs doigts. Cependant, par un de ces contrastes si fréquents entre le monde physique et le monde moral, l'automne, qui s'était annoncé sous de funestes auspices, était devenu beau; les gazons avaient reverdi, les arbres n'avaient pas encore perdu toutes leurs feuilles, le soleil illuminait doucement de ses joyeux reflets les mille touffes de lierre grimant aux

flanes de la vieille abbaye, les oiseaux chantaient, et la nature entière semblait se ranimer pour être témoin d'une agonie.

Pourtant, il faut bien le dire, quelle que fût l'étendue de leurs maux, aucune des religieuses de Port-Royal des Champs n'aurait voulu racheter la jouissance de tous les biens qu'elle avait perdus au prix de l'abandon de son pauvre monastère. C'est une si grande consolation que de souffrir ensemble ! On dit qu'un bonheur ignoré devient un supplice, mais un malheur partagé c'est presque du bonheur. Et puis, par combien de liens ces saintes filles n'étaient-elles pas attachées à un séjour témoin de toutes les phases de leur existence, où s'étaient concentrés toutes leurs joies comme toutes leurs peines, tous leurs souvenirs comme aussi toutes leurs espérances ! Il n'y avait pas une toise de terrain dans cette solitude, pas un arbre dans le jardin, pas un pilier dans le cloître, pas un tableau dans la chapelle qui n'eussent droit à leur mémoire, peut-être même à leurs larmes. C'était là qu'elles avaient prié, dormi, aimé pendant un demi-siècle. Toute leur vie n'était-elle pas dans ces trois mots ? Enfin c'était là que reposaient, en les attendant, celles de leurs sœurs qui les avaient devancées dans la tombe. Parfois, d'ailleurs, l'espérance, qui vient s'asseoir au chevet du moribond jusqu'au moment où il rend le dernier soupir, planait encore sur l'abbaye. Louis XIV, plus que septuagénaire, ne pouvait régner bien longtemps. Que ne devait-on pas attendre de son successeur, du jeune dauphin élève de Fénelon ? Sous ce nouveau roi, Port-Royal des Champs ne pouvait manquer de renaître de ses ruines, et des jours de prospérité et de gloire lui étaient encore promis.

Une nuit de la fin d'octobre 1709, au moment où les religieuses se rendaient à matines, il leur sembla que des bruits étranges retentissaient non loin de l'abbaye. C'était comme le piétinement sourd et mesuré d'une troupe de cavaliers, mêlé au mouvement des roues de nombreux carrosses. Toutes, par un vague pressentiment, se rapprochèrent les unes des autres, et elles se disposaient déjà à rentrer dans la chapelle, lorsqu'un vieux serviteur de l'abbaye, haletant, le visage décomposé par la plus vive terreur, se présenta devant elles. Il s'approcha de l'abbesse, à laquelle il parla quelque temps et à voix basse. Quel nouveau malheur pouvait menacer la communauté ? la mesure de ses maux n'était-elle pas comblée ? En écoutant le récit de cet ancien serviteur, le front de

L'abbesse resta empreint de sa sérénité habituelle : seulement, lorsque, se retournant vers les religieuses, elle éleva la voix pour leur parler, peut-être put-on remarquer que ses paroles pleines d'onction et de douceur trahissaient par l'altération de l'organe une profonde émotion intérieure.

« Mes filles, dit-elle, suivez-moi dans la grande salle de l'abbaye, où monseigneur le lieutenant général de police nous attend pour vous communiquer les ordres du roi. Monseigneur le lieutenant général désire à cet effet que la communauté s'assemble sur-le-champ en chapitre : mes filles, rendons à César ce qui appartient à César. »

Un trouble affreux s'empara des religieuses en recueillant ces paroles, et l'on se mit en marche. Le jour commençait à poindre, et l'on put apercevoir distinctement, en s'approchant des bâtiments, toutes les cours intérieures remplies de détachements des gardes françaises et suisses. L'abbaye semblait métamorphosée en une place de guerre. Tremblantes, éperdues, les religieuses entrèrent les yeux baissés dans la grande salle du chapitre. C'était jadis la plus splendide comme la plus vaste du couvent, et elle était décorée des portraits des abbesses de Port-Royal des Champs et des tableaux de Philippe de Champagne ; mais depuis que le temps avait imprimé ses ravages sur les fenêtres disjointes et sur les cloisons de chêne vermoulues, cette salle était abandonnée, et elle était restée fermée jusqu'au jour où une grossière soldatesque vint en forcer les portes et chasser les oiseaux de nuit qui y avaient établi leur séjour. A l'une des extrémités, sur une estrade, à la lueur des torches dont les lugubres reflets rendaient à la lumière toutes ces pâles figures d'abbesses, endormies depuis tant d'années sur la toile dans leurs cadres noircis, au milieu d'un grand appareil militaire, se tenait debout un homme d'une physionomie effrayante. C'était monseigneur de Voyer d'Argenson, lieutenant général de la police du royaume. Il fit signe aux religieuses de s'asseoir, et déployant un parchemin scellé aux armes de France :

« Je viens, dit-il, accomplir une mission de rigueur. Vous avez désobéi au roi, et ce n'est jamais impunément qu'on l'offense. Toutefois, Sa Majesté a encore eu pitié de vous. Écoutez l'arrêt que le roi a rendu dans son conseil. »

En même temps il lut d'une voix solennelle, et à laquelle les voûtes

humides de la grande salle capitulaire prétaient un lugubre retentissement, cet arrêt de colère, dicté par les jésuites, qui condamnait les religieuses à quitter leur monastère, afin qu'après leur départ les bâtiments pussent être rasés de fond en comble et l'emplacement livré à la culture, tant on avait hâte d'effacer jusqu'au moindre vestige du nom de Port-Royal des Champs ! Aux termes de cet arrêt, la tombe même perdait son droit d'asile, et tous les ossements enfouis dans le cimetière devaient en être exhumés, afin sans doute qu'il fût bien prouvé désormais qu'il ne restait rien de janséniste dans cette enceinte. A partir du 29 octobre 1709, la communauté de Port-Royal des Champs n'existait plus.

A ces dernières paroles, un long gémissement se fit entendre ; puis un silence de mort s'établit dans la salle : c'était comme le dernier soupir de la vieille abbaye ; d'Argenson lui-même en fut glacé de terreur. Il semblait que toutes les religieuses fussent passées soudain et chacune dans le même instant de vie à trépas, tant leur visage était pâle et inanimé, tant leur attitude était immobile. Entre cet auditoire en chair et en os accroupi dans les stalles vermoulues du chapitre et cet autre auditoire en effigie appendu aux murailles lézardées de la salle, il n'y avait de différence que celle qui existe entre la peinture et la statuaire. Au bout de quelques minutes, une voix s'éleva comme du fond d'un cercueil : c'était celle de l'abbesse.

« Monseigneur, dit-elle, mes filles et moi nous sommes prêtes. Quand cela arrivera-t-il ? »

— Tout à l'heure, répondit la voix toujours impassible du lieutenant de police. Vous êtes ici vingt-trois religieuses, il y a à la grille du couvent vingt-trois carrosses qui vous conduiront dans vingt-trois monastères différents où vous devez finir vos jours. Vous avez une heure pour faire vos préparatifs et vos adieux. »

En disant ces mots, d'Argenson sortit brusquement de la salle. Alors ces murs furent témoins d'une scène de désolation difficile à décrire. Elles pleuraient, ces pauvres filles, sur leurs attachements brisés, sur leur couvent détruit, sur leur lit de mort solitaire et désolé où nulle main amie ne viendrait leur fermer les yeux. Dans leur désespoir, elles s'écriaient : « Seigneur, nous étions si heureuses !... » L'abbesse seule paraissait résignée, et elle allait de l'une à l'autre en disant : « Ne

pleurez pas, mes filles, nous nous retrouverons dans un monde meilleur. » Mais les religieuses en l'écoutant hochaient tristement la tête et pleuraient toujours. Hélas ! le désespoir ôte-t-il donc la foi ? Tout à coup le front de l'abbesse parut s'illuminer d'une céleste auréole : quelque chose d'inspiré étincela dans son regard.

« Mes filles, s'écria-t-elle d'une voix qui domina tous les gémissements, suivez-moi. »

Les religieuses, obéissant à cette impulsion machinale résultat de la discipline monastique, reprirent silencieusement leurs rangs et sortirent de la grande salle. Elles traversèrent processionnellement les cours, au milieu d'une foule de soldats qui se rangeaient sur leur passage avec une respectueuse commisération, et arrivèrent bientôt à l'église. Là, elles s'agenouillèrent, et les portes ayant été fermées, l'abbesse entonna d'une voix encore pleine de force et de majesté le premier verset du psaume 109, et toute la communauté reprit en chœur le verset suivant. D'abord les chants retentirent faibles et indécis, il y avait encore des larmes dans chaque voix ; mais bientôt, s'animant aux sons de l'orgue dont les basses sonores ébranlaient la nef jusque dans ses fondements, et enivraient l'âme d'une vague mélodie, les religieuses retrouvèrent au fond de leurs poitrines desséchées par l'âge et les infirmités ces accents inspirés qui n'appartiennent plus à la terre, et que laissaient échapper les premiers chrétiens lorsqu'au milieu des flammes prêtes à consumer leurs corps, on les entendait chanter leurs pieux cantiques.

L'heure était passée depuis longtemps, que les chants retentissaient encore. Cependant d'Argenson, inquiet de ne pas voir ses ordres exécutés, arrive escorté d'une horde de soldats du guet et d'agents de police. Les portes étaient fermées ; il ordonne de les enfoncer, et, sans respect pour la majesté du saint lieu, il pénètre le premier dans l'église, l'épée nue et la menace à la bouche.

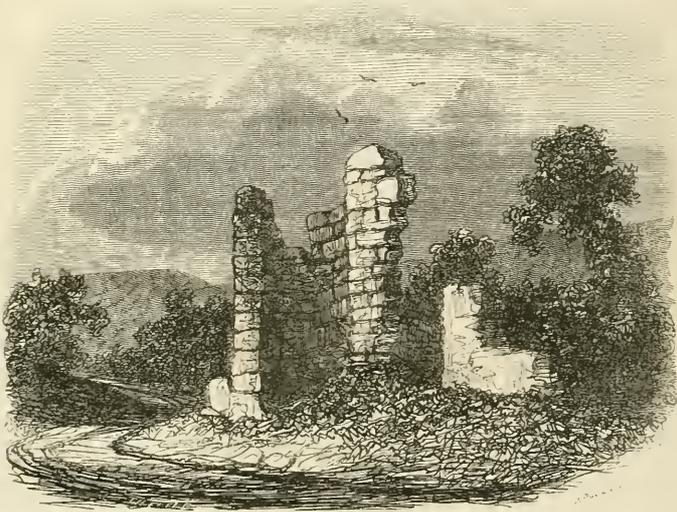
« Au nom du roi, s'écrie-t-il d'une voix terrible, sortez d'ici sur-le-champ, ou malheur à vous, jansénistes ! »

Il faut renoncer à peindre la scène terrible dont ces derniers mots firent le prélude. Les satellites de d'Argenson s'élançèrent dans le chœur et arrachèrent les religieuses de leurs stalles pour les trainer dans les carrosses qui les attendaient. Ce fut pendant quelque temps un effroyable

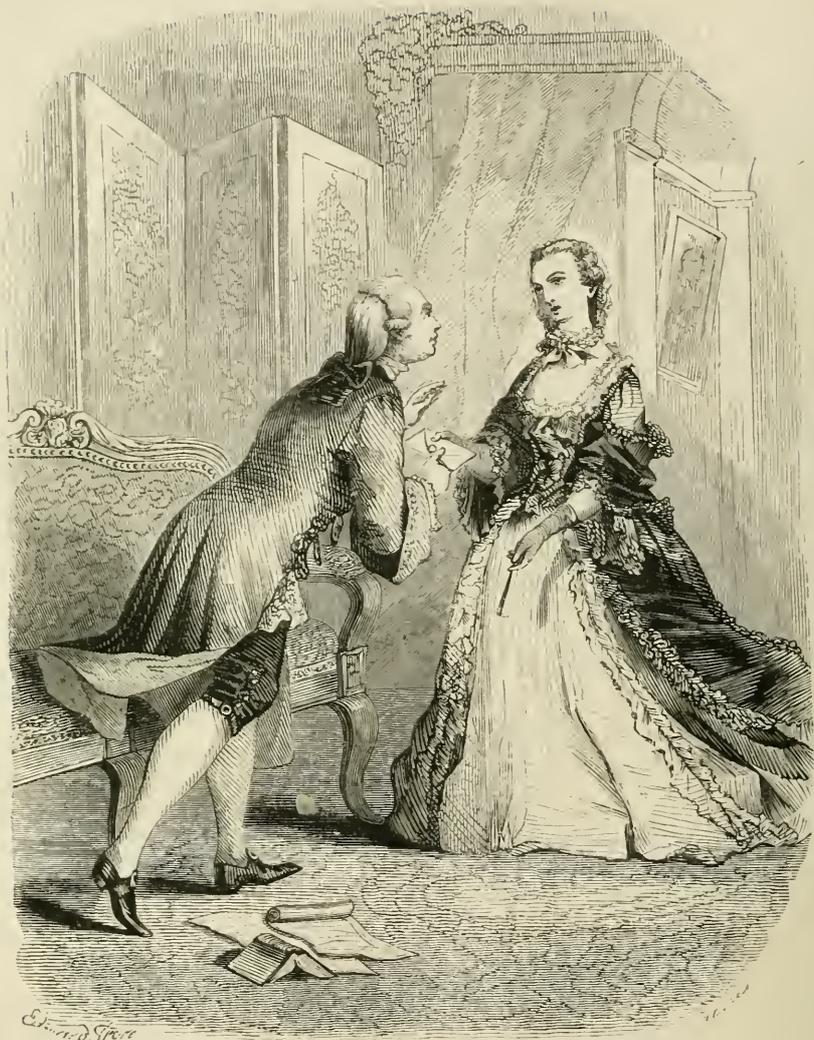
concert de cris, de sanglots, de prières, de blasphèmes. A l'extérieur, la population des hameaux voisins, qui était accourue à la nouvelle de l'œuvre de destruction qui se préparait, franchissait les murailles du couvent, brisait les clôtures, et venait, les yeux baignés de larmes, s'agenouiller en silence sur le passage des pauvres religieuses qu'on entraînait mourantes et inanimées. On s'arrachait les lambeaux de leurs voiles déchirés dans cette lutte impie ; on les couvrait de baisers comme la dépouille des saints martyrs. Même après qu'elles avaient disparu, les vieux échos du cloître répétaient encore leurs sanglots et leurs déchirants adieux. Mais bientôt un lourd carrosse ébranlait le pavé ; puis alors c'était le tour d'une autre victime. A la fin, il vint un moment où le silence régna dans l'abbaye. Il n'y avait plus une seule janséniste à Port-Royal des Champs.

Le lendemain, l'antique monastère fut livré aux démolisseurs.

Ne serait-ce pas une juste punition du ciel, vengeur des pauvres religieuses, que les années suivantes tant de malheurs sont venus fondre sur la tête de ce roi qui les avait proscrites, et que nos aïeux ont vu le même jour, en 1715, trois enfants de France inhumés dans les caveaux de Saint-Denis ?

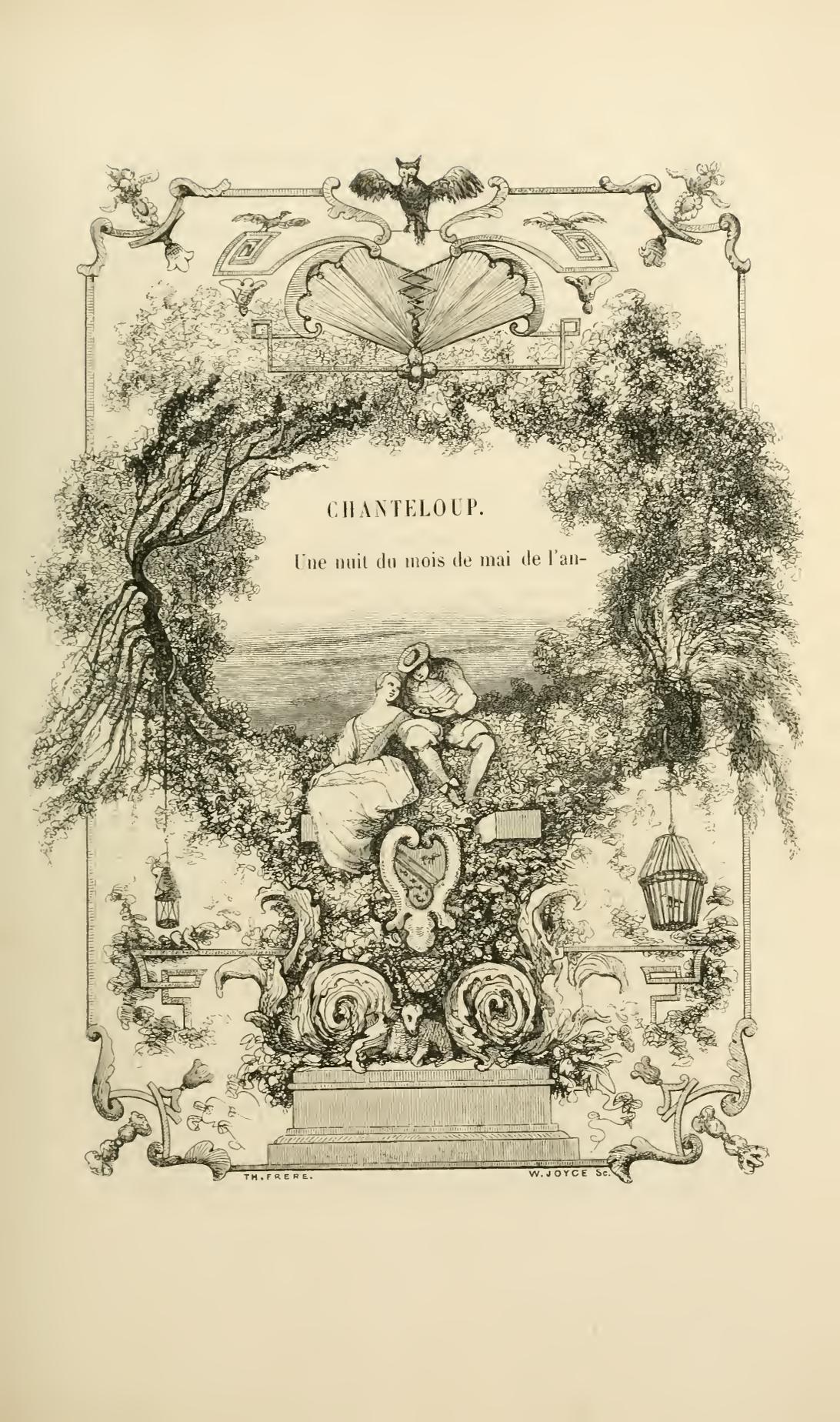






CHANTELOUP.

La marquise de Pompadour et le duc de Choiseul.



CHANTELOUP.

Une nuit du mois de mai de l'an-

née 1712, une chaise de poste s'arrêta devant la meilleure auberge de la ville d'Amboise, et un homme jeune encore, de belle taille et vêtu à l'espagnole, en descendit et demanda à l'hôte, avec le plus pur accent français, s'il pouvait lui procurer un logement convenable pour lui et pour sa suite pendant toute la belle saison. Sur la réponse affirmative de l'hôte, ce gentilhomme, car à ses grands airs on ne pouvait douter qu'il ne fût homme de qualité, entra dans l'auberge accompagné de plusieurs valets. Lorsqu'il se fut retiré dans sa chambre, l'hôte crut devoir demander à ces derniers le nom du personnage qu'il avait l'honneur de recevoir; mais il reconnut bientôt avec douleur que sa tentative était inutile, car les valets étaient d'honnêtes Aragonais qui n'entendaient pas un mot de français. Le lendemain, dans la matinée, lorsque l'hôte se présenta à l'appartement de l'inconnu pour prendre ses ordres, il était déjà sorti, et les gens de l'auberge l'avaient vu se diriger vers la forêt. Il ne rentra que fort avant dans la soirée, et envoya chercher un notaire avec lequel il passa une partie de la nuit. Le lendemain et les jours suivants, il sortit de même, et passa toute la journée hors de l'auberge.

Le mystère dont cet homme semblait se plaire à couvrir toutes ses démarches devait naturellement éveiller la curiosité. Il fut suivi, et on ne tarda pas à reconnaître que toutes ses heures étaient employées à surveiller les constructions d'une vaste demeure qu'il faisait élever à peu de distance d'Amboise, au milieu d'un champ qui s'étendait sur la lisière de la forêt, dans un endroit des plus pittoresques et qu'on nommait Chanteloup. Il y avait là un nombre infini d'ouvriers venus de tous les points de la Touraine, les uns occupés à creuser le sol ou à tailler la pierre pour les fondations, les autres à transporter des machines ou à préparer des charpentes; puis c'étaient des architectes qui levaient des plans, des dessinateurs qui traçaient des croquis, et au milieu de toute cette foule active et industrielle, toujours le silencieux gentilhomme vêtu à l'espagnole, allant de l'un à l'autre, et exprimant tour à tour son blâme ou son approbation par un signe de tête ou par un simple geste. Quel était ce gentilhomme? Nul ne le savait; seulement il devait être immensément riche, car il payait tout comptant, contre l'ordinaire de ses pareils, et il avait toujours ses poches pleines d'or qu'il distribuait à tort et à travers avec la plus grande facilité du

monde, à la seule condition que chacun remplirait sa tâche avec promptitude et qu'on lui trouverait des travailleurs pour la nuit, ne voulant pas, disait-il, que l'œuvre qu'il avait entreprise fût interrompue un seul instant. Dans ce but, il avait fait établir dans la forêt des tentes où il faisait camper tout son monde; en sorte qu'il y avait, pour ainsi dire, une nouvelle ville à une lieue d'Amboise.

On se demandait quelquefois comment un homme qui dépensait tant d'argent en bâtiments n'avait pas jugé à propos d'y joindre au moins quelques terres, ne fût-ce que pour acquérir ainsi les droits seigneuriaux. C'était et ce fut longtemps une énigme.

Cependant la saison d'automne était venue; avec elle les pluies et les premiers frimas, ce qui n'empêchait pas le mystérieux étranger de se rendre chaque matin à Chanteloup et d'y rester jusqu'au soir; quelquefois même il lui arrivait de se relever la nuit et d'apparaître tout à coup aux yeux des travailleurs stupéfaits. A voir sans cesse passer et repasser silencieusement au milieu des bloes de pierre et le long des échafaudages cette sombre figure se détachant pâle et sévère sous son feutre empanaché de plumes noires, on eût dit que c'était une âme en peine dont les tourments ne devaient finir que quand l'œuvre qui s'accomplissait sous ses auspices serait complètement achevée.

Un matin pourtant il advint que l'état-major ne parut pas à Chanteloup, et comme un chacun s'en étonnait, on apprit qu'un courrier à la livrée royale d'Espagne était descendu au milieu de la nuit dans l'auberge où il était logé, et lui avait remis une dépêche dont la lecture avait paru lui causer un grand trouble. Il avait immédiatement demandé des chevaux de poste, et était parti en laissant un billet pour l'un des architectes qu'il employait. Dans ce billet il se bornait à annoncer qu'il reviendrait bientôt et qu'il comptait trouver son château terminé. Or, en admettant que les travaux fussent poussés jour et nuit comme par le passé, il y avait un an au moins à attendre pour obtenir ce résultat.

Pendant la plus grande partie de l'hiver de 1712 à 1715, on n'entendit plus parler de lui. Seulement, deux fois par mois régulièrement, le courrier d'Espagne apportait à un notaire d'Amboise les fonds présumés nécessaires pour qu'aucune partie des travaux de Chanteloup ne demeurât en souffrance.

Vers la fin de 1712, M. de Torcy, ministre secrétaire d'État des

affaires étraugères, reçut de l'un des plénipotentiaires envoyés à Utrecht pour y déterminer, de concert avec les agents des diverses puissances, les bases de la paix générale, une lettre ainsi conçue :

« Les conférences traînent en longueur, et je commence à désespérer
« de la paix. La prétention de madame des Ursins de faire ériger à son
« profit en souveraineté indépendante la principauté de la Roche dans
« les Ardennes, est un obstacle insurmontable. Madame des Ursins
« annonce que le temps de la retraite est venu pour elle, et qu'elle
« serait disposée, si elle obtient cette principauté, à la céder à la France,
« à la seule condition d'obtenir en échange, sa vie durant, la souve-
« raineté de la Touraine et du pays d'Amboise; elle ajoute qu'elle est
« sûre à cet égard de l'agrément du roi. Il y a ici un certain d'Aubigny,
« son intendant ou son écuyer, je ne sais lequel, qui intrigue beaucoup
« dans ce dessein : mais jusqu'ici il n'a pu parvenir à se faire admettre
« que dans les antichambres. »

Cette lettre éclaircissait une grande énigme, celle de la construction du château de Chanteloup. Il fallait que madame des Ursins fût bien sûre de réussir dans son projet pour avoir ainsi d'avance fait élever le palais où elle comptait fixer son habitation; il n'y avait plus lieu de s'étonner maintenant qu'elle n'eût acheté aucune terre à l'entour. Ce n'était point seulement une seigneurie qu'il fallait à cette femme ambitieuse pour y finir ses jours, c'était toute une province.

Le roi d'Espagne, que la *camerera-mayor* avait, à ce qu'il paraît, pleinement persuadé de la justesse de ses prétentions, et qui peut-être d'ailleurs y trouvait le moyen de se débarrasser d'un joug assez pesant, ne voulait accéder à aucune proposition qu'on n'eût préalablement reconnu à madame des Ursins la principauté qu'elle réclamait pour prix de ses services. A cette nouvelle, on commença à ouvrir de grands yeux, puis on rit, puis on se fâcha; si bien que la paix d'Utrecht, 10 avril 1713, fut signée entre les puissances belligérantes sans que l'Espagne pût y être comprise. Madame des Ursins avait mis dans sa tête qu'elle trônerait à Chanteloup.

Les conférences de Rastadt, qui suivirent de près celles d'Utrecht, virent se renouveler les mêmes prétentions, et cette fois avec plus de force que jamais. La reine d'Espagne était tombée dangereusement malade, et les médecins avaient jugé, dès le principe, le mal sans remède.

C'est par elle que madame des Ursins dominait Philippe V. Que deviendrait son pouvoir quand la reine serait morte ? Aussi il arrivait à chaque instant à Rastadt des courriers du cabinet de Madrid porteurs des notes les plus pressantes. Madame des Ursins voulait son Chanteloup ; la paix de l'Europe en dépendait. Toute la diplomatie était dans le plus grand émoi. A la fin, Louis XIV perdit patience ; il parla en père et en maître à son royal rejeton d'Espagne, et la paix de Rastadt fut signée, le 6 mars 1714, sans qu'il fût fait mention dans le traité d'aucune réserve en faveur de madame des Ursins. La reine d'Espagne était morte quinze jours auparavant. Ainsi tout échappait à la fois à la camerera-mayor, et, par une cruelle ironie de la destinée, elle recevait en même temps, de son écuyer qu'elle avait renvoyé en France avec ordre de faire mettre promptement la dernière main au château de Chanteloup, l'avis que tout était prêt pour la recevoir. Le mobilier seul restait à acheter. Voici la réponse que reçut d'Aubigny :

« Je suis contente de vous, et vous pouvez acheter le mobilier. Je veux qu'il soit digne d'une reine. »

En même temps, elle confinait le faible Philippe V dans l'étroit palais de Medina-Celi, à Madrid, et le rendait inaccessible à toute sa cour ; elle redoublait, dans sa correspondance avec sa sœur de France, madame de Maintenon, de protestations d'amitié et de dévouement, et, pour couronner son œuvre, elle envoyait plaider sa cause à Marly, auprès de Louis XIV par le cardinal grand inquisiteur ! La très-sainte et très-redoutable inquisition d'Espagne venait ployer le genou devant le grand roi pour que Chanteloup fût un palais et non pas seulement un château ! Quel spectacle ! Il fallait une femme de la trempe de madame des Ursins pour qu'on vit de pareilles choses. Le jour où tout lui avait manqué à la fois, la camerera-mayor s'était dit avec cette force de volonté que la nature a départie à bien peu d'âmes :

« Je serai princesse souveraine en France, ou reine en Espagne. »

Et le surlendemain de Noël de cette même année 1714, par une nuit brumeuse et glacée, à travers des chemins défoncés par la neige, un lourd carrosse s'avancait vers la frontière de France sous l'escorte de trente cavaliers. Et à travers la glace brisée d'une des portières, on pouvait voir une femme âgée, mais belle encore, en grand costume de cour, les bras et le sein nus, et conservant sous la pâleur malade

qu'un froid rigoureux imprimait à tous ses traits un air de noblesse et de fierté qui accusait toute la fermeté de son âme : c'était la princesse des Ursins. Mais était-ce donc ainsi qu'elle avait entendu s'en aller prendre possession de son palais de Chanteloup?

On sait que tel avait été le résultat de sa première et dernière entrevue, à Xadraque, le jour de Noël, avec la nouvelle reine d'Espagne. Élisabeth Farnèse, celle dont elle avait fait choix pour le trône, désespérant d'y monter elle-même, et qui pour toute récompense l'avait injuriée, chassée de sa présence comme une vile criminelle, et fait traîner sur-le-champ dans un carrosse avec ordre de ne s'arrêter qu'en France. Quel voyage que celui-là ! Et il dura trois jours ! Oui, trois jours durant, cette femme, accoutumée à toutes les jouissances de la vie, dut rester exposée, avec la glace de son carrosse brisée, au souffle piquant de la bise de décembre ; trois jours durant, elle put recueillir sur son passage les huées et les éclats de rire de tout ce peuple espagnol sur lequel elle



avait exercé pendant douze années un empire absolu, et qui maintenant s'écriait, en la montrant au doigt :

« Voilà la camerera-mayor qui passe. Meure la camerera-mayor ! »

Arrivée à Saint-Jean-de-Luz, il lui fut enfin permis de se reposer. Elle écrivit à Louis XIV, à sa bonne amie madame de Maintenon, pour se plaindre de l'odieux traitement qu'on lui avait fait subir, pour réclamer leur protection. Cependant les réponses qu'elle attendait n'arrivaient pas. Toujours pleine de courage, elle se met en route dans la plus pénible des saisons, au mois de janvier, traverse le Béarn, la Guienne, la Saintonge, le Poitou, et arrive enfin en Touraine, cette belle province objet de tous ses désirs, et qui, sous les frimas de l'hiver, lui apparaît comme couverte d'un linceul. Bientôt elle entre dans le pays d'Amboise; le cœur lui bat à mesure qu'elle approche du lieu où elle a ordonné de construire son palais, et pourtant elle s'est bien promis de ne point mettre le pied à Chanteloup que son sort n'ait été fixé. Mais il semble que le destin se plaise à renverser les résolutions les mieux arrêtées. Voilà qu'à moitié chemin, entre Tours et Amboise, s'élève une affreuse tempête; bientôt, aveuglés par le vent et la neige, les chevaux refusent de marcher, et lorsqu'enfin, stimulés par les vigoureux coups de fouet des postillons, ils reprennent leur course, leur effroi est tel, que nul pouvoir humain ne saurait les maîtriser : ils s'emportent et courent à travers champs jusqu'à ce qu'ayant rompu leurs traits, ils aient laissé bien loin derrière eux leurs guides démontés et le lourd carrosse échoué au milieu d'un monceau de neige. Or la nuit était venue, une froide et sombre nuit de janvier. A l'horizon lointain, on voyait bien poindre les feux de quelques habitations, la ville d'Amboise sans doute, mais comment y parvenir? Une seule ressource restait. A la distance d'une portée de fusil, des aboiements venaient de se faire entendre; un valet muni d'une lanterne avait paru un instant sur le seuil d'un pavillon isolé, puis il avait refermé brusquement la porte, et toute la plaine était rentrée dans les ténèbres. Madame des Ursins, qui avait d'abord manifesté l'intention d'attendre dans son carrosse que le jour parût, ayant consenti, sur la prière de ses gens, à ce qu'on allât réclamer l'hospitalité pour elle, vit bientôt le seuil du pavillon s'éclairer de nouveau et plusieurs valets s'avancer à sa rencontre. Ceux-ci la soulevèrent respectueusement dans leurs bras, et, au bout de quelques minutes, elle se trouva transportée dans un magnifique salon dont le feu qui flamboyait dans une vaste cheminée illuminait d'un vif éclat les panneaux et les

plafonds resplendissants de dorures. Quelques instants encore, et le maître de ce logis était à ses pieds : c'était son fidèle d'Aubigny. Elle était à Chanteloup.

Un cri lui échappa; ce n'était point seulement la surprise qu'il trahissait, c'était la douleur et la confusion. Pour la première fois de sa vie peut-être, cette femme altière sentit les larmes mouiller ses paupières. Ce palais dont elle avait espéré prendre possession en souveraine, à la clarté du soleil, au milieu des acclamations de la multitude et escortée par toutes les autorités de la province, voilà qu'elle venait d'y entrer nuitamment, étrangère, inconnue, sans honneurs! Oh! qu'était donc devenue l'étoile qu'elle avait vue briller si constamment au-dessus de sa tête, lorsque, veuve sans fortune d'un gentilhomme français banni de son pays, elle devenait, à Rome, l'épouse du puissant prince de Bracciano, et du fond de son palais des Ursins régentaient le conclave; et lorsqu'elle voyait à Madrid tous les grands d'Espagne à ses pieds! Pendant ce temps, d'Aubigny lui baisait les mains avec transport, et sans s'apercevoir qu'il lui brisait le cœur, il lui disait :

« Vous voilà donc enfin, ma princesse, ma souveraine! vous m'êtes
 « rendue! le ciel en soit béni! Je vous attendais depuis longtemps. Vous
 « avez voulu me surprendre, par quelle nuit, bon Dieu! Demain, quand
 « vous serez reposée, je vous montrerai en détail votre beau Chante-
 « loup, et vous me direz si vous êtes contente de moi. Ah! ce n'est
 « rien encore que ce salon! Vous verrez toutes les beautés de ce sé-
 « jour, les marbres, les tableaux, les statues, les couleurs que vous
 « aimez, et partout vos chiffres glorieux, et partout le double écusson
 « écartelé des maisons de la Trémouille et des Ursins. Oh! demain,
 « demain sera un beau jour. »

Mais la princesse, d'un ton empreint d'une sombre mélancolie :

« Demain, à la pointe du jour, je partirai pour Versailles; et si vous
 « m'aimez, d'Aubigny, vous ferez en sorte que nul ne sache jamais que
 « la princesse des Ursins s'est reposée à Chanteloup en revenant d'Es-
 « pagne. »

Le lendemain, en effet, avant l'aube, madame des Ursins traversait la Loire sur le pont d'Amboise; et en quittant son château de Chanteloup, elle avait rabattu sur son visage les plis de son voile pour ne pas être vue, comme aussi pour ne pas voir ce qu'elle abandonnait.

Cependant, il faut bien le dire, avec cette ténacité dans les vues qui fut son principal trait caractéristique, elle n'avait pas encore perdu tout espoir de rentrer à Chanteloup en souveraine. Elle se souvenait que, dans le cours de son orageuse existence, il lui était arrivé, dix ans auparavant, d'en courir le ressentiment de Louis XIV ; qu'alors, comme cette fois, bannie d'Espagne, elle était entrée en France suppliante et fugitive, et qu'elle en était partie triomphante et plus puissante que jamais. Pourquoi l'année 1715 ne verrait-elle pas se renouveler les mêmes phases que l'année 1705 ? Tout était pour elle d'ailleurs. En 1705, elle était venue se justifier ; en 1715, elle venait demander justice. En 1705, la France ne lui devait rien ; en 1715, la France lui devait tout, puisqu'elle avait employé toute son influence, toute son autorité, pendant les dix années qui venaient de s'écouler, à servir les intérêts de Louis XIV et de madame de Maintenon. Pour tout cela on lui devait bien une récompense. Et cette récompense qu'elle demandait, ce n'était pas sa réintégration dans sa charge, dans ses honneurs ; tout ce qu'elle se croyait en droit d'exiger, c'était tout simplement la faculté de gouverner pendant ses vieux jours, du fond de son palais de Chanteloup, une petite province de France, elle qui avait gouverné pendant douze ans toutes les Espagnes. Insensée, à laquelle sa longue expérience des cours n'avait pas encore appris que, quand on n'a plus besoin de l'instrument on le brise !

En 1705, les plus illustres familles de France étaient venues à la rencontre de la princesse des Ursins jusqu'à six lieues de Paris ; M. de Torey était allé la complimenter de la part de Louis XIV ; monsieur le prince lui avait offert son palais pour demeure : en 1715, c'est à peine si sa présence fut remarquée. Elle vit le roi ; elle en fut reçue avec une froide politesse, et ne put même obtenir une audience dans ses particuliers. Elle vit madame de Maintenon, dont elle s'était faite l'amie, la confidente, le lieutenant, comme le disait si plaisamment dans ses orgies le duc d'Orléans en ajoutant un autre mot ; madame de Maintenon fut triste et réservée, et ne lui donna que des réponses évasives. Ce dut être une curieuse entrevue que celle qui eut lieu entre ces deux femmes, toutes deux appelées par le sort, presque au terme de leur existence, à régner sur deux grands royaumes, et dont la plus débile et la plus âgée était restée debout pour contempler la chute de l'autre.

Madame des Ursins vit bien que tout était perdu ; mais ce courage qui ne l'avait jamais abandonnée dans les circonstances les plus importantes de sa vie ne lui manqua pas non plus cette fois. A soixante et douze ans, belle encore, au témoignage des contemporains, poussée par un penchant irrésistible vers l'intrigue et la galanterie, elle ne craignit pas de livrer son âme à d'autres rêves d'ambition et d'avenir. Un jour du mois de juillet 1715, d'Aubigny reçut au château de Chanteloup le billet suivant :

« J'ai été plus que reine en Espagne, je ne saurais être sujette en
 « France. J'avais espéré mieux, mon pauvre d'Aubigny, lorsque je vous
 « ai réduit au métier de maçon. Le ciel ne l'a pas voulu. Je pars, et
 « abandonne à tout jamais la France et ce palais que j'avais dû habiter ;
 « mais au moins j'emporte l'espoir que mon nom ne sera pas tout à fait
 « oublié à Chanteloup. Je vous en donne la propriété. Puisqu'on vous
 « a eru mon mari, il est bien juste que vous soyez mon héritier. Quand
 « vous recevrez ce billet, je serai loin de vous, sur la route d'Italie. Je
 « vais à Rome. J'en suis sortie à soixante ans pour gouverner l'Espagne ;
 « j'y rentre à soixante et douze ans : mais il me reste la santé, la con-
 « stance dans les revers, et peut-être ma bonne étoile. Adieu, d'Aubigny ;
 « pensez quelquefois à votre bien bonne amie ,

« ANNE DE LA TRÉMOUILLE. »

Il faut rendre au nouveau châtelain de Chanteloup cette justice, qu'il attendit pour se marier que sa bienfaitrice fût morte, ce qui n'arriva que sept ans après, le 5 décembre 1722. Quant à elle, elle ne s'était point trompée dans son horoscope. Courtisée, fêtée à Rome, devenue l'âme de la politique et des intrigues de cette grande cité, elle avait vu le prétendant Jacques Stuart s'attacher à son char, avait conspiré avec lui, et avait pu croire un moment qu'elle retrouverait à White-Hall ce sceptre échappé de ses mains à Buen-Retiro et à Chanteloup.

Pendant tout le temps que durèrent la régence et ensuite le ministère du cardinal Fleury, c'est-à-dire pendant un laps de près de trente années, il n'y eut pas un château en France où la vie s'écoulât plus douce et plus tranquille, qui fût plus renommé pour sa bonne table et pour l'excellente hospitalité qu'on y recevait, que le château de Chanteloup,

près Amboise. Les seigneurs du lieu, qui furent successivement M. Boutron-d'Anbigny, et après lui son gendre, le marquis de Conflans-Armentières, lieutenant général, étaient universellement aimés et considérés dans la province. Le premier, qui avait joué dans toutes les



grandes affaires de l'Europe un rôle occulte en qualité d'écuier de la princesse des Ursins, avait la mémoire remplie d'une foule d'anecdotes piquantes sur toutes les célébrités des premières années du dix-hui-

tième siècle, et il se plaisait beaucoup à les conter à ses hôtes, en leur montrant les magnificences du château où il avait établi son séjour habituel, et qui était son œuvre. Ce n'était plus cet homme imbu de toute la gravité castillane qu'on avait vu naguère se promener, pâle et silencieux comme un spectre, au milieu des constructions de Chanteloup. Lui-même riait volontiers de toutes les suppositions auxquelles son mystérieux voyage avait donné lieu ; mais il redevenait grave et mélancolique toutes les fois que le nom de la princesse des Ursins était prononcé devant lui. Lorsqu'il mourut, en 1755, ce fut un deuil général dans les environs d'Amboise, où son nom n'était connu que par ses bienfaits. Tout ce qu'on peut dire de sa fille et de son gendre, c'est qu'ils se montrèrent les continuateurs des bonnes traditions qu'il leur avait enseignées, et que, tant qu'ils véquirent à Chanteloup, le château ne démérita point de la réputation de bonne hospitalité qu'il avait acquise.

Ce sont là des fastes bien mesquins, n'est-ce pas ? pour un palais dont le nom avait retenti si souvent dans les conférences d'Utrecht et de Rastadt, pour un palais destiné à servir d'habitation à la princesse des Ursins ; et, quelles que fussent la beauté du site et la magnificence des bâtiments, il en serait aujourd'hui de Chanteloup comme de ces fastueux mausolées voués à d'illustres restes et prostitués ensuite à des cendres vulgaires, si une nouvelle consécration n'était échue à cette résidence seigneuriale et n'était venue y rattacher de nouveaux souvenirs.

En 1760, M. de Choiseul, au comble de la puissance et de la faveur, eut envie de Chanteloup. Je ne sais si dans cette bienheureuse année 1760, où la jeune noblesse s'en allait en Angleterre pour apprendre à *penser*, on faisait de bien graves réflexions. C'était le temps de la Pompadour, des peintures de Boucher et de Vanloo et des romans de Crébillon le fils. Seulement il faut remarquer que la monarchie, ce soleil qui, sous Louis XIV, attirait tout à lui, perdait déjà beaucoup de sa force. Un ministre du grand roi se fût bien gardé de choisir une résidence d'été à cinquante lieues de Versailles. Les plus hardis s'en éloignaient de deux à trois lieues. Colbert habitait Seeaux ; Chamillart, Clagny près de Saint-Cloud ; mais Chanteloup près d'Amboise, bon Dieu ! un simple courtisan sans charge à la cour n'eût osé le faire.

Lorsque M. de Choiseul fit l'acquisition de Chanteloup, le château, qui avait alors cinquante ans de date, était encore un beau monument

d'une solidité à toute épreuve, mais d'un goût un peu sévère. Il y avait, dans sa construction massive et sans ornements extérieurs, quelque chose qui sentait la vieillesse de Louis XIV et les grandes coiffes de madame de Maintenon. A l'intérieur, c'étaient de grands salons d'une parfaite régularité, avec des panneaux dont les dorures affectaient les formes précises et symétriques d'une plate-bande de Lenôtre ou d'une figure de géométrie; partout des meubles lourds et quadrangulaires, et si parfois quelques peintures venaient frapper la vue, c'étaient toujours des sujets héroïques dans le genre des batailles de Lebrun. On ne rencontrait pas le moindre Amour joufflu, pas la moindre nymphe sur les parois des murailles; il n'y avait pas même un réduit qu'on pût baptiser du nom de boudoir.

Tout cela ne pouvait convenir au brillant ministre non plus qu'à l'heureux rival de Louis XV auprès de Cotillon II. Dès qu'il eut été déclaré propriétaire de Chanteloup, M. de Choiseul y envoya une nuée d'architectes, de peintres, de maçons, etc., avec ordre de métamorphoser le château de fond en comble et d'en faire un séjour de délices tel qu'on les rêvait alors, quelque chose d'accompli dans le style de l'époque et qui pût au besoin servir de modèle. M. de Choiseul fut ponctuellement obéi; et bientôt l'on vit s'épanouir à Chanteloup les guirlandes de roses, les amours, les attributs mythologiques, et tout ce cortège de sensualités dont l'art profondément matérialiste du dix-huitième siècle s'est plu à surcharger les panneaux, les portes, les plafonds et jusqu'aux pierres de taille de ses monuments. Désormais le ministre pouvait venir chercher sous les lambris de Chanteloup l'oubli des systèmes de Quesnai et des pamphlets des jésuites, sans cesser de se croire à l'Œil-de-Bœuf ou à Choisy-le-Roi.

Pendant il manquait toujours quelque chose à Chanteloup, ce quelque chose qui avait fait dire à Saint-Simon, cinquante ans auparavant, que, malgré tout l'argent qu'on pourrait y dépenser, « ce ne serait jamais qu'une guinguette. » Il manquait à Chanteloup une seigneurie. C'était un superbe manoir avec de magnifiques jardins, des statues exquises, des cascades et des eaux ravissantes; mais c'était un manoir sans terres, sans bois, sans vassaux. Patience! Il y a longtemps qu'on a dit que la vertu des femmes qui n'en ont pas, c'est la bonté. Un matin de 1761, la belle Pompadour s'échappe de son lit bien avant l'heure où la haute

noblesse et le haut clergé viennent d'ordinaire saluer son réveil. Elle demande son carrosse, et ordonne au cocher de toucher à l'hôtel de Choiseul. Dans sa précipitation, elle n'a pas donné à ses femmes le temps de lui mettre son rouge ni ses mouches; mais le frais incarnat qui anime ses joues lui en tient lieu. Elle a voulu être la première à annoncer à son ami une bonne nouvelle. Elle lui remet les lettres patentes du roi qui érigent à son profit en duché-pairie les ville et forêt d'Amboise. Chanteloup n'avait pas de pare, en voilà un tout trouvé maintenant, et quel pare! le plus beau peut-être de toute la France, un pare de six mille arpents, avec son gibier, ses hautes futaies, ses chênes séculaires. Chanteloup n'avait pas de terres, et maintenant voilà que l'une des plus riches seigneuries du royaume en relève; pas de vassaux, et maintenant Chanteloup commande à toute une ville. Heureux Choiseul! Puissance, amour, fortune, honneurs, tout est pour lui. Est-ce donc pour célébrer cette époque brillante de sa vie qu'il fit élever au milieu de la forêt d'Amboise cet obélisque d'un genre tout nouveau, ce curieux monument d'une époque si féconde en fantaisies architectoniques, et qu'on a nommé la pagode du château de Chanteloup? Une pagode au cœur de la France, en Touraine! Oui, une pagode de cent vingt pieds de haut, une pagode à sept étages, surmontée d'une énorme boule dorée, et du sommet de laquelle on jouit d'une des plus merveilleuses vues qu'il soit possible d'imaginer. Que voulez-vous? il fallait bien quelque chose pour remplacer le haut clocher gothique sculpté à jour, accompagnement obligé de tous les manoirs féodaux du moyen âge. Eh bien, à une époque où l'on se passait volontiers de chapelles, M. de Choiseul avait trouvé bon d'y substituer sa pagode. A quel culte était consacré ce nouveau temple, et quelle était la divinité en honneur à la cour de Louis XV?

Quoi qu'il en soit, la pagode de M. de Choiseul eut un énorme succès. On venait de Londres, de Vienne, de Berlin, de Pétersbourg même pour la voir. Les kiosques, les boulingrins, les labyrinthes, toutes les importations exotiques étaient effacées par celles-là. Il n'y avait qu'un premier ministre pour avoir une pareille idée. Aussi le château de Chanteloup est tombé, et la pagode est restée triomphante au milieu de la forêt d'Amboise.

De 1760 à 1765, le duc de Choiseul vint peu à Chanteloup. Il avait

entrepris, de concert avec la favorite, une grande tâche qui présentait bien des difficultés et dont il vint pourtant à bout en novembre 1764 : l'abolition de la célèbre société de Jésus. Et puis, au milieu de ce tourbillon de fêtes, de plaisirs, de conquêtes et d'affaires qui l'absorbaient tout entier, le moyen de venir goûter la paix des champs ! C'est un plaisir que les ambitieux ne connaissent guère que lorsqu'il devient pour eux un refuge, et le duc de Choiseul, aimé du roi et de madame de Pompadour, encensé par tous les courtisans et même par les puissances étrangères, n'en était pas encore là. Cependant le temps n'était pas éloigné où cette haute fortune et cette puissance suprême, telles qu'aucun ministre n'en avait joui depuis Richelieu, parvenues à leur apogée, entraient dans leur déclin. A partir de 1765, la grille d'honneur du château de Chanteloup, ce chef-d'œuvre qui a fait l'admiration de nos pères, commence à rouler plus souvent sur ses gonds pour donner passage aux équipages de monsieur le duc. C'est qu'à partir de 1765, chaque année apporte avec elle au ministre une nouvelle calamité et vient lui crier : « Fuis, va-t'en à Chanteloup, car le bonheur, l'amour, la gloire ne sont plus à Versailles ! »

Au mois d'avril s'éteint lentement dans ce même Versailles, parée et fardée jusqu'à son agonie, comme jadis le Mazarin, cette belle marquise de Pompadour, chère au ministre à tant de titres, celle qui l'avait protégé, soutenu, aimé. O monseigneur, allez-vous-en bien vite dans votre château de Chanteloup pour ne pas rencontrer le cercueil de madame de Pompadour, et surtout pour ne pas entendre Louis XV s'écrier du haut de son balcon, en voyant passer sous la pluie battante la dépouille mortelle de sa compagne de quinze années : *Il paraît que la marquise aura mauvais temps aujourd'hui pour son voyage !* Fuyez, fuyez, vous dis-je, car déjà les jésuites que vous avez chassés de leurs convents s'en vont criant dans les carrefours : « La Pompadour est morte empoisonnée, empoisonnée par M. de Choiseul ! » A Chanteloup, du moins, le bruit de leurs voix ne parviendra pas jusqu'à vos oreilles.

Plus tard, c'est le dauphin qui meurt, puis c'est la dauphine, et à chaque cercueil nouveau qui sort des résidences royales, les mêmes voix s'en vont répétant : « Encore une victime de M. de Choiseul ! » Hier les poètes et les courtisans le nommaient Mécène, aujourd'hui les courtisans et les poètes commencent à l'appeler Pison et Séjan. Lui,

Choiseul, ce seigneur si spirituel, si vif, si français, qui ne connaît qu'une manière de se venger de ses ennemis, le sarcasme, ou l'accuse d'empoisonnement ! Allons donc ! nul ne voudra le croire.

Mais s'il est sorti vainqueur de toutes ces épreuves, en voici une dernière que lui préparent ses ennemis, c'est la plus périlleuse de toutes. Au fond d'une maison de jeu et de débauche, le triumvirat Maupeou, Terrai et d'Aiguillon a découvert l'instrument de la chute du duc de Choiseul. C'est une courtisane qu'on appelait naguère Jeanne Vaubernier, qu'on nomme aujourd'hui la Lange, et qui sera demain la comtesse Dubarry. Si le château de Chanteloup est encore trop souvent solitaire, grâce à elle il ne le sera pas longtemps.

Le 21 septembre 1770, dans la matinée, le duc de Choiseul écrivait cette fameuse dépêche qui allait décider de la guerre avec l'Angleterre, car il voulait laver le souvenir de la paix honteuse de 1765 qui pèse encore sur sa mémoire ; à défaut du bonheur qu'il ne devait plus attendre, c'est la gloire qu'il évoquait, lorsque le duc de la Vrillière entra brusquement dans son cabinet et lui remit l'ordre qui l'exilait. Peu d'heures après, il était sur la route de Chanteloup, où il arriva le jour de Noël.

C'était à pareil jour que, cinquante-six ans auparavant, la princesse des Ursins avait été chassée de la cour d'Espagne après une domination qui avait également duré douze années. Mais là devait se borner l'analogie, car l'époque la plus brillante de la vie du duc de Choiseul est celle de son exil à Chanteloup. Son départ fut un véritable triomphe. Plus de trois cents carrosses appartenant à la plus haute noblesse du royaume parurent à la file du sien sur le chemin de Chanteloup ; si bien que l'on eût dit qu'en l'exilant, le roi Louis XV avait exilé toutes les plus grandes familles de France. Le peuple, confondant sa cause avec celle des parlements, persécutés par Maupeou, criait dans les rues : « Vivent Choiseul et les parlements ! A bas le chancelier ! à bas les ministres ! » Les gens de lettres, à l'exemple de Voltaire, célébraient en prose et en vers le nouveau Barmécide. Parmi les courtisans, c'était à qui aurait sur sa tabatière le portrait de l'illustre exilé, à qui obtiendrait du roi la permission d'aller lui offrir ses consolations ; et cela à la face de la Dubarry, qui en pâissait de dépit sous son rouge.

A la fin, Louis XV impatienté dit : « Aille à Chanteloup qui voudra, pourvu que je n'en entende plus parler ! »

Cela se passait dans ce palais de Versailles où il suffisait jadis à Louis XIV d'un regard pour que toute la cour s'éloignât de l'homme qui avait excité son ressentiment comme d'un pestiféré, quand bien même cet homme eût été le plus grand seigneur et le plus honnête du royaume ! Quelle transformation ! Chanteloup n'est-il pas, en quelque sorte, le prologue du grand drame qui devait commencer en 89 ? Dès que Louis XV eut lâché la bride au vœu de ses courtisans, ce fut nuit et jour une procession perpétuelle sur la route de Chanteloup, tant on avait à cœur de venir, comme on disait alors, s'y purifier de l'air de Versailles.

Dieu sait ce qu'il en coûta au ministre disgracié pour subvenir aux frais de l'hospitalité. Il consommait, à recevoir ces magnifiques et enivrantes consolations, une fortune déjà obérée par des dettes considérables. Sa prodigalité n'avait jamais été poussée si loin pendant sa puissance. Ce n'était à Chanteloup que bals, comédies, musique, festins, chasses dans la forêt ; car le duc ne voulait pas que ses hôtes pussent, auprès de lui, regretter les splendeurs de Versailles. Jamais, au temps où le roi Charles VIII habitait sa bonne ville d'Amboise, les échos de la forêt ne retentirent de tant de bruits joyeux ; jamais le vieux pont qui traverse la Loire en cet endroit ne vit passer dans leurs beaux carrosses armoirés tant de femmes resplendissantes de parures et d'attraits, tant de brillants cavaliers, la fleur du bel air et de la galanterie. Et lorsque, la nuit venue, les mille croisées du château s'illuminaient à la clarté des bougies, lorsque passaient et repassaient en foule derrière les vitres flamboyantes toutes ces ombres légères dont la brise du soir apportait les gais éclats de rire mêlés au bruit des instruments, combien de fois n'est-il pas arrivé au voyageur attardé sur la route de demander au premier paysan qu'il rencontrait quelle fête on célébrait dans ce beau domaine, et au paysan de répondre :

« Hélas ! mon bon monsieur, ce n'est point une fête, car c'est ainsi tous les soirs à Chanteloup depuis la disgrâce de M. le duc de Choiseul. »

Ce furent alors les beaux jours de la pagode. C'était tous les matins le pèlerinage obligé des visiteurs, qui venaient avant le départ pour la chasse proclamer là, nouveaux *muezzims*, du haut des sept balcons, leur opposition à la royauté au son des bruyantes fanfares. La nuit, transformée en phare lumineux, la pagode traduisait cette opposition en traits de feu à dix lieues à la ronde. Mais durant le jour la pagode était

muette ; et quand le soleil dardait ses rayons sur la forêt, c'était un asile de paix et de mystère où duchesses et marquises venaient volontiers chercher le repos et le secret peut-être.

Un jour vint enfin où le duc de Choiseul ne trouva plus ni argent ni crédit pour continuer cette fastueuse hospitalité. Ce jour-là il vendit tous ses tableaux. C'était l'une des plus riches collections de l'Europe. Quand le prix des tableaux fut épuisé, il vendit les diamants de sa femme. Cette dernière ressource était absorbée, lorsque retentit à Chanteloup une éclatante nouvelle : « Le roi Louis XV est mort ! » Il était temps, car je ne sais trop ce qui restait à vendre à M. de Choiseul. Les fêtes de Chanteloup duraient depuis quatre ans.

Quelque temps avant sa mort, le sultan de Versailles s'était pris à regretter son ancien vizir. A l'occasion du honteux partage de la Pologne, il avait dit : « Cela ne serait pas arrivé si j'avais encore eu Choiseul ! » C'est un mot qui restera comme le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce ministre.

On crut un instant que le duc allait rentrer au ministère ; mais Louis XVI ne pouvait oublier l'apostrophe violente dont il avait un jour, au temps de son pouvoir, osé saluer son père, le premier dauphin, en disant à ce dernier qu'il pouvait avoir le malheur d'être son sujet, mais qu'il ne serait jamais son serviteur. Il se borna donc à inviter le duc à quitter sa *solitude* de Chanteloup et à revenir à la cour. Dès ce moment, en effet, Chanteloup fut véritablement une solitude, où l'on venait quelquefois l'été oublier Versailles et rire de ce qu'on appelait les platitudes de M. Turgot et des systèmes des encyclopédistes.

M. de Choiseul n'était plus alors le jeune et brillant ministre dont les plus célèbres beautés de la cour se disputaient la conquête ; mais il avait toujours au suprême degré cette distinction dans l'esprit et dans les manières, cet amour du faste, ce mépris pour les détails vulgaires de la vie qui caractérisaient le grand seigneur d'alors. Il lui restait à peine quelques débris de son immense fortune, et il n'en semblait nullement inquiet, comme s'il eût pu prévoir que le moment était proche où tous les trésors des grandes familles de France ne seraient plus pour elles qu'un inutile fardeau, propre seulement à faire sombrer plus tôt leur navire dans le terrible naufrage qui les attendait. Il est mort à temps, le fastueux châtelain de Chanteloup, le dernier représentant de la vieille

société française : il est mort le 19 mai 1785, avec toutes ses illusions de gentilhomme, sans voir l'échafaud dressé dans le lointain pour sa sœur chérie, la duchesse de Grammont. Il a fini aussi magnifiquement qu'il avait vécu, faisant des legs à tous ses serviteurs au delà même de ce qu'il possédait.

Lorsque le testament du duc de Choiseul fut ouvert et eut révélé ses nouvelles et dernières prodigalités, les gens d'affaires de la duchesse accoururent consternés auprès d'elle et lui donnèrent le conseil de s'en tenir à ce qu'ils appelaient ses droits, si elle voulait au moins sauver Chanteloup; mais elle, digne en tout de l'époux qu'elle avait perdu, prend la plume, garantit tous les dons de monsieur le duc, ajoute même à plusieurs, et le lendemain on apprend que l'héritière du domaine de Chanteloup s'est retirée dans un des plus pauvres couvents de Paris, avec une seule femme pour la servir.

Après la mort du duc de Choiseul, Chanteloup resta longtemps inhabité, car il y a de ces souvenirs qui écrasent, et nul en France ne se sentait en état de lutter de faste et de magnificence avec le ministre disgracié. Aussi bien l'heure était venue où tous ces seigneurs, qui jadis s'étaient crus si grands que les plus vastes palais leur semblaient trop étroits pour contenir leur fortune, se faisaient petits pour échapper à la colère du peuple.

Dans ce temps-là, Chanteloup, avec ses vastes cours dont l'herbe avait désuni les pavés, avec ses vases, ses statues, ses bassins de marbre moussu, ses jardins incultes, présentait l'aspect de ces châteaux abandonnés dont on parle dans les contes de fées.

Aujourd'hui c'est toujours même silence à Chanteloup, et les cerfs n'ont pas cessé de bramer tranquillement dans la forêt d'Amboise, depuis que les piqueurs et les chiens de monsieur le duc ne viennent plus les inquiéter; mais vos yeux chercheraient vainement la trace du magnifique château construit par d'Aubigny. Notre siècle est positif : cette masse imposante de pierres était un beau monument de l'architecture sous deux règnes, mais elle n'était d'ancien rapport; on l'a abattue, et sur l'emplacement où l'on admirait naguère tant de merveilles de l'art s'épanouit actuellement une conquête de l'industrie. On fabrique à Chanteloup du sucre de betteraves.

Pourtant, au déclin du jour, en portant vos regards vers le sud, dans

la direction de la pagode, qu'on a respectée probablement parce qu'elle tient peu de place, vous pourrez voir encore de blanches ombres s'acheminer lentement vers ce mystérieux asile; mais ce ne sont plus ni fières et belles duchesses, ni tendres et jolies marquises : c'est tout simplement un superbe troupeau de mérinos.

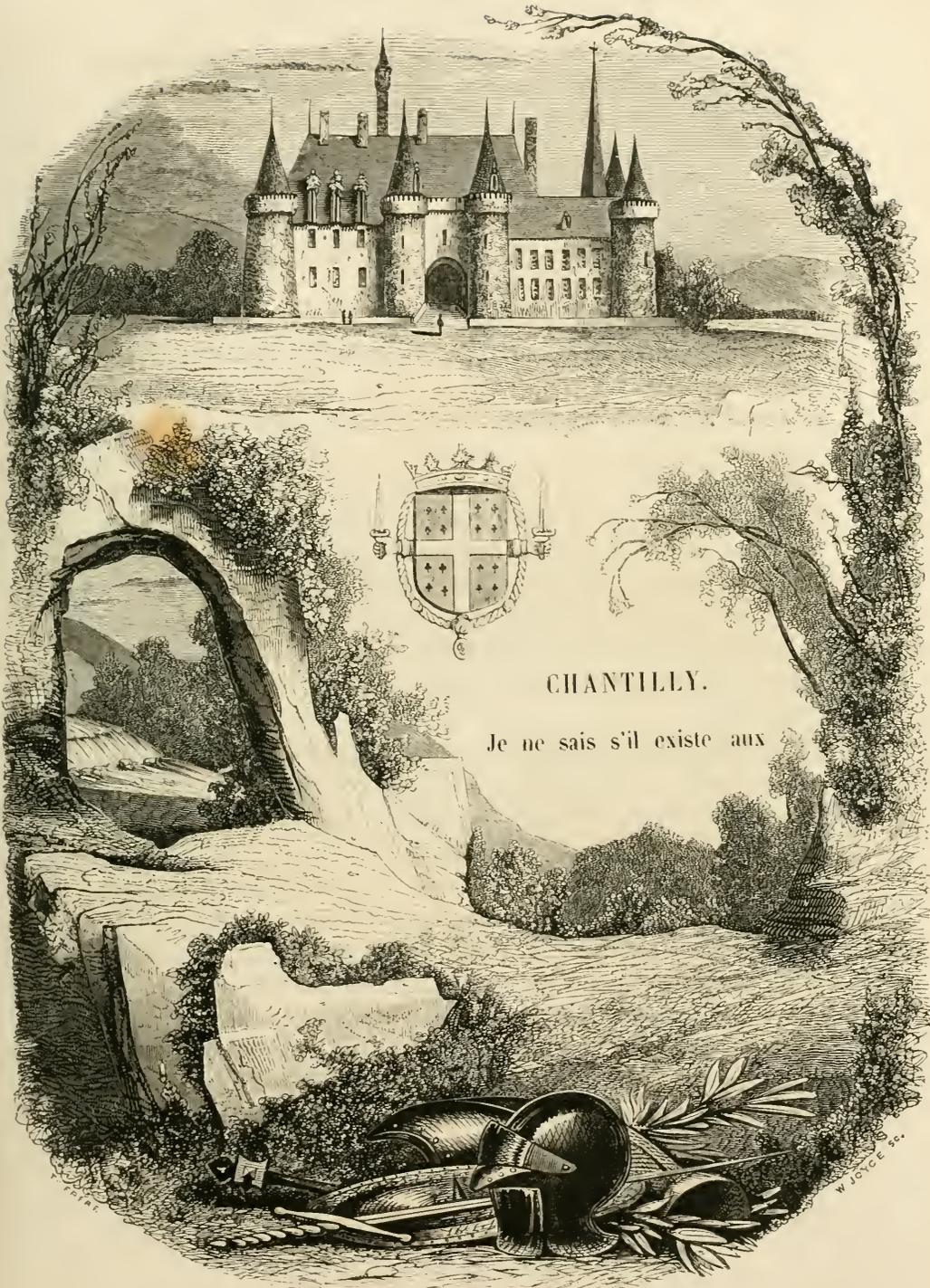






CHANTILLY.

Henri-Louis de Bourbon et Madame de Prie.



CHANTILLY.

Je ne sais s'il existe aux

W. J. COLE, P.S.

environs de Paris une route qui, malgré le mouvement et l'animation résultant du passage perpétuel des voyageurs arrivant de l'Angleterre ou de l'Artois, présente un aspect plus triste et plus imposant que la route de Senlis.

La main des hommes a posé sur cette route trois bornes milliaires, masses gigantesques de pierre aujourd'hui noircies par le temps, vastes demeures devant lesquelles on ne saurait s'arrêter sans être saisi d'un sentiment de mélancolique rêverie.

De ces trois demeures, deux sont vides.

Celle qui est remplie se nomme le sépulcre royal de Saint-Denis. Les deux autres, qui sont vides, sont le château d'Écouen et le château de Chantilly, c'est-à-dire un désert et une ruine. C'est de cette dernière que je veux parler.

Lorsque, après avoir traversé les bois de Champlâtreux et de Luzarches, vous êtes parvenu à neuf lieues au nord de Paris, vous ne tardez pas à apercevoir devant vous, sur la droite du chemin, un gros bourg assis au bord d'une belle forêt et baigné, dans sa partie orientale, par un charmant ruisseau qu'on a baptisé du nom de rivière, et qu'on nomme la Nonnette. C'est le bourg de Chantilly.

Faites quelques pas en avant, un ravissant spectacle viendra frapper votre vue.

A droite, vos yeux pourront se reposer agréablement sur une immense pelouse, riant amphithéâtre de verdure merveilleusement encadré par la lisière de la forêt, et couronné, à l'une de ses extrémités, par une longue suite d'élégants portiques.

A gauche, et presque en face de cette fastueuse construction, vous verrez surgir, à l'ombre de quelques beaux arbres séculaires, une sorte de maison de chasse d'un style plus récent, et dont la simplicité et le peu d'étendue contrastent sensiblement avec le caractère de luxe et de grandeur empreint dans le monument qui décore la pelouse; puis, çà et là, vous découvrez les vestiges d'une splendeur passée, des grottes, des canaux, des cascades. Arrêtez-vous alors, et si la gloire qui s'acquiert au champ des batailles fait battre votre cœur, découvrez-vous, car c'est là qu'ont demeuré jadis les plus grands capitaines des temps modernes; découvrez-vous surtout, si vous pensez que respect est dû au malheur, car souvent la main de Dieu s'est appesantie

sur les hôtes de ce magnifique séjour, et il en est peu qui n'aient emporté dans la tombe sa redoutable empreinte, depuis le dernier connétable de Montmorency jusqu'au dernier prince de Condé.

Il y a, dans cette admirable forêt de sept mille six cents arpents, à laquelle le château de Chantilly se trouve adossé, une vaste place circulaire qu'on appelle la Table, étoile merveilleuse dont divergent, comme autant de rayons, douze avenues qui conduisent aux extrémités de la forêt.

L'une de ces avenues, qu'on nommait jadis l'avenue du Connétable, et qui n'avait pas moins d'une lieue de longueur, conduisait au château.

Après avoir traversé une demi-lune, on se trouvait en face d'un pont-levis placé entre deux pavillons, et, une fois cet obstacle franchi, apparaissait devant vos yeux, au sommet d'une terrasse, un vieux manoir féodal, assemblage bizarre de tous les styles d'architecture, depuis le temps des croisades jusqu'au règne de Louis XIV.

C'est dans ce manoir qu'était né, en 1495, ce fameux connétable de Montmorency, qui, dans sa longue carrière, a vu cinq de nos rois se succéder sur le trône depuis Louis XII jusqu'à Charles IX, et qui portait, inscrits en cicatrices sur tout son corps, les noms de toutes les batailles qui ont marqué les deux premiers tiers du seizième siècle. C'est là que ce grand homme de guerre venait oublier ses fatigues et guérir ses blessures après chaque campagne, à moins qu'il ne lui arrivât d'aller passer ses quartiers d'hiver en compagnie de son frère d'armes, le roi François, dans les prisons de Madrid.

De retour dans son château, il prenait plaisir à s'asseoir dans son grand fauteuil armorié, au coin de l'âtre, où petillait la dépouille des chênes de sa belle forêt de Chantilly, et là, dans les veillées d'hiver, appelant sur ses genoux les plus jeunes de ses fils, au milieu de ses gentilshommes et de ses serviteurs conviés à l'écouter, il racontait tous les hauts faits d'armes et les grands coups d'épée dont il avait été témoin dans les guerres d'Italie.

Quelquefois, au milieu de son récit, le son du cor, puis le bruit des chaînes du pont-levis s'abaissant pour quelque hôte étranger, venaient l'interrompre. C'était un envoyé de l'empereur Charles-

Quint ou du sultan Soliman qui arrivait en grande pompe offrir



à l'illustre guerrier les présents de son maître, et le consulter, en sa qualité d'arbitre suprême de toute la chrétienté, sur quelque grande affaire ; ou bien c'était le roi François I^{er} qui, se rendant à son château de Villers-Cotterets, avait voulu surprendre son vieux compagnon d'armes, et lui demandait un gîte pour la nuit. Anne de Montmorency ne se départait pas un seul instant, même dans de telles occasions, de l'austérité de ses mœurs et de la rudesse de ses manières, et ses nobles hôtes devaient se conformer aux coutumes du château de Chantilly. Il faut lire

dans Brantôme les curieux détails de cette existence moitié patriarcale et moitié guerrière, si peu en harmonie avec les habitudes de luxe et de dissipation qui commençaient dès lors à s'introduire à la cour. Le 10 février 1558, une récompense éclatante devait être décernée au grand capitaine dans ce même château de Chantilly : c'était l'épée de connétable de France qui allait être portée pour la cinquième fois par un Montmorency. Cette dignité, jointe à celle de grand maître et de chef des conseils, dont il était déjà investi, en faisait le plus puissant seigneur du royaume après le roi. Mais tant de prospérité ne pouvait être durable.

Un jour que le connétable avait fait préparer une grande chasse dans les forêts de Chantilly pour offrir à François I^{er}, ainsi qu'à toute sa cour, un divertissement de leur goût, il était en train de donner ses dernières instructions aux officiers de vénerie, lorsqu'on vint lui annoncer qu'un gentilhomme de la suite du roi demandait à l'entretenir en particulier. Montmorency se rendit en toute hâte dans la grande salle du château où ce gentilhomme l'attendait, et y demeura seul avec lui l'espace d'un quart d'heure. Ce qui se passa entre eux deux, nul ne le sait; seulement on crut remarquer une extrême confusion dans les traits de l'étranger, pendant qu'il remontait à cheval pour sortir du château, tandis que le visage du connétable, qui avait voulu reconduire lui-même son hôte jusqu'à l'entrée du pont-levis, était toujours empreint de sa sérénité habituelle. Dans ce moment, un galop précipité de chevaux, mêlé au bruit des fanfares et aux cris de *Vive le roi!* retentit à l'extrémité du bourg. Les cinq fils du connétable, vêtus de leurs habits de fête, accoururent aussitôt auprès de lui, et l'un d'eux, l'ainé, s'écria vivement : « Monseigneur, entendez-vous, au bout de l'avenue, ces cris qui annoncent l'arrivée du roi? Ne voulez-vous pas que nous allions tous, comme de coutume, mes frères et moi, au-devant de notre sire? Nous sommes déjà en retard. » Mais le connétable leur répondit avec tranquillité : « Le roi ne viendra pas aujourd'hui au château de Chantilly, et vous pouvez ôter vos habits de fête. La chasse n'aura pas lieu. » Et comme les jeunes seigneurs restaient immobiles et interdits en entendant ces paroles. « Vous voyez bien, ajouta-t-il, que déjà les cris s'éloignent. Le roi n'a pas voulu se détourner de son chemin, et il a suivi la route de Picardie, toujours tout droit. Dieu protège le roi! »

Le reste de la journée se passa dans le silence. Le soir, avant de se coucher, le grand capitaine se fit apporter son épée de connétable, et il la contempla pendant quelques instants d'un œil morne ; puis en ayant baisé le pommeau à plusieurs reprises, il poussa un profond soupir, et la rendit comme à regret au gentilhomme qui la lui avait apportée, en s'écriant douloureusement : « Je n'en ai plus besoin, et vous pouvez suspendre cette épée dans la salle d'armes où sont déposées les armures des Montmorency après leur mort. »

C'est que le connétable Anne de Montmorency était bien mort, lui aussi. Une disgrâce royale lui interdisait de paraître à la cour et de se servir de son épée. Cette disgrâce dura sept ans, et ne finit qu'avec la vie de François I^{er}. Plus tard, Henri II, jaloux de réparer l'une des fautes de son père, rappela Montmorency à sa cour, et le rendit en même temps à cette vie de combats et de carnage hors de laquelle le vieux guerrier languissait comme les lions qu'il retenait captifs dans sa ménagerie. Pendant vingt ans, le connétable dut abandonner son château de Chantilly et son château d'Écouen pour les champs de bataille, jusqu'à ce qu'enfin la mort, qui l'avait épargné tant de fois, vint le saisir, au sein d'une de ses victoires, le 10 novembre 1567, à l'âge de soixante-quatorze ans. C'est dans la plaine de Saint-Denis, non loin de tous ses beaux domaines, qu'il tomba lâchement frappé à bout portant par l'Écossais Robert Stuart, quand l'action était déjà terminée.

Oh ! si, par une de ces visions prophétiques que Dieu accorde quelquefois aux mourants, le vieux châtelain de Chantilly eût pu voir, à cet instant, se déchirer sous ses yeux le voile impénétrable qui enveloppe l'avenir ; s'il eût découvert alors quel sort était réservé aux deux derniers rejetons de sa race par les successeurs immédiats de tous ces rois qu'il avait si bien servis, et pour lesquels il s'estimait heureux de mourir ; oh ! s'il eût vu sa petite-fille, ange de grâce, d'innocence et de beauté, fuyant de ville en ville, de royaume en royaume, devant la luxure d'un roi de cinquante-huit ans, qui offrait à la fille, en échange de la couronne de France qu'il devait au père, le titre de concubine ; plus tard son petit-fils, le frère de cette même femme, frappé par la main du bourreau, comme la honte et l'indignation eussent fait remonter la rougeur à son front déjà couvert des pâleurs de la mort !

Le roi qui abattit d'un coup de hache le blason des Montmorency se nommait Louis XIII; mais celui qui n'avait voulu que le déshonorer, il se nommait Henri IV le bon, le grand Henri!

Il ne faut pas s'étonner si, pendant la seconde moitié du seizième siècle, les voûtes de Chantilly abritèrent bien rarement les seigneurs de ce manoir. Dans ce temps de guerres civiles, c'était un événement que l'arrivée d'un Montmorency dans cette belle résidence. On raconte pourtant qu'une nuit de la fin du mois d'août 1572, quelques jours après la Saint-Barthélemy, une litière, escortée d'un gros de cavaliers, s'arrêta à la poterne du château. C'était par une affreuse tempête; la pluie qui tombait à torrents avait éteint toutes les torches de l'escorte. Quel était l'hôte qui arrivait ainsi à Chantilly par une telle nuit, au bruit de la foudre et à la seule lueur des éclairs? Le connétable de Montmorency (c'était le fils du héros de Pavie, de Dreux, de Saint-Denis) vint en personne à la porte de son château recevoir cet hôte mystérieux, et or-



donna à tout le monde de s'éloigner. Puis, ayant fait appeler son capitaine des gardes et deux de ses plus fidèles gentilshommes, il ouvrit lui-même, avec tous les signes extérieurs du plus profond respect, la porte

de la litière, et, aidé de ses trois compagnons, il en retira un fardeau d'une forme étrange, mais bien précieux sans doute, à en juger par le soin avec lequel il le portait en traversant les cours du château, sous une pluie battante. On ne tarda pas à remarquer que les quatre porteurs étaient entrés avec leur fardeau dans la chapelle, où ils demeurèrent environ une heure. Le lendemain, au point du jour, le connétable fit assembler toute sa maison dans la grande salle, et là, il déclara que le premier qui ouvrirait la bouche sur les événements de la nuit serait sur-le-champ livré à son prévôt et exécuté sans jugement. Le fardeau précieux contenu dans la litière était, dit-on, le cadavre de son cousin germain, Gaspard de Coligny, amiral de France, détaché secrètement par son ordre du gibet de Montfaucon.

Qui ne connaît les résultats de cette bataille de Castelnaudari, où le dernier des Montmorency, engagé follement dans la querelle du lâche Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, fut pris après des prodiges de valeur et condamné à mort? Après lui, le château de Chantilly resta vide.

Pendant, le sang des Bourbons s'était mêlé à celui des Montmorency dans les veines du vainqueur de Rocroy. Un jour vint où le grand Condé, devenu châtelain de Chantilly, sembla prendre à tâche de faire oublier à la cour toutes les terreurs dont il l'avait abreuvée; et après avoir rempli les cent bouches de la Renommée du bruit de sa gloire militaire, il ne songea plus qu'à faire parler de lui par son faste et par sa magnificence. A sa voix, Le Nôtre accourut à Chantilly, et la baguette magique du grand artiste, aidée d'une pluie d'or, enfanta mille prodiges. Le vieux manoir féodal des Montmorency, d'un aspect si sombre et si sévère, se métamorphose intérieurement en palais à l'imitation de celui de Versailles. Les noirs bâtiments de la capitainerie font place à un charmant château rempli d'appartements magnifiques et communiquant par un pont avec l'ancienne habitation des châtelains. Là, tous les peintres les plus célèbres de l'époque viennent déployer les merveilles de leurs pinceaux, en retraçant l'histoire de toutes les divinités de la Fable. La galerie des Cerfs, célèbre dans les annales du vieux manoir, a trouvé son pendant : c'est une salle resplendissante de dorures et remplie de tableaux uniquement destinés à perpétuer les campagnes du prince. On pense bien que les hauts faits accom-

plis en compagnie des Frondeurs en sont naturellement exclus. L'effigie du prince lui-même, peinte en pied par Lecomte, préside en tout temps ce glorieux conciliabule.

A l'extérieur, c'est bien mieux encore. Le Nôtre dessine de merveilleux jardins, sans oublier un labyrinthe, chef-d'œuvre obligé de l'époque que le poète Santeul a chanté en vers latins. Il plante la mémorable allée de Sylvie, emprisonne les eaux de la Nonnette pour les faire jaillir en gerbes au milieu des bassins de marbre, ou les étend en nappes de cristal à travers les pelouses.

Quand meurt Louis de Bourbon, l'astre des Condés pâlit. Le fils du vainqueur de Rocroy, atteint d'une inexplicable folie, s'amuse à contre-faire les aboiements de sa meute, et demande où sont les traces du cerf pour qu'il puisse s'élaner à sa poursuite avec ses chiens. Enfin Louis-Henri de Bourbon, celui qu'on a nommé monsieur le Duc, paraît sur la scène du monde avec sa maîtresse, cette belle madame de Prie, qui, avec beaucoup d'esprit et d'attraits, « l'air et la taille de nymphe, » était, au témoignage de Saint-Simon, « une véritable Médée, prodige de l'excès des plus fimestes passions. » Quant à monsieur le Duc, fier de sa naissance, incapable de supporter la moindre contradiction, il excellait à improviser des chansons pleines des plaisanteries les plus cruelles, ajoute le même Saint-Simon. C'était un admirable talent que celui-là au temps de la Régence, surtout quand on était prince du sang, et qu'à ce titre, on était exempt de la Bastille. Aussi, quand le malin cardinal Dubois fut mort, on pensa qu'on ne pouvait mieux choisir pour le remplacer que monsieur le Duc, et un prince du sang se trouva premier ministre. Cela ne s'était jamais vu en France. Il est vrai que le jeune Louis XV régnait déjà, et que l'Angleterre pensionnait en bonnes guinées un charmant sous-secrétaire d'État, ayant pleins pouvoirs auprès du ministre et en usant largement, la belle madame de Prie. La maîtresse avait hérité de la survivance de l'abbé. C'était une digne inauguration du *règne des trois cotillons*.

Le lundi de Pentecôte 1726, vers le déclin du jour, un carrosse aux armes de la maison de Bourbon traversa avec rapidité la grande avenue de Chantilly. Quelques paysans qui revenaient du travail des champs s'arrêtèrent sur le bord de la route pour le voir passer. Il y avait dans l'intérieur un homme au teint jaune, de petite taille et d'une corpulence

remarquable, à côté duquel se tenait un lieutenant des gardes du corps en grand uniforme. L'attitude de ces deux personnages était morne. « Eh mais ! s'écria l'un des paysans, je ne me trompe pas, c'est Monseigneur ! Et personne à sa suite ! pas de valets ! pas de piqueurs ! et deux chevaux seulement au carrosse ! Qu'est-ce que cela signifie ? Il n'importe ! criions Vive Monseigneur ! »

Le duc, car c'était lui en effet, ne répondit à cette acclamation que par un léger signe de tête, quoiqu'il eût coutume d'affecter une grande affabilité à l'égard de ses vassaux de Chantilly. Le carrosse entra dans le château. Quelques minutes après, le lieutenant des gardes repassa dans l'avenue et reprit la route de Paris, car sa mission était remplie.

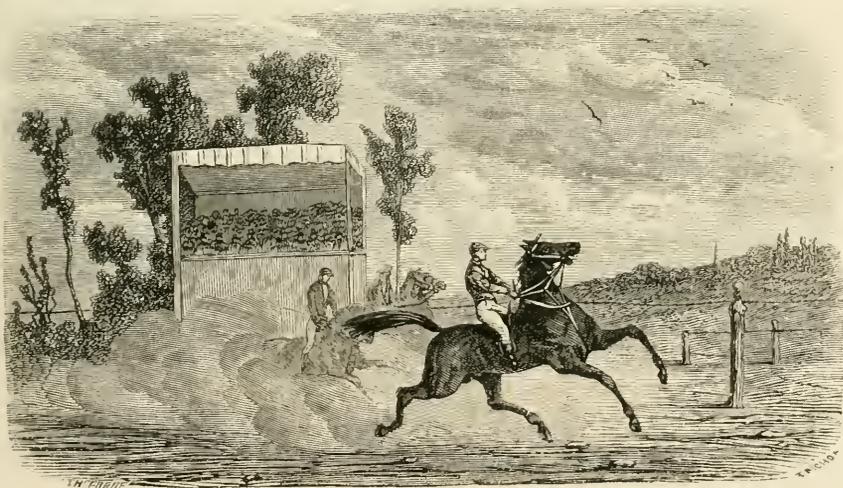
Le lendemain une grande nouvelle circulait chez tous les barbiers du bourg : Monseigneur n'était plus premier ministre ; il avait été remplacé par le cardinal Fleury et exilé dans sa résidence de Chantilly.

Si le duc de Bourbon montra moins de philosophie dans sa disgrâce que le connétable Anne de Montmorency, il voulut du moins embellir le lieu de son exil. Il fit construire sur la magnifique pelouse qui fait face au château ces fastueuses écuries, seul bâtiment qui, avec le pavillon d'Enghien, reste aujourd'hui pour attester l'ancienne splendeur de cette résidence. On demeure ébahi en visitant ce palais, ou plutôt cette suite de palais tous de marbre à l'intérieur ; en parcourant ces galeries, ces stalles vides qui nous ont légué en lettres d'or le nom de leurs hôtes. Voici le chenil pour le grand équipage du cerf, celui du sanglier, de la grande meute, de la petite meute, que sais-je ? Ah ! c'était un beau sort que de figurer parmi les chevaux ou les chiens de monseigneur le duc de Bourbon !

Serait-ce par une épigramme contre cette illustre famille des Condés, dans laquelle l'art de la guerre où elle avait excellé jadis s'est vu détrôné par l'art de la chasse devenu son attribut distinctif, que la révolution, qui a détruit tant de merveilles des arts à Chantilly, n'en a laissé subsister qu'une seule : les écuries ? Mais nos pères ignoraient donc qu'un jour viendrait où, dans cette solitude de Chantilly, repeuplée comme par enchautement, une foule élégante et parée accourrait comme au temps de Louis XIV, avec tout son faste, ses pompeux attelages, ses splendides livrées, non plus pour admirer les derniers vestiges de tant de splendeur passée, non plus même pour saluer tous les souvenirs de

gloire et de malheur qui s'y rattachent, mais pour voir courir un cheval? Après cela, étonnez-vous que le jockey d'un noble lord soit aujourd'hui aussi fêté à Chantilly qu'a pu l'être jadis l'aigle de Meaux! Boileau ne discuterait plus maintenant avec Racine sur les beautés de la tragédie de *Mithridate*, mais sur la vélocité de *miss Tandem* ou de *miss Annette*; et l'esprit de la Fontaine se hausserait peut-être jusqu'à compter de combien de longueurs cette dernière l'emporterait sur sa rivale en atteignant le but.

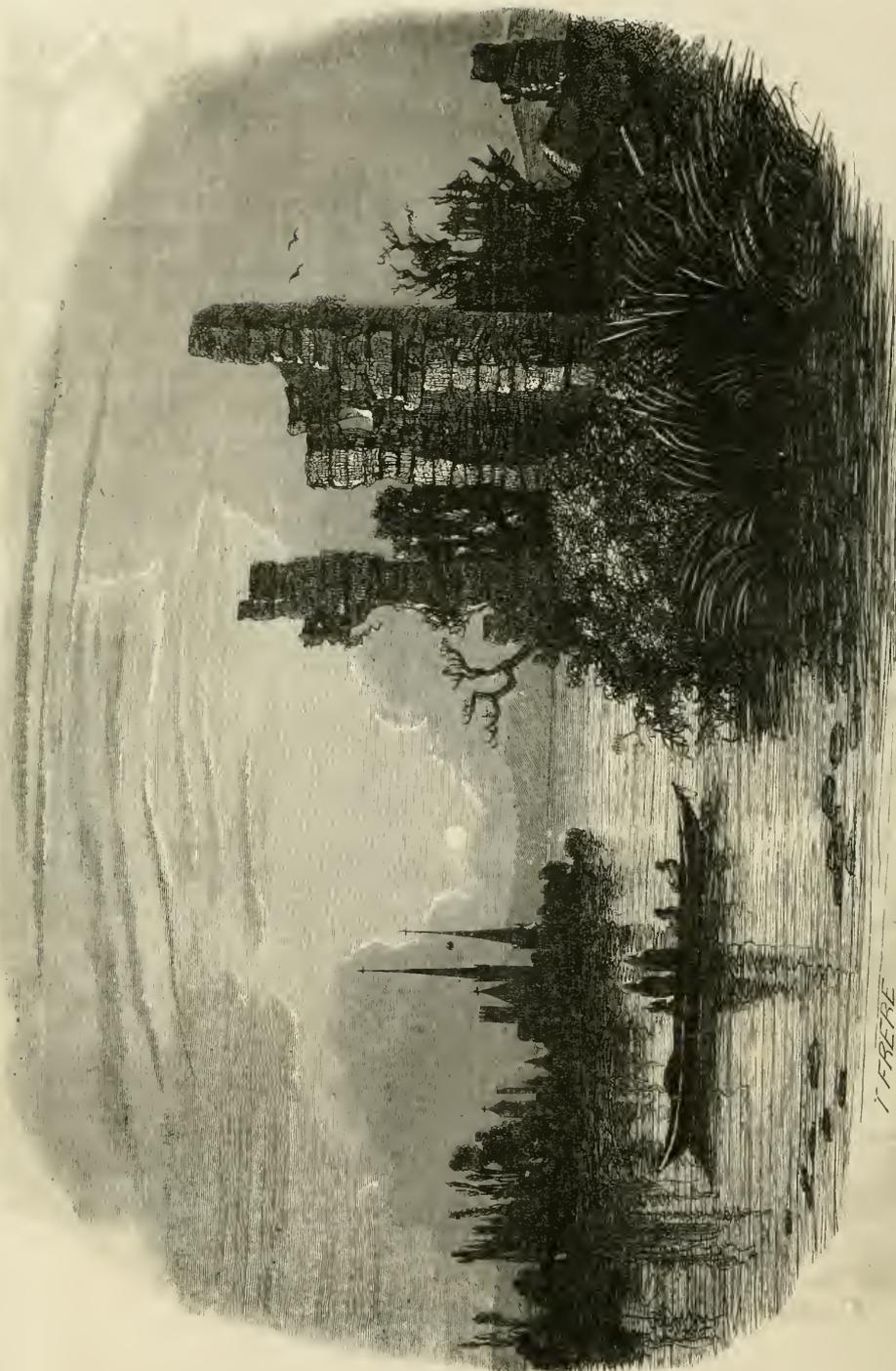
Honneur donc à la bande noire qui a renversé le vieux château de Montmorency et le château moderne des Condés, les temples, les pavillons, l'orangerie, le hameau, la galerie des Cerfs, le théâtre, et tant d'autres chefs-d'œuvre d'architecture rassemblés autrefois dans cette enceinte! A quoi bon s'occuper de tout cela, pourvu qu'il reste assez d'espace pour les courses? Dans quelques jours, je pense, il se prépare une nouvelle solennité équestre à Chantilly. Tout Paris y sera. Vous savez ce que l'on entend aujourd'hui par tout Paris : c'est-à-dire, en général, les riches, les oisifs, les gens blasés, usés, éreintés, sans souvenirs, sans idées. Je me trompe : quelques-uns daignent se rappeler la fameuse lettre de madame de Sévigné, où il est question de la mort de Vatel, et quelque Samuel Bernard de l'époque s'écriera peut-être, en bâillant, qu'il est fort douteux que les chevaux des Condés aient jamais valu son attelage de Mecklembourg.





TH. FRERE

1845



A. POLLET.

CHATEAU DE L'ÉVÊQUE

J. FRÈRE



CHATEAU-L'ÉVÊQUE.

Au commencement du
quinzième siècle, pendant

TH. FRÈRE

F. SC

que les Anglais, déjà maîtres d'une partie de la France, mettaient la Normandie à feu et à sang; pendant que, depuis Cherbourg jusqu'au delà de Vernon, un funèbre beffroi se mêlait incessamment aux cris de meurtre, de viol et de pillage, il y avait dans une charmante vallée, sur les bords de la rivière d'Anre, à trois lieues de Bayeux, et dans une des positions les plus fortes à la fois et les plus pittoresques qu'il soit possible d'imaginer, un antique château qui ne retenait que d'accents joyeux et de chants de fête : c'était le manoir féodal de mon seigneur l'évêque de Bayeux. A l'abri derrière les hautes murailles qui le protégeaient, l'insonnant prélat oubliait, en écoutant les mélodies profanes de quelque dernier héritier de l'art des trouvères et les refrains bachiques de ses hommes d'armes et de ses moines, cette grande et lamentable voix de la France envahie par l'étranger.

Et cependant, chaque jour, au pied des remparts, des vieillards, des femmes, des enfants, au front pâle et le désespoir dans les yeux, venaient lui crier :

« Monseigneur l'évêque, ayez pitié de nous, et laissez-nous entrer dans votre château fort, car les Anglais nous ont chassés et ils ont incendié nos demeures.

— Arrière ! répondait le prélat, je ne vous connais pas.

— Hélas ! hélas ! monseigneur, nous sommes vos ouailles, et nous avons faim et soif.

— Arrière ! arrière !

— O monseigneur ! permettez du moins qu'on nous jette les restes de votre festin.

— Arrière, misérables ! arrière ! si vous ne voulez servir de but aux flèches de mes arbalétriers ! »

Puis c'étaient des nonnes qui avaient fui de leurs couvents, pour ne point tomber entre les mains sacrilèges du vainqueur et pour échapper au dernier outrage. Elles venaient se réfugier auprès de leur pasteur, et quelquefois pour celles-là la herse s'abaissait, car quelques-unes étaient jennes et belles... Le ciel attendait-il donc pour frapper que le châtelain eût comblé toute mesure ?

Quoique les archers épiscopaux fissent bonne garde sur les remparts, il arriva qu'un jour, on ne sait par quel moyen, un homme d'environ

trente ans, les vêtements en désordre, pâle et les joues amaigries, parvint à s'introduire dans le château, et ayant pénétré jusqu'auprès du suzerain, il commença par se jeter à ses pieds, en baisant le bas de sa robe.

« Qui êtes-vous? s'écria le prélat avec un sentiment mêlé de surprise et de colère.

— Monseigneur, répondit l'homme sans s'effrayer, je ne suis rien qu'un pauvre bourgeois de votre diocèse.

— Qui vous a rendu si hardi de venir dans mon château? Savez-vous que celui qui entre ici sans ma permission n'en doit point sortir vivant?

— Je le sais, monseigneur; mais j'ai pensé que vous excuseriez mon audace en apprenant le but de ma visite. Je viens ici, monseigneur, vous demander une ville pour le roi de France.

— Une ville, à moi! laquelle donc? et que voulez-vous dire?

— Je veux dire, monseigneur, que la bonne ville de Bayeux, le chef-lieu de votre diocèse, est sur le point de tomber entre les mains des Anglais. Assiégés par les troupes du duc de Bedford, nos frères ont épuisé toutes leurs ressources, et déjà la famine est dans nos murs.

— La famine! eh bien, pensez-vous donc trouver dans mon château de quoi nourrir une ville entière?

— Ah! monseigneur, ce n'est pas le pain du corps que je viens réclamer de votre pitié pour nos malheureux frères, c'est le pain de l'âme, car c'est ainsi seulement que nous pouvons les aider à supporter tous leurs maux. Sachez qu'ils étaient ce matin sur le point de se rendre et de prêter foi et hommage à un prince étranger que Dieu damne! au roi d'Angleterre lui-même.

— En serait-ce réellement venu là? » s'écria le prélat dont les traits exprimaient en ce moment une profonde surprise.

Celui qui lui parlait, jugeant l'occasion favorable, reprit avec vivacité :

« Ah! je savais bien, monseigneur, que vous ignoriez tout cela, et voilà pourquoi j'ai bravé tous les dangers pour pénétrer jusqu'à vous, voilà pourquoi j'ai, profitant d'une suspension d'armes de quelques jours, abandonné ma famille, mes amis, ma fiancée ;... car il fallait vous parler à tout prix, monseigneur; il fallait vous dire que vous seul pou-

vez sauver Bayeux au roi de France. Le peuple supportera avec courage les dernières extrémités quand il vous verra dans la ville, et cela donnera le temps à l'armée royale de venir vous secourir. Ayez donc pitié de votre roi, monseigneur, si vous n'avez pitié de nous. Oh! venez, venez, pendant qu'il en est temps encore. Bénis par vous en marchant au combat, nous vaincrons les Anglais, j'en suis sûr, et, si nous sommes tués, eh bien, nous serons heureux encore; car ce sera notre évêque qui dira sur nos cadavres les prières des morts.»

Il y avait longtemps que le prélat n'avait entendu un langage si simple à la fois, et si plein d'énergie; il en parut frappé, et contemplant fixement son interlocuteur :

« Vos discours, lui dit-il, ont fait impression sur mon âme, et je veux y réfléchir mûrement. Revenez me trouver dans une heure, et je vous ferai connaître ma réponse. En attendant, vous êtes mon hôte, et j'entends que vous soyez traité dans mon château à l'égal d'un haut baron.»

Une heure après cette entrevue, le bourgeois fut introduit de nouveau en présence de l'évêque. Ce dernier était assis auprès d'une table sur laquelle étaient deux cornets et des dés, et, lui ayant fait signe d'approcher, il lui parla ainsi :

« Mon maître, j'ai beaucoup médité sur votre proposition; mais j'ai pensé qu'avant tout il convient que les chances soient égales au jeu. Prenez donc ce cornet; si vous gagnez, je suis prêt à vous suivre et à quitter sans délai la vie toute de repos et de délices que je mène ici, pour aller m'enfermer avec vous dans les murs d'une ville assiégée; mais si vous perdez, il faut bien que vous couriez aussi quelque risque, et ce sera d'être pendu immédiatement aux créneaux de la grande tour de mon château. Acceptez-vous le marché?

— Je l'accepte, répondit fièrement, et sans aucune hésitation, le bourgeois, et en même temps il saisit un des cornets.

— Holà! interrompit l'évêque, attendez du moins que mon bourreau soit présent: il sera notre témoin et notre juge. Et puis ne voulez-vous pas vous confesser avant de commencer la partie?

— C'est déjà fait, répondit le bourgeois avec un grand sang-froid; sans cela, monseigneur, serais-je entré dans votre château? »

A cette dernière parole, le prélat tressaillit; puis, attachant sur son

interlocuteur un de ces regards qui, comme celui du serpent dont parlent les saintes Ecritures, semble devoir donner la mort, il ordonna d'une voix tonnante d'aller querir l'exécuteur. Celui-ci étant venu, on ferma toutes les portes de la salle; un silence effrayant s'établit parmi tous les assistants, qui étaient venus se ranger autour de la table, et la partie commença.

Le prélat, qui jouait le premier, avait eu soin de se faire apporter un



pot d'hypocras auquel il puisait à chaque instant. Quant au bourgeois, il eut devoir refuser l'offre qui lui fut faite à cet égard; seulement, on

put remarquer qu'il ne négligea pas une seule fois de se signer avant de lancer ses dés ; mais, hélas ! cette pieuse précaution ne lui profitait en rien , car ses dés semblaient maudits, et la chance était évidemment en faveur de son adversaire, qui le contemplait avec une expression de raillerie et d'insulte. Déjà le bourreau, sur un signe de l'évêque, posait sa large main sur l'épaule de sa victime, lorsque, par un revirement soudain, la fortune des dés se prononça pour le bourgeois, de telle sorte qu'en deux coups il gagna la partie. Alors, se dégageant, par un brusque mouvement, du contact de l'exécuteur, il se leva, et rajustant tranquillement son chaperon :

« Monseigneur, dit-il, êtes-vous prêt à me suivre ? J'attends votre bon plaisir. »

L'évêque pâlit, mais c'était de colère, et se dressant convulsivement sur son siège, il s'écria :

« Mon bon plaisir est que tu sortes à l'instant même de mon château, et que tous les jours qui suivront celui-ci, tu rendes grâces à Dieu ou au diable d'en être sorti vivant.

— Hélas ! monseigneur, s'il y a là sujet de rendre grâces, c'est bien pour vous et non pour moi.

— Insolent bourgeois, que veux-tu dire ?

— Pour moi, ce n'eût été qu'un bourgeois de moins dans la ville de Bayeux ; pour vous, monseigneur, c'était un crime de plus. »

Tous les assistants, épouvantés de tant de hardiesse, attendaient en tremblant le dénouement de cette scène tragique. Le prélat fit quelques pas dans la salle en proie à la plus vive agitation, puis il demeura soudain pensif, comme s'il eût cherché dans son esprit quelque châtement terrible à infliger à son audacieux interlocuteur. A la fin, il reprit d'un ton parfaitement calme et avec un ricanement presque sauvage :

« Qu'avez-vous donc, vous tous ? Est-ce le sang-froid de ce bourgeois qui vous rend si pâles ? Regardez-le, lui, il n'a pas changé de couleur un seul instant : c'est qu'il voit bien que tout cela n'était qu'un jeu et que j'ai voulu seulement l'éprouver. Il n'importe : ce bourgeois est un homme plein de courage, un homme qui ne craint pas la mort, et je l'estime. Quel est ton nom, bourgeois ?

— Monseigneur, on me nomme Guy, et mes concitoyens m'ont surnommé Tête-de-Fer.

— Eh bien, Guy Tête-de-Fer, retourne vers tes concitoyens; tu leur diras que, du fond de son château fort, leur évêque va prier Dieu à toutes les heures du jour pour leur délivrance, et qu'il leur envoie sa bénédiction, en attendant qu'il aille la leur porter lui-même, ce qui ne tardera pas.

— Vrai Dieu! monseigneur, faites-le vite; car le temps presse, je vous l'ai dit, et si vous manquiez à votre promesse, je sais bien, moi, qui viendrait écrire sur la porte de votre château : « Foi mentie ! »

En disant ces mots, Guy se dirigea tranquillement vers la grande porte de la salle, qu'il ouvrit lui-même, et sortit sans qu'aucun des assistants, dans sa stupéfaction, songeât à le retenir.

Quelques instants après, l'évêque fit appeler le plus adroit de ses arbalétriers et donna l'ordre à un palefrenier de seller un cheval. La conférence entre le prélat et le soudard demeura secrète; seulement, dès qu'elle fut terminée, ce dernier monta à cheval et franchit au galop le pont-levis du château. Il ne revint que sur le soir. Il était pâle et hors d'haleine, et l'un de ses camarades remarqua qu'il avait emporté trois flèches et qu'il n'en rapportait que deux. Qu'était donc devenue la troisième? L'arbalétrier prétendit que, chargé d'un message par son seigneur, il n'avait pu résister à la tentation de tirer dans sa route sur un pigeon ramier et qu'il l'avait manqué...

Un mois environ s'était écoulé; on était au cœur de l'été; la journée avait été brûlante, et lorsque le soir fut venu, on vit apparaître à l'horizon tous les symptômes précurseurs d'un violent orage. Bientôt, chassés par le vent qui s'éleva du sud-ouest, les nuages vinrent s'amonceler sur la rivière d'Aure et sur le château de l'évêque. Le prélat était à cet instant dans sa grande salle, assis au haut bout d'une table couverte des mets les plus somptueux, et autour de laquelle s'épanouissait joyeusement, selon l'usage de l'époque, une longue guirlande de moines, de soldats et des serviteurs, tous attachés, à divers titres, au manoir épiscopal ou à la personne du châtelain. Le souper tirait à sa fin, et, à en juger par le vif éclat dont brillaient les yeux et les joues de plus d'un convive, il était aisé de conjecturer que les vastes cruches éparses sur les dressoirs avaient, comme à l'ordinaire, abondamment fonctionné pendant la durée du repas, et qu'à moins de renouveler le miracle de

Cana, tous ces larges ventres de terre cuite devaient somer vide. Monseigneur était en belle humeur ce soir-là, et après avoir tenu avec son grand vicaire une conversation hérissée de je ne sais combien d'affreux blasphèmes, il avait fini par l'inviter à entonner, non pas un psaume ou une litanie, mais bien une certaine chanson qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais qui, à coup sûr, devait être assez peu édifiante, d'après



le caractère connu de celui qui la demandait, lorsque tout à coup le plus formidable éclair, pénétrant à travers les vitraux, monda la grande salle d'une gerbe de lumière bleuâtre ; en même temps la foudre, venant à éclater avec un horrible fracas, ébranla le vieux château jusque dans ses fondements. Par un reste d'habitude un chacun se signa, tous les fronts pâlirent et toutes les bouches devinrent muettes, même celle du grand vicaire. Bientôt l'on n'entendit plus dans cette vaste salle, tout à l'heure retentissante de joyeux propos et d'éclats de rire, que la pluie

tombant à torrents et qui, fouettée de temps à autre par les brusques rafales du vent du sud-ouest, venait battre les vitraux avec un bruit lugubre.

Au plus fort de l'orage, comme tous les convives tremblants, les yeux baissés, attendaient avec anxiété chaque nouvel éclat de la foudre, pensant qu'il pouvait mettre un terme à leur existence, voici qu'un son de cloche retentit à la poterne du château. D'abord on put croire que c'était l'effet du vent; mais, au bout d'une minute, la cloche tinta de nouveau d'une manière plus distincte, et à la troisième fois le son se prolongea comme un gémissement plaintif.

« Qu'est-ce? s'écria l'évêque avec un trouble involontaire; allez voir quel est le voyageur qui vient ici demander l'hospitalité.

— Monseigneur, dit le messager en rentrant dans la salle du festin, ce sont deux nonnes du couvent des Ursulines de Bayeux qui implorent de vous un asile contre les Anglais. Leur retraite a été envahie ce matin par ces profanateurs, et elles se sont enfuies. Les pauvres filles ont essuyé tout l'orage, et elles sont dans un état à faire pitié.

— Dites qu'on les introduise et qu'on allume un grand feu dans l'âtre pour sécher leurs vêtements. On ne saurait se montrer inhospitalier dans un pareil instant. »

A ces derniers mots, tous les assistants ne purent s'empêcher de jeter un oblique regard sur le châtelain, qui ne les avait pas habitués à ce langage. Sur ces entrefaites, l'orage s'était apaisé et le tonnerre ne grondait plus qu'à de longs intervalles, si bien qu'un seul sentiment, celui de la curiosité, se lisait sur tous les visages lorsque les deux nonnes entrèrent dans la salle. Après s'être agenouillées en silence et pleines de ferveur devant l'évêque, pour recevoir sa bénédiction qu'il leur donna avec une merveilleuse hypocrisie, elles allèrent se placer, sur un signe de lui, sous le manteau de la cheminée, où pétillait un feu brillant allumé à leur intention. Toutes deux étaient couvertes de longs voiles noirs sous lesquels il était impossible de distinguer les traits de leur visage; mais la robe de bure qui enveloppait leur corps n'en dissimulait pas tellement la grâce et la souplesse, qu'on ne pût y reconnaître je ne sais quel caractère distinctif de la jeunesse et peut-être de la beauté.

Au bout de quelques minutes, l'évêque, impatient sans doute de faire

plus ample connaissance avec ses ouailles, les invita à venir prendre place à ses côtés. Elles s'empressèrent de déléger à cette injonction, mais en observant toujours le même silence. Ce n'était pas là le compte de monseigneur, qui avait repris toute sa sérénité et toute sa belle humeur depuis que l'orage était passé. Aussi ne tarda-t-il pas à s'écrier :

« Eh quoi ! mes filles, la règle de votre ordre est donc bien sévère que vous restez muettes ainsi devant votre pasteur ? Mais je pense que s'il vous a prescrit de clore la bouche, votre bienheureux fondateur n'a pas voulu qu'il en fût de même de votre visage. N'allez-vous donc pas écartier les plis de ce voile jaloux qui ne peut cacher, j'en suis sûr, que deux anges ? »

Les deux nonnes poussèrent un profond soupir, et hochèrent la tête avec un geste négatif.

« Qu'est-ce à dire ? reprit le prélat avec l'accent de la menace, votre premier devoir n'est-il pas la soumission à l'autorité spirituelle dont vous relevez ? Ne suis-je pas votre évêque ? Tout à l'heure j'ai exprimé un désir, maintenant c'est un ordre : hâtez-vous donc d'obéir. »

A ces mots, les deux nonnes semblèrent se consulter, et bientôt une voix fraîche et douce murmura timidement les paroles suivantes :

« Pardonnez-moi, monseigneur, si j'ose vous résister. Il y a un mois, j'avais un frère que j'aimais de toute mon âme, un frère mon soutien, mon appui, car nous étions orphelins tous les deux ; ce frère a été traîtreusement assassiné, et je n'ai plus en d'autre appui que Dieu, d'autre refuge que le couvent. Alors j'ai fait un vœu devant les saints autels, c'est de ne point soulever le voile qui couvre mon visage jusqu'à ce que l'assassin de mon frère soit découvert. Respectez mon vœu, monseigneur. »

Le prélat tressaillit, et se retournant vers l'autre nonne :

« Et vous, dit-il, ma fille, ce n'est point votre frère qui est mort, je pense ?... »

— Non, monseigneur, répondit la nonne, mais c'est mon fiancé, et j'ai fait le même vœu. Dieu l'a reçu ; respectez-le, monseigneur. »

Le prélat demeura pensif quelques instants, puis s'adressant à la première des deux nonnes :

« Comment se nommait votre frère ? dit-il presque à voix basse.

— Guy Tête-de-Fer. »

A ce nom que peut-être il avait déjà prévu, le prélat frémit, et se retournant brusquement vers l'autre nonne :

« Et vous, s'écria-t-il, ne me direz-vous pas aussi le nom de votre fiancé ? »

— Guy Tête-de-Fer.

— Guy Tête-de-Fer ! répéta l'évêque avec violence, ce nom-là me poursuivra donc éternellement ! »

Puis changeant soudain de ton, il ajouta :

« Assassiné ! assassiné ! qui vous dit que cet homme a été assassiné ? En temps de guerre il n'est pas prudent de s'aventurer seul sur les routes. Guy Tête-de-Fer sera tombé dans un parti ennemi, et sans doute il aura été fait prisonnier.



— Il est mort, murmurèrent douloureusement les deux nonnes, nous avons vu son cadavre.

— Eh bien, ne peut-il avoir été tué par les Anglais ?

— Oh ! non pas, monseigneur, s'écria avec vivacité la fiancée du malheureux Guy ; car voici, — dit-elle en dégageant une de ses mains des plis de son voile, — la flèche qui était restée dans la blessure, et cette flèche n'a pu s'adapter qu'à une arbalète normande.

— En effet, dit un archer en s'approchant, les flèches des Anglais sont beaucoup plus longues. »

Et il se mit à examiner les flèches avec beaucoup d'attention ; puis se penchant vers un de ses camarades :

« Voilà qui est étrange, balbutia-t-il tout bas, il me semble avoir reconnu sur cette flèche la marque de notre camarade Rollon, celui qui est mort la nuit dernière dans un accès de fièvre chaude. Te souvient-il de ce pigeon ramier qu'il assurait avoir manqué il y a un mois, lui, le plus habile archer de toute la Normandie ? »

— Tais-toi donc ! répondit celui auquel il s'adressait, vois-tu comme monseigneur est pâle ! »

C'est que, pour la première fois de sa vie peut-être, le prélat venait de sentir le remords dans son cœur. Il était là immobile et muet à son tour, au milieu de toute cette assemblée accoutumée à trembler à sa voix, et dont tous les regards étaient fixés sur lui avec une vague expression de doute et de terreur. Il chercha vainement dans sa tête quelques-unes de ces paroles qui changent brusquement le cours d'une conversation, et irrité de n'en point trouver, comme aussi de ce silence obstiné qui régnait autour de lui, il se leva de table, arracha des mains de la nonne la flèche encore teinte du sang de la victime, et la jeta dans l'âtre, au milieu du brasier, où en moins d'une minute elle fut consumée. Ensuite il ordonna à tout le monde de sortir, et fit sonner le couvre-feu.

A quelques heures de là, le prélat était plongé dans un profond sommeil, lorsqu'il fut réveillé en sursaut par une grande rumeur ; les Anglais venaient de se rendre maîtres du château par surprise et y avaient mis le feu.

En entendant retentir sous ses fenêtres les cris de : Mort à l'évêque ! le châtelain jugea qu'il était perdu s'il demeurait davantage dans son manoir, et, profitant des ténèbres de la nuit, il se mit à fuir avec rapidité le long des remparts dans la direction d'une petite tour placée à l'angle septentrional du château et dans laquelle était pratiqué un escalier conduisant à une issue secrète comme de lui seul. Déjà il avait atteint cette tour, sans rencontrer dans sa course âme qui vive, et il se préparait à s'engager dans l'étroit escalier en spirale au bas duquel son salut était assuré, lorsque sur le seuil se dressèrent

devant lui deux ombres qui le saisirent chacune par un bras : c'étaient les deux nonnes.

« Que voulez-vous de moi, mes filles, leur dit-il d'une voix strangulée. Au nom du ciel ! laissez-moi fuir. »

Les deux femmes ne répondirent pas ; mais à cet instant l'incendie, qui se propageait de distance en distance avec une effrayante rapidité, ayant projeté sur la plate-forme où cette entrevue s'accomplissait une vive lueur, elles soulevèrent lentement et par un mouvement spontané les plis de leurs longs voiles noirs, en attachant sur le prélat un regard qui le glaça jusqu'à la moelle des os.

« Pardon, mes filles, s'écria-t-il en tombant à leurs genoux, pardon et pitié ! Oui, je le confesse, c'est moi qui ai fait tuer Guy Tête-de-Fer ; mais il m'avait outragé, mes filles, moi, l'oint du seigneur !... Oh ! n'entendez-vous pas les cris de ces damnables Anglais qui demandent ma tête ? Laissez-moi fuir, pendant qu'il en est temps encore.

Et en parlant ainsi, il se débattait convulsivement sous cette double étreinte qui le retenait comme cloué sur le seuil de la tour ; mais les deux nonnes se taiseaient.

Cependant les flammes, qui jusqu'alors étaient restées éloignées, commençaient à gagner de proche en proche la partie du château située au-dessous du rempart où le prélat était venu chercher un refuge ; bientôt une épaisse fumée, se dégageant par la porte de la tour, demeurée entr'ouverte, acensa la présence de l'incendie dans l'escalier, devenu désormais impraticable.

Alors un horrible spectacle vint frapper les regards des vainqueurs.

A l'angle septentrional de ce château tout à coup métamorphosé en une fournaise ardente, on vit, pendant longtemps, sur l'étroite plate-forme d'une tourelle isolée, située à plus de quatre cents pieds au-dessus du sol, un homme à moitié vêtu, à genoux, et en proie au plus profond désespoir. A ses côtés se tenaient deux nonnes dont le visage, entièrement découvert et empreint d'un caractère indéfinissable de résignation, rayonnait de jeunesse et de beauté. Tous les bâtiments qui environnaient cette tourelle étaient écroulés depuis plusieurs heures, que, seule et comme soutenue par un pouvoir surnaturel, elle était encore debout, planant sur l'immense cratère du volcan qui brûlait à ses

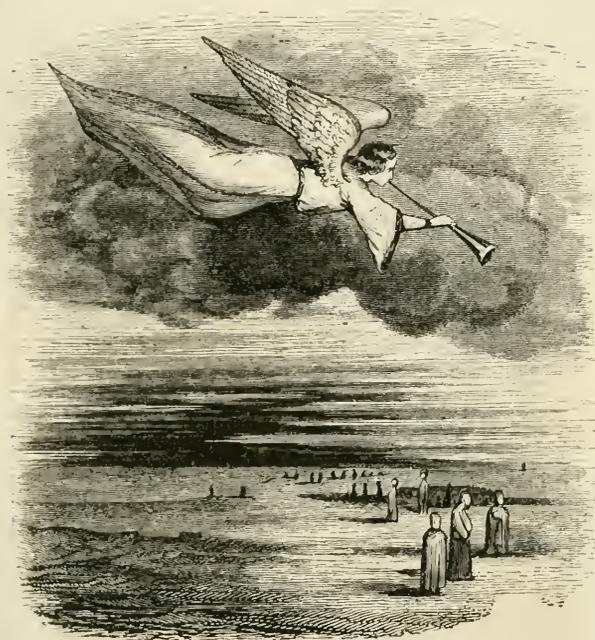
pieds. Le duc de Bedford, qui était présent, offrit des trésors à ceux de ses soldats qui voudraient hasarder leurs jours pour sauver une des victimes vouées à une mort si épouvantable ; mais ce fut en vain ; et le soleil était déjà levé depuis longtemps, lorsque le rempart, s'affaissant avec un bruit sinistre, entraîna dans sa chute la tourelle, avec l'évêque et les deux nommes.

A la suite de cet événement, l'emplacement où s'était élevé jadis le manoir épiscopal est resté désert et désolé, comme en expiation des

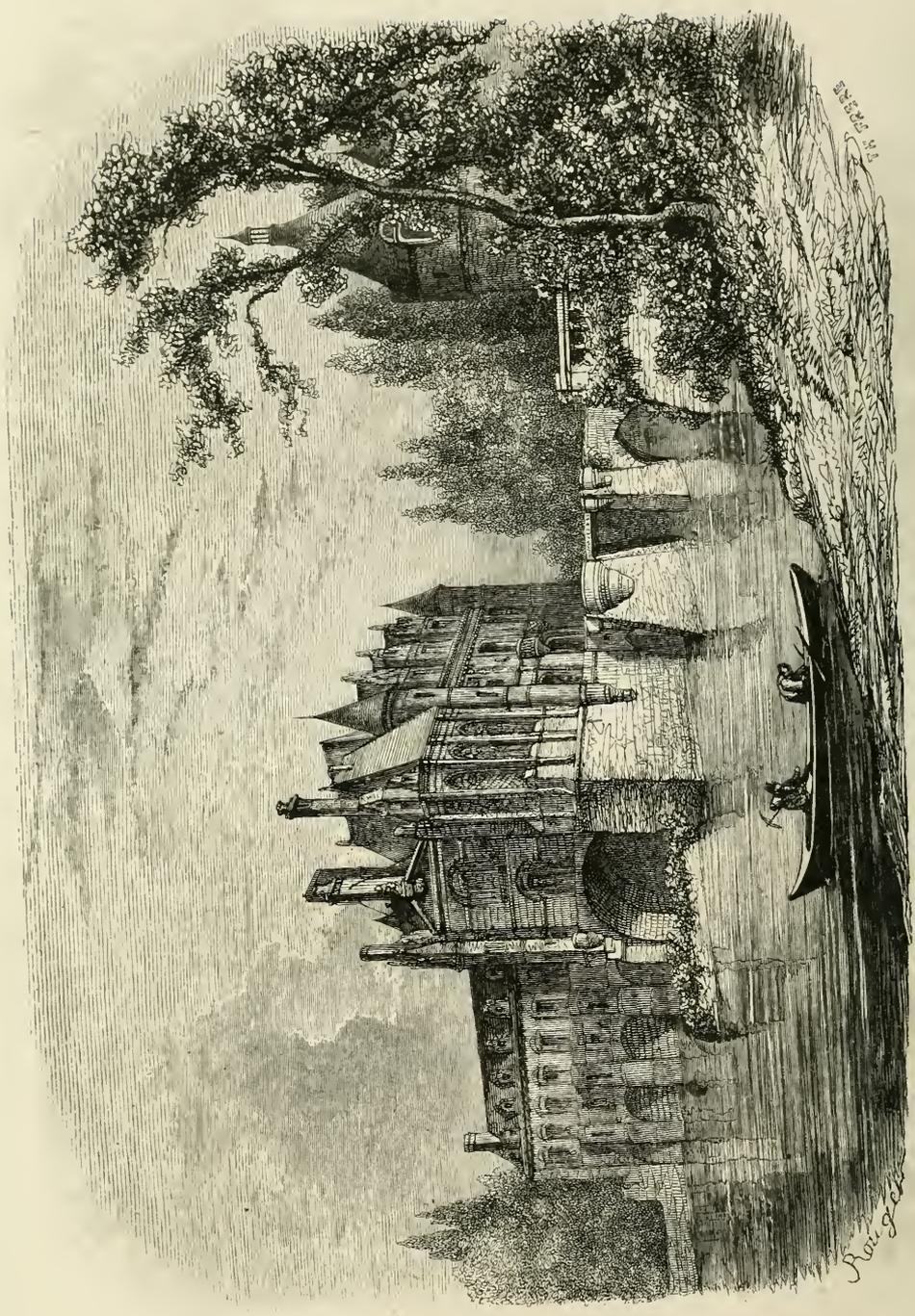


forfaits de son dernier châtelain. Dans ce lieu, dont la position est si délicieuse, il ne s'est pas trouvé un architecte assez hardi pour oser reconstruire même une simple maison de plaisance, tant le souvenir de la catastrophe qui s'y rattache semble vivant encore : on n'y entend que le bruit monotone de l'Aure qui roule ses flots sur des ruines, et dont le sourd murmure est peut-être un gémissement. Ces ruines qui, la plupart du temps, restent ensevelies sous le lit de la rivière, et qui n'ap-

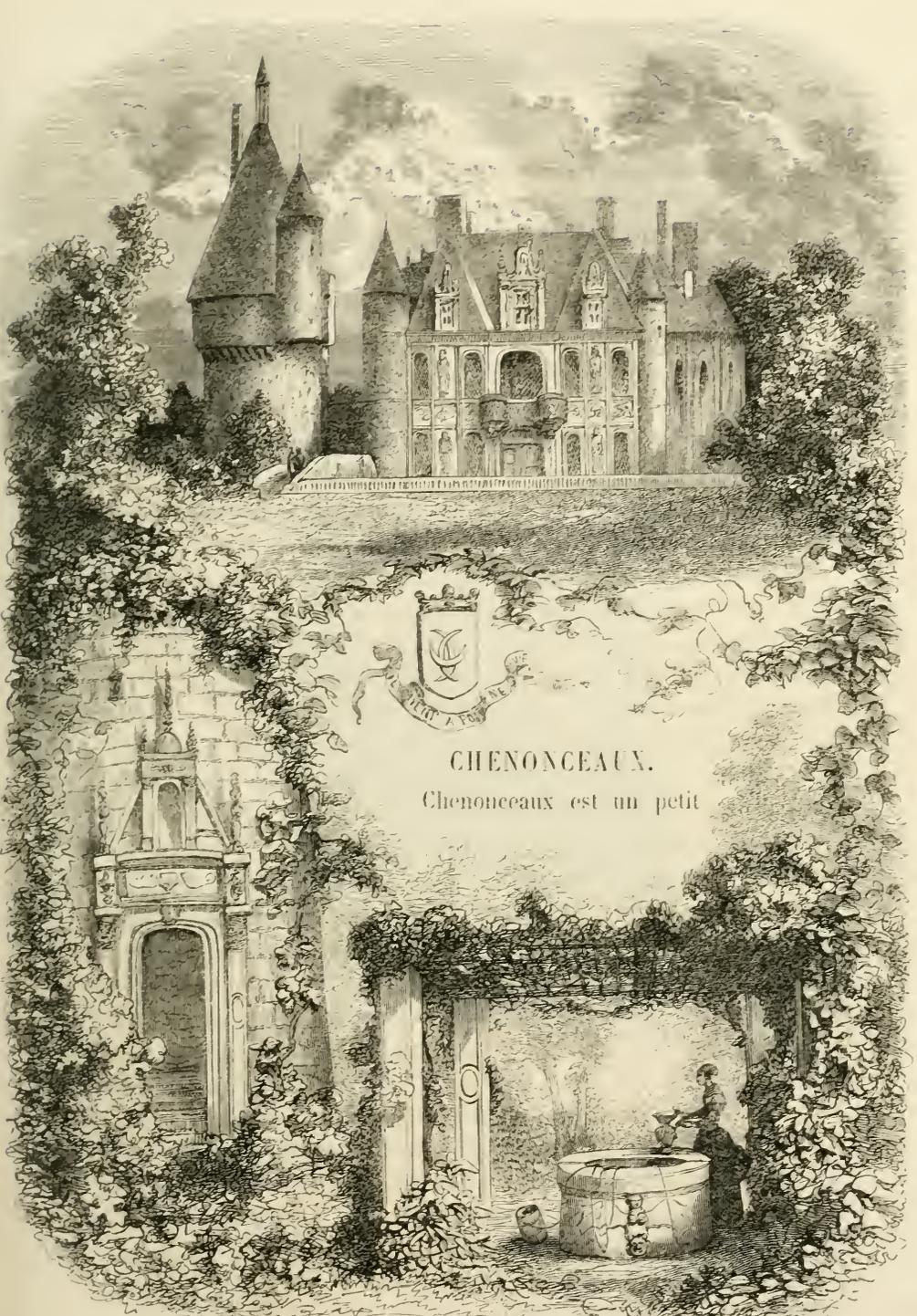
paraissent que dans les basses eaux, sont encore nommées aujourd'hui par les bateliers que l'on rencontre dans ces parages, le château de l'évêque.







CHENONCEAUX



CHENONCEAUX.

Chenonceaux est un petit

TH. FRERE.

Paris.

bourg situé sur la rive droite du Cher, à huit lieues de Tours, et à trois lieues d'Amboise, dans une position des plus agréables. A la fin du quinzième siècle, on pouvait y voir encore un vieux donjon féodal d'une structure massive, et qui appartenait à la famille de Marques, originaire d'Auvergne, famille puissante alors et qu'on disait alliée à la maison de France.

Jean de Marques, premier du nom, seigneur de Chenonceaux, prit parti, sous le règne de Charles VI, contre le dauphin, depuis Charles VII, et reçut garnison anglaise dans son château. Le maréchal Laval de Bois-dauphin, pour le punir de sa félonie, rasa les fortifications de Chenonceaux et fit couper les bois qui en dépendaient à hauteur d'infamie.

Jean de Marques, deuxième du nom, abjurant les coupables sentiments qui avaient égaré son père, guerroya vaillamment contre l'Anglais, et ayant fait hommage au roi, le 11 mai 1451, de sa seigneurie de Chenonceaux, il obtint des lettres patentes qui l'autorisaient à relever les fortifications de son château, à raison, y est-il dit, de ses bons et loyaux services et de sa parenté avec la maison de France. Jean de Marques mourut en 1460, chargé d'ans et d'honneur.

Son fils, Pierre de Marques, troisième du nom, qui lui succéda, jugea qu'il n'avait rien de mieux à faire que de marcher sur les traces de son père. Aussi bien Louis XI régnait alors, et, du fond de son château du Plessis-lez-Tours, il avait l'œil incessamment fixé sur la conduite de tous ses grands vassaux, tout prêt, au moindre soupçon, à leur dépêcher son terrible compère Tristan l'Ermite. Peu soucieux de s'attirer une pareille visite, Pierre de Marques, pour faire sa cour au roi, ne manqua jamais de se présenter bien accompagné de grosses troupes de gens de guerre, dans toutes les occasions où Louis XI crut devoir faire appel à sa brave noblesse. Or, au temps de Charles le Téméraire, ces occasions étaient des plus fréquentes, et il convient d'ajouter que Louis XI laissait volontiers à ses feudataires le soin de pourvoir aux frais plus ou moins considérables que pouvait nécessiter son service. Ces frais furent tels, qu'au moment où le cauteleux monarque rendit son âme à Dieu, Pierre de Marques se trouvait en grand renom de fidélité sur les tablettes du roi, mais complètement ruiné, sans compter que son manoir présentait, sous ce dernier rapport, une grande analogie avec lui.

Harcelé par ses créanciers, qui, au quinzième siècle, étaient loin d'être aussi accommodants qu'on le pense généralement, alors même qu'ils avaient affaire à de hauts et puissants seigneurs, le châtelain de Chenonceaux s'en alla trouver un sien ami, comme lui *gentilhomme auvergnac*, mais dont la position de fortune était bien loin d'être la même, et à la bourse duquel il avait en sonventes fois recours.

Ce gentilhomme, qu'on appelait Thomas Bohier, était fils d'Astre-moine Bohier et de Beraulde Duprat, tante ou sœur, suivant quelques



biographes, du fameux cardinal-chancelier de ce nom. Thomas Bohier était alors général des finances de Normandie; et il paraît que tout était bénéfique dans le commandement d'une pareille armée, car il était fort riche. De plus, il avait épousé une certaine Catherine Briçonnet dont le frère était aussi cardinal de la sainte Église romaine, ou, du moins, sur le point de le devenir. Enfin son propre frère à lui était également

revêtu de la pourpre ; si bien qu'il se trouvait en relations étroites de parenté avec une partie du sacré collège. A tous ces titres, Thomas Bohier était un homme fort considérable.

Son compatriote s'étant ouvert à lui sur l'extrême pénurie dans laquelle il se trouvait, et sur la nécessité où il était d'avoir de nouveau recours à son assistance, le général des finances de Normandie le prit par la main et le conduisit dans un endroit écarté de sa demeure. Là, il lui montra un grand coffre-fort garni de solides ferrements et clos par une infinité de cadenas et de serrures ; puis il se mit en devoir de l'ouvrir. Cette opération fut assez longue, et, lorsqu'elle fut terminée, Pierre de Marques demeura quelques instants tout ébahi de ravissement, en voyant luire sous ses yeux un amas énorme de pièces d'or et d'argent de tous les pays et de toutes les époques. Après avoir joui de sa surprise, Thomas Bohier lui dit d'un air profondément narquois :

« Compère, vous n'avez qu'à puiser dans ce coffre, tant que bon vous semblera, je vous y autorise... »

Et comme Pierre de Marques, dans l'effusion de sa reconnaissance, s'apprêtait à se jeter entre ses bras, il ajouta :

« C'est à une condition, pourtant. Vous me donnerez en échange un bien auquel vous ne sauriez attacher maintenant une grande importance.

— Quoi donc ?

— Votre domaine de Chenonceaux. »

Thomas Bohier eût demandé à son compatriote de lui céder une maîtresse adorée, qu'à coup sûr ce dernier n'eût pas fait une plus laide grimace. A l'époque dont nous parlons, un seigneur ne pouvait aliéner sa terre sans qu'il en rejaillît sur lui une sorte de déshonneur ; car c'était aliéner à la fois son berceau et les tombeaux de ses pères. La propriété alors, sous l'influence du droit absolu et exclusif de succession dévolu à chaque aîné de famille noble, était devenue presque immuable. Pierre de Marques essaya de faire comprendre à Thomas Bohier que le sacrifice qu'il réclamait de lui était impossible. Ce fut en vain. En ce temps-là, les gens de finances n'étaient guère accessibles aux plus saintes considérations. Thomas Bohier, pour toute réponse, se contenta de refermer les cadenas et les serrures de son coffre-fort ;

puis il prit congé le plus tranquillement du monde de son compatriote.

Le malencontreux châtelain de Chenonceaux rentra dans son donjon démantelé, où la grêle et la pluie vinrent l'assaillir, avec furie, à travers la toiture dégradée en maint endroit (on était alors au cœur de l'hiver); et lorsque, par aventure, le ciel devenait plus élément, c'étaient ses créanciers qui venaient hurler aux portes du château, en compagnie de messieurs les officiers de justice.

L'histoire ne dit pas si la patience était un des attributs distinctifs de notre gentilhomme qui, suivant toute apparence, avait sans cesse présent à la mémoire cet immortel proverbe, qu'*il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher*. Cependant, un beau matin, forcé lui fut de déguerpir au plus vite de son manoir, attendu que la bise de mars avait achevé de renverser la toiture, et peu s'en était fallu qu'il ne demeurât enseveli lui-même sous les débris.

Thomas Bohier, qui s'en allait rendre ses comptes au roi en son palais de Loches ou de Chinon, nous ignorons lequel, vint à passer par là dans ce moment, avec ses pages et varlets, et quelques gens d'armes, qui escortaient trois beaux mulets chargés, chacun de son pesant d'or. Le général des finances jugea le moment propice pour renouveler ses offres; mais Pierre de Marques fit à son tour la sourde oreille, et lui ayant montré du doigt, au milieu du Cher, un moulin qui faisait alors partie du domaine de Chenonceaux, il lui tourna le dos, et monta dans un batelet amarré au rivage. Quelques instants après, le batelet, poussé au large par un vigoureux rameur, s'en allait aborder au pied du moulin, où le châtelain avait résolu désormais d'élire domicile.

Il y a des gens qui sont nés sous une étoile vraiment fatale. Il n'y avait pas huit jours que Pierre de Marques était installé dans son moulin, que survint une violente crue du Cher qui emporta le dernier asile du pauvre châtelain, et qui l'eût, sans nul doute, englouti lui-même avec les ruines de son moulin, s'il n'eût été passé maître dans l'art de la natation.

Trempe jusqu'aux os, dorénavant sans abri pour reposer sa tête, Pierre de Marques, le désespoir dans le cœur, s'en alla trouver le général des finances de Normandie, et lui vendit son domaine de Chenonceaux; puis, après en avoir touché le prix, dont la majeure partie passa entre les mains de ses créanciers, il disparut, sans qu'on ait ja-

mais su depuis lors ce qu'il était devenu. Peut-être l'infortuné châtelain est-il mort de douleur, comme ce doge de Venise qui expira sur les degrés du palais ducal, en entendant sonner la cloche qui annonçait l'avènement de son successeur.

Quoi qu'il en soit, Thomas Bohier, devenu possesseur incontesté du domaine de Chenonceaux, commença par prendre toutes ses sûretés pour que nul ne vint le lui disputer, et, à cet effet, il le fit ériger à son profit en châellenie par lettres patentes du roi Louis XII, en date de 1515. Ce préliminaire accompli, il résolut de faire reconstruire le manoir qui, comme on l'a vu, n'était plus guère qu'un monceau de ruines, et, comme il était fort riche, il ne voulut rien épargner pour en faire une habitation digne de lui et de sa fortune.

Par une bizarrerie qui fait encore aujourd'hui du château de Chenonceaux une construction unique en son genre, Thomas Bohier ordonna de jeter les fondements de son nouveau manoir sur ceux du moulin que son prédécesseur avait fait construire au milieu du lit du Cher, et que les eaux avaient emporté. Dans cette pensée, il sollicita et obtint du roi François I^{er}, qui venait de succéder à Louis XII (1515), l'autorisation d'établir un pont sur le Cher pour aller jusqu'au château.

Désireux de pouvoir se livrer au plaisir de la chasse, sans être obligé pour cela de perdre un seul instant de vue ce beau domaine qu'il avait eu tant de peine à conquérir, Thomas Bohier fit dessiner un vaste parc : et comme l'église du bourg de Chenonceaux se trouvait enclavée dans une de ses avenues, il la fit jeter à bas. Il est vrai qu'il en reconstruisit une autre, à ses frais, beaucoup plus grande et beaucoup plus belle ; mais il n'importe, ce trait est caractéristique. Un financier du seizième siècle ne respectait pas même la maison de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tandis qu'un roi du dix-huitième a cru devoir, en pareille occurrence, baisser pavillon devant un simple meunier. Ceci prouve un progrès chez les rois. En est-il de même chez les financiers ?

Grâce à tout l'or qu'on y dépensa, grâce aussi à la merveilleuse habileté des artistes de l'époque, le château de Chenonceaux ne pouvait manquer d'être un chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût. Aussi bien, il s'opérait alors dans l'architecture une grande révolution. Le style italien des Bramante et des Michel-Ange commençait à se marier à toutes les charmantes fantaisies du style gothique, et de leur union, qui devait

être si féconde, naissait déjà cette curieuse transformation dont nulle part mieux qu'à Chenonceaux on ne peut étudier les préludes.

Cependant, tandis que l'Italie nous envoyait ses architectes, ses peintres, ses sculpteurs, pour édifier Chenonceaux, Gaillon, Chambord, tous ces palais de fées sur lesquels l'aurore du seizième siècle a projeté ses premiers et ses plus doux rayons, on entendait retentir, du côté même d'où nous venaient ainsi les arts, la vie et la lumière, tous les bruits précurseurs des combats. On voyait passer incessamment du côté des Alpes des troupes de cavaliers et de fantassins armés en guerre. Bientôt Thomas Bohier dut, sur l'invitation de François I^{er}, remettre aux soins de Catherine Briçonnet, sa femme, la tâche importante de diriger et surveiller la construction de son palais de Chenonceaux. Le roi avait daigné jeter les yeux sur lui pour continuer, de concert avec Lautrec, la conquête du Milanais. Le général des finances, qui s'était bravement battu au temps du feu roi Louis XII, devenait général des armées du roi. Sans doute, François I^{er}, en donnant à Lautrec un tel lieutenant, songeait déjà aux impôts qu'il allait lever dans le Milanais.

Thomas Bohier revêtit son armure et partit, non sans donner plus d'un regret à son château de Chenonceaux, qui promettait d'être si beau et qu'il laissait inachevé. Avant son départ, il put lire de ses propres yeux au-dessous de son écusson, qu'il avait fait sculpter dans toutes les clefs de voûte, cette devise à laquelle s'attachait dès lors un sens prophétique :

S'IL VIENT A POINT, M'EN SOUVIENDRA.

C'était, en effet, la dernière fois que Thomas Bohier contemplait ce château que ni lui, ni sa femme, ni ses enfants, ni personne après eux, par une singulière fatalité, ne devait jamais voir achevé. Le compagnon de Lautrec, après maint exploit, couronné par le titre éminent de vice-roi de Naples que le roi François I^{er} lui conféra, mourut en Italie, le 14 mars 1525. Son corps fut rapporté à Tours en grande pompe, et inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Saturnin, où il s'était fait construire par avance un splendide mausolée de marbre blanc, dans une chapelle enrichie d'or et d'azur. Ce mausolée, dans lequel sa veuve vint le rejoindre deux ans après, a été détruit à l'époque de la révolution.

Thomas Bohier laissait cinq fils. L'aîné, Antoine, obligé d'acquitter les dettes que son père avait faites en Italie pour le service du roi, vendit le château et la terre de Chenonceaux à François I^{er}. Ce fut le connétable Anne de Montmorency qui vint en prendre possession au nom du roi, en 1555. Dès ce moment, cette résidence commença d'exciter la convoitise de Diane de Poitiers, qui, veuve depuis peu de temps du grand sénéchal Louis de Brézé, et déjà maîtresse du cœur du jeune duc d'Alençon, depuis Henri II, commençait à trouver bien peu digne d'elle le vieux manoir d'Anet, où elle était presque toujours confinée par la jalousie de la duchesse d'Étampes¹.

Cependant la fière sénéchale dut attendre, durant douze années, que la mort de François I^{er} lui permit de satisfaire à la fois la haine qu'elle avait conçue contre la favorite, et son ardent désir de devenir châtelaine de Chenonceaux. En 1547, le premier soin de Henri II, en montant sur le trône, fut de complaire à sa belle maîtresse, et la duchesse de Valentinois (tel était le nouveau titre de Diane de Poitiers, qui avait voulu, elle aussi, être duchesse) reçut de son royal amant, à titre de don de joyeux avènement, ce château objet de tous ses désirs, mais qui était demeuré inachevé depuis la mort de Thomas Bohier. Il fallut, à cette occasion, entrer en composition avec les héritiers du vieux capitaine, qui réclamaient hautement contre la cession faite à François I^{er}. L'argent du roi pourvut à tout. Que pouvait-on refuser à une femme qui l'emportait si bien sur toutes ses rivales par la noblesse et l'élégance de sa taille, l'éclat de son teint, la blancheur et la finesse de ses dents, le tour merveilleux de sa jambe et de sa gorge, enfin par tout ce qui caractérise au suprême degré la beauté la plus accomplie ?

Une fois maîtresse de Chenonceaux, Diane voulut achever l'œuvre si bien commencée par Thomas Bohier. C'est elle qui fit exécuter les neuf arches du pont projeté trente-huit ans auparavant, et qui du château conduisit sur la rive gauche du Cher, *où se trouvait un sylvestre et plantureux bocage, arrosé de fontaines et verdoyant comme un pré d'avril*. C'est elle encore qui fit abattre et reconstruire la façade du bâtiment

¹ Ce n'est qu'en 1551 que ce manoir fut renversé pour faire place à un palais enchante, chef-d'œuvre de Philibert Delorme et de Jean Goujon. (Voir l'étude spéciale sur Anet.)

qui regarde le midi. Elle avait projeté, l'ambitieuse Diane, de fonder à



Chenonceaux un palais dont le luxe et l'élégance effaceraient complètement tout ce qu'on admirait à Amboise, à Chinon et à Chambord même.

Pour cela il fallait bien des trésors ; mais aussi combien de confiscations furent prononcées par le faible Henri II contre de malheureux protestants qui payaient de leur fortune et quelquefois même de leur tête les fantaisies architectoniques de la favorite ! Oh ! lorsqu'un tel souvenir vient s'emparer de l'imagination, on ne peut s'empêcher de contempler avec une mélancolie profonde ce *charmant castel fleuroné, blasonné, flanqué de jolies tourelles, ajusté d'arabesques, orné de cariatides et tout contourné de balconnades, avec enjolivations dorées jusqu'en haut du faîte* ; car tous ces fleurons, toutes ces arabesques, toutes ces *balconnades* semblent alors s'empreindre d'une couleur de sang.

Au moment où l'œuvre que Diane de Poitiers avait entreprise semblait toucher à son terme : au moment où du Bellay, Clément Marot, Ronsard apprêtaient leurs lyres pour célébrer les merveilles de Che-

nonceaux, comme ils avaient tant de fois déjà célébré les attraits de la châtelaine, voici qu'une lugubre nouvelle se répand : le roi de France et l'esclave de Diane de Poitiers a été mortellement atteint dans un tournoi par Montgomery ! Déjà Catherine de Médicis, s'appêtant à saisir la toute-puissance, envoie à la duchesse de Valentinois l'ordre de rendre les bijoux de la couronne et de se retirer dans un de ses châteaux.

« Le roi est-il mort ? demanda la favorite.

— Non, madame, répond le messager, mais il ne passera pas la journée.

— Eh bien, répond-elle avec fierté, je n'ai donc point encore de maître. »

A peu d'instants de là, comme la favorite déchuë se disposait à se rendre à son château de Chenonceaux, à l'achèvement duquel son deuil allait lui permettre de donner enfin tous ses soins, son secrétaire, Cannelle, vint la prévenir que la reine mère avait exprimé l'intention d'occuper désormais elle-même cette résidence, et qu'elle lui offrait, en échange, le sombre château de Chaumont-sur-Loire.

Catherine de Médicis était Italienne et vindicative, de plus elle était désormais et pour longtemps vraiment reine. Diane accepta sans murmurer les dures conditions d'un semblable marché. Seulement il est permis de penser qu'en quittant le riant séjour de Chenonceaux pour aller se fixer non pas à Chaumont, où elle se fût trouvée beaucoup trop rapprochée de sa triomphante rivale, mais dans son château d'Anet, depuis peu restauré à grands frais, elle porta plus d'une fois ses regards sur la prophétique devise que Thomas Bolier avait fait sculpter en maint endroit de son château :

S'IL VIENT A POINT, M'EN SOUVIENDRA.

Chenonceaux, que, durant le règne de son époux, Catherine de Médicis s'était contentée d'ambitionner en silence, et que, par la mort de Henri II, elle acquérait à si bon marché, devint pour elle l'objet d'une prédilection particulière. Elle imagina de faire couvrir le pont que Diane avait fait construire, et de former ainsi deux belles et longues galeries à l'aide desquelles on est porté sans s'en apercevoir sur la rive opposée.

C'est à elle qu'on doit le grand bâtiment qui se trouve à l'est de l'avant-cour, les douves et les terrasses. Elle agrandit aussi et embellit beaucoup les jardins, et sans les troubles civils qui ensanglantèrent la France sous les règnes de ses trois fils, il n'est pas douteux qu'elle n'eût eu la gloire d'achever une œuvre à laquelle elle s'était vouée avec ardeur : mais il semble que la devise de Thomas Bohier ait toujours porté malheur au château de Chenonceaux.

Quoi qu'il en soit, c'est durant le règne des trois derniers Valois, ou, pour mieux parler, de leur mère, que cette anrêole qui s'attache, à travers la brume des années, au front des monuments historiques, a brillé à Chenonceaux du plus vif éclat.

Dans cette période de trente années (1559-1589), pendant lesquelles l'artificieuse fille de Laurent de Médicis et de Madeleine de la Tour d'Anvergne habita bien souvent cette résidence, elle eut soin de s'y montrer constamment accompagnée d'un essaim de jeunes beautés, telles qu'il lui en fallait pour enflammer les cœurs des huguenots comme des catholiques, et pour assurer le succès de ses trames coupables.

Ce n'étaient point seulement des filles d'honneur qu'elle traînait ainsi à sa suite. Entre toutes ces nymphes charmantes, *escorte habituelle de la royne-mère*, on a vu surgir plus d'une fois des déesses; entre tous ces écussons des plus nobles maisons de France a rayonné plus d'une couronne royale.

L'héritière des rois d'Écosse, la belle, l'infortunée, la poétique Marie



Stuart, s'est arrêtée à Chenonceaux en 1560, alors qu'elle venait de toucher le sol de la France, et qu'appelée à partager la couche de Fran-

gois II, elle voyait s'ouvrir devant elle un avenir si plein de douces promesses. Elle a dormi, prié, aimé, sans doute, dans ce château où ses yeux, habitués aux landes sauvages et aux pâles bruyères des *highlands*, saluaient avec ravissement, à son réveil, les bois, les prairies qu'arrose le Cher, et les merveilleux aspects de ce palais enchanté qui avait remplacé pour elle le sombre manoir d'Holy-Rood.

Plus tard, une autre reine dont la destinée présente plus d'une analogie avec celle de Marie Stuart, une reine belle et savante comme elle,



et comme elle aussi trop facile dans ses amours, Marguerite de Valois,

est venue à son tour s'accouder rêveuse sur ces balcons, pour y lire les vers amoureux de Baïf et de Ronsard, pendant que retentissaient dans le parc les sons du cor et que l'insouciant Béarnais conduisait gaiement la chasse.

Marie, Marguerite, ombres royales, ombres à la fois si voluptueuses et si mélancoliques, ô vous dont l'existence vagabonde a été agitée par tant de traverses, si vous êtes encore condamnées pour vos fautes à errer dans l'espace, même après votre mort, ne vous arrive-t-il pas parfois de vous arrêter aux bords du Cher, sous les murs de Chenonceaux, pour y respirer les brises embaumées du soir, et y retrouver les frais et purs souvenirs du printemps de votre vie ?

Lorsque Henri III, après s'être échappé de son royaume de Pologne, monta sur le trône de France, Catherine de Médicis le reçut à Chenonceaux. Voici ce que rapporte à cet égard le curieux journal du règne de ce roi, à la date du mercredi 1577, quinzième de mai :

« La royne mère fit son banquet à Chenonceaulx qui lui revenoit, à
 « ce qu'on disoit, à plus de cent mille livres, qu'on leva comme par
 « forme d'emprunt sur les plus aisés serviteurs du roi, et même de
 « quelques Italiens qui s'en sçurent bien rembourser au double. En ce
 « beau banquet, les plus belles et homestes de la cour, à moitié nues,
 « et ayant leurs cheveux espars comme épousées, furent employées à
 « faire le service. Madame de Sauve estoit maitresse d'hôtel, et tout y
 « estoit en bel ordre. »

Madame de Sauve ! c'était la beauté à la mode alors, et déjà Henri de Guise avait demandé exprès pour elle au bon abbé de Liron (Desportes) cette célèbre villanelle qu'il chantait, dit-on, quelques années plus tard, en se rendant à Blois, dans le cabinet de Henri III, lorsqu'il fut assailli par ses meurtriers :

Nous verrons, bergère Rosette,
 Qui premier se repentira.

Amour, poésie, beauté, en vérité, l'on dirait qu'on ne peut rencontrer à Chenonceaux d'autres souvenirs, si l'on ne voyait se projeter par intervalles sur le seuil de quelque porte basse du château, par une nuit bien noire, une silhouette plus noire encore, celle du Florentin Cosme Ruggieri, qui s'en vient porter des gants parfumés à sa royale pratique, et deviser avec elle d'astrologie judiciaire.

Un jour pourtant, Catherine de Médicis, qui affectionnait tellement son château de Chenonceaux et qui s'était si bien promis de ne point le laisser inachevé, cessa d'y paraître. Elle avait vu se dessécher et périr successivement sous ses yeux les derniers rameaux de cet arbre des Valois que tous ses artifices, toutes ses conjurations magiques ne pouvaient désormais sauver de la faux de la mort. Dieu, dans sa clémence sans doute, lui fit la grâce de ne point assister à l'avènement de la maison de Bourbon.

Par son testament, Catherine de Médicis laissait sa terre de Chenonceaux à la reine Louise de Vaudémont, de la maison de Lorraine, femme de Henri III. Cette princesse vint prendre possession de cette résidence quelques jours après l'assassinat de son mari, assassinat qu'on était parvenu à lui cacher. Lorsqu'elle apprit cette funeste nouvelle, elle résolut de consacrer le reste de ses jours à sa douleur et aux pratiques de la religion. Elle fit tendre son appartement en drap noir parsemé de larmes d'argent et de devises funèbres. Un portrait de Henri III, que l'on voyait encore avant la révolution, était placé au-dessus de la cheminée de sa chambre. Il ne reste plus aujourd'hui que l'inscription latine : *Servi monumenta doloris*. A sa demande, Philippe II, roi d'Espagne, lui avait envoyé des religieuses capucines. Pour les recevoir, elle fit disposer dans les combles du château des cellules un réfectoire, une chapelle qui existent encore aujourd'hui.

Il paraît qu'avant de se retirer au château d'Usson, dans les montagnes d'Auvergne, la reine Marguerite de Valois allait souvent se *retraicter et s'édifier* auprès de la reine Louise de Lorraine, qui porta jusqu'à son dernier jour la plus tendre affection à sa belle-sœur, malgré ses égarements et le scandale de ses nombreuses faiblesses. La lettre suivante, que l'on conserve dans les archives du royaume, témoigne suffisamment, par le caractère d'aigreur dont elle est empreinte, que la châtelaine de Chenonceaux avait épousé toutes les rançemes de la reine de Navarre contre son mari :

« A mon frère et cousin le roy de Navarre.

« Monsieur, je viens pour me plaindre à vous du sieur de Rosny, votre
« lieutenant, lequel est venu pour troubler la paix de mon domaine et
« ma béniete maison de Chenonceaulx, en se logeant et malheurvant

« sur mes terres, avec ses artileries, gendarmes, soudards et autres
 « maléfices de guerre, comme aussi grand nombre de chevaux, au
 « destriment des bonnes gens du pays, que je vous prie vous souvenir,
 « monsieur, qu'ils me sont vassaux et tenus par moi comme enfans
 « très-affectionnez. Vous disant aussi que vous dehvriez bien d'estre
 « pitoyable pour eulx, en ordonnant à votre sieur de Rosny qu'il se
 « desparte de céans où ses gents font mille ravages, et que ne s'opi-
 « niastre encore d'offencer la sérénité royale en ma personne, en se
 « maintenant sur terre de mon obéissance, comme il ose de le faire,
 « Si vous faits-je porter par ce mien pays un livret qui vous pourroit,
 « comme je le pense et le voudrois, éclaircir l'esprit: et vous puis
 « dire encore une fois, monsieur, que je prie continuellement Nostre-
 « Seigneur et sa bénigne mère pour vostre conversion.

« Vostre bonne sœur et cousine,

« LOYSE.

« Chenonceaux, ce 18 de febvrier. »

Jusqu'en 1594, avec dix ou douze mille écus qu'elle touchait à grand-peine, vu le malheur des temps, Louise de Lorraine soutint son rang, distribua d'abondantes aumônes, fonda plusieurs établissemens religieux, et naguère sa mémoire était encore vénérée dans les environs du château, où le peuple ne la connaissait que sous le nom de la reine Blanche.

Durant les dernières années de sa vie, Louise de Lorraine reçut plusieurs fois en son château de Chenonceaux la visite de son frère et cousin, comme elle l'appelait, le roi de France et de Navarre. Celui-ci venait toujours en compagnie d'une belle jeune femme que l'on put croire, pendant quelque temps, appelée à recueillir l'héritage de Diane de Poitiers, et peut-être même de Marguerite de Valois. C'était la célèbre Gabrielle d'Estrées, cette charmante maîtresse à qui le Béarnais, devenu poète par la grâce toute-puissante du dieu d'amour, chantait cette jolie chanson qu'il avait composée pour elle, et dont les échos de Chenonceaux gardent sans doute encore aujourd'hui le souvenir :

Viens encore,
 Je t'implore :
 Je suis gai quand je te voi
 La bergère.

Qui m'est chère
Est vermeille comme toi.

De rosée,
Arrosée,
La rose a moins de fraîcheur :
Une hermine
Est moins fine ;
Le lait a moins de blancheur.

Pour entendre
Sa voix tendre,
On déserte le hameau,
Et Tityre,
Qui soupire,
Fait taire son chalumeau.

Elle est blonde,
Sans seconde,
Elle a la taille à la main ;
Sa prunelle
Étincelle
Comme l'astre du matin.

D'ambrosie
Bien choisie,
Hèbè la nourrit à part,
Et sa bouche,
Quand j'y touche,
Me parfume de nectar.

Si une mort prématurée et qui rappelle, à plus d'un titre, celle d'une autre maîtresse de roi, d'Agnès Sorel, enleva à la charmante Gabrielle l'héritage de la duchesse de Valentinois, cet héritage n'échappa pas du moins à sa postérité. C'est durant ses visites à Chenonceaux qu'avait été négocié le mariage de César, duc de Vendôme, le premier rejeton de ses royales amours, avec mademoiselle de Mercœur, nièce et héritière de la reine Louise. Le fiancé avait trois ans. Henri IV et Gabrielle ne péchaient pas, on le voit, par défaut de prévoyance.

On sait que le magnifique château d'Anet, qui avait également appartenu à Diane de Poitiers, devint aussi l'apanage de ce même duc de Vendôme. Décidément, la maison de Bourbon s'attachait à continuer

en toutes choses les errements de la maison de Valois, et Henri II n'avait rien à reprocher à Henri IV. N'était-il pas bien juste, en effet, que des palais bâtis pour la maîtresse d'un roi fussent un jour l'héritage d'un bâtard royal ?

Ni César, duc de Vendôme ; ni son fils, Louis, le cardinal ; ni son petit-fils, Louis-Joseph, le célèbre généralissime des armées d'Espagne, qui ont possédé Chenonceaux pendant toute la durée du dix-septième siècle, n'ont laissé de notables souvenirs dans cette résidence, à laquelle ils préféraient celle d'Anet, plus voisine de Paris.

M. le duc de Bourbon, premier ministre sous Louis XV, qui leur succéda, ne vint qu'une seule fois à Chenonceaux, en allant conduire sa sœur, mademoiselle de Vermandois, à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, dont, par la suite, elle devint abbesse.

Louis XIV, en fondant le palais de Versailles, et en appelant à vivre à ses côtés et en quelque sorte de sa vie les princes du sang comme les gentilshommes, avait porté une atteinte mortelle à toutes les résidences royales de ses prédécesseurs, comme à tous les manoirs seigneuriaux de sa noblesse. Désormais cette magnifique Touraine, foyer lumineux où se sont accomplis jusqu'à la fin du seizième siècle tous les événements de notre histoire, allait rentrer dans l'ombre pour devenir une simple province de la France, après avoir été en quelque sorte, pendant longtemps, toute la France. M. le duc de Bourbon vendit Chenonceaux ; et ce beau château, création d'un général des finances, continué à grands frais, mais sans être achevé, par Henri II et par sa veuve, tomba entre les mains d'un fermier général. C'était finir, à peu de chose près, comme il avait commencé.

Cependant une dernière consécration allait s'attacher encore à ce séjour. Une aristocratie inconnue jusqu'alors dans notre France se levait, déjà prête à effacer toutes les autres, l'aristocratie de l'intelligence, la plus incontestable de toutes, parce que celle-là émane de Dieu. Un homme jeune encore (il avait trente et un ans), que la nouvelle châtelaine de Chenonceaux, madame Dupin, employait à écrire sous sa dictée, ou à des recherches de pure érudition, ne le jugeant pas capable de faire autre chose, s'appropriait, en copiant de la musique à six sous la page dans ses moments de loisir, à révolutionner le monde. Ce scribe qui, sans études premières et par la seule puissance de son génie, s'est

élevé au-dessus des plus grands écrivains ; ce secrétaire incapable, dont les écrits ont jeté une si vive lumière sur les plus hautes questions sociales ; cet apprenti philosophe qui a plus fait pour la réforme des mœurs que les plus éloquents prédicateurs, se nommait Jean-Jacques Rousseau.

Il faut lire, dans le livre si justement célèbre des *Confessions*, le récit qu'y fait lui-même l'immortel auteur d'*Émile* de son séjour à Chenonceaux, de ses occupations, de ses projets, et, pourquoi ne pas l'ajouter ? de son amour insensé pour la belle châtelaine ; car madame Dupin, c'est Jean-Jacques qui nous l'apprend, était d'une merveilleuse beauté. Pauvre Jean-Jacques ! comment osait-il entrer en lutte, lui pauvre, lui obscur, lui si peu fait aux belles manières, avec tout ce qu'il y avait alors de brillant en France par l'esprit, par la naissance, par la fortune, les Voltaire, les Buffon, les Tressan, les Montesquien, les Saint-Aulaire, les Mirepoix, les Rohan, les Luxembourg, tous ces glorieux satellites qui venaient graviter incessamment à Chenonceaux autour de l'astre charmant qui y avait établi sa cour ?

Jean-Jacques échoua. Pouvait-il en être autrement ? Après avoir gardé deux jours une lettre que n'osant parler, il avait osé écrire, on la lui rendit le troisième, mais avec tant de froideur, que sa passion s'éteignit soudain avec l'espérance. Dès lors, il dut se contenter d'écrire des morceaux de musique que Louise (c'était le petit nom de la châtelaine) daignait chanter en s'accompagnant du clavecin, et des comédies destinées au théâtre du château et où elle avait toujours, bien entendu, le principal rôle. C'est par ces compositions obscures que le grand écrivain préluait à la *Nouvelle Héloïse* et au *Contrat social*.

C'est à Chenonceaux que J.-J. Rousseau a composé ces vers empreints d'une douce mélancolie, et qu'il a intitulés *l'Allée de Sylve*, du nom d'une des plus belles allées du parc :

Qu'à m'égarer dans ces bocages
 Mon cœur goûte de voluptés !
 Que je me plais sous ces ombrages !
 Que j'aime ces flots argentés !

Sans doute, il faut regretter, pour le bonheur et surtout pour le repos de Jean-Jacques Rousseau, qu'il ne soit pas resté à Chenonceaux pour y continuer les humbles fonctions de secrétaire de madame Dupin et de

précepteur de son fils; mais la gloire n'est-elle pas toujours exclusive du bonheur?

Le jour où Jean-Jacques Rousseau, parvenu à l'âge de quarante ans, devint, dans l'espace de quelques instants, l'une des plus hautes célébrités de l'Europe lettrée, la première peut-être, si Voltaire n'eût pas existé, la belle châtelaine de Chenonceaux ne se rappela-t-elle pas in-



volontairement cette lettre brûlante qu'elle avait rendue à son secré-

taire, après l'avoir gardée deux jours? Oh! pourquoi la lui avait-elle rendue? S'il n'en avait pas été ainsi, le pauvre Jean-Jaques eût-il jamais associé sa destinée à celle d'une Thérèse Levasseur?

L'auteur de cette lettre et de tant de chefs-d'œuvre a terminé à l'âge de soixante ans une existence pleine de misères et de persécutions.

Madame Dupin s'est éteinte doucement dans son château de Chenonceaux, après avoir accompli sa quatre-vingt-treizième année, bénie et adorée de tous jusqu'à son dernier jour.

Aujourd'hui ce château, si riche en souvenirs, et sur lequel planent tant de charmantes ombres féminines, Diane de Poitiers, Marie Stuart, Marguerite de Valois, Louise de Lorraine, Gabrielle d'Estrées, sans compter même la dernière châtelaine, est devenu la propriété d'un petit-neveu de madame Dupin, M. le comte René de Villeneuve, dont tous les voyageurs s'accordent à vanter l'exquise politesse et la gracieuse hospitalité.

